

MÉTÉOROLOGIE Partiellement nuageux Max: 55	10¢	FÊTE DU JOUR SAINT DENIS
Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL		Les librairies F. PILON INC. Papeterie - Dactylographes Accessoires de bureau

ECHOS DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

M. Jean-Claude Plourde, député sortant et candidat libéral dans Roberval, affirme dans une communication remise au "DEVOIR" qu'il "approuve trop l'attitude courageuse que M. Lévesque a prise sur la question de la nationalisation de l'électricité pour souhaiter son départ". Ainsi, dément-il la rumeur — dont "LE DEVOIR" faisait état le 1er octobre dernier — suivant laquelle il aurait pris part à une "conspiration" en vue d'évincer M. Lévesque du parti. "C'est, dit-il, prêter une puissance disproportionnée à mes humbles forces... J'affirme que cette rumeur est fautive". M. Plourde ajoute: "Pour bien montrer notre cohésion au sein du parti libéral du Québec, il me fait plaisir d'annoncer que M. René Lévesque sera l'orateur invité à l'ouverture de ma campagne électorale dans le comté de Roberval, à Saint-Félicien, le 17 octobre prochain."

Le duel télévisé Lesage-Johnson, bientôt réalité!

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée dimanche à Shawinigan, M. Jean Lesage a relevé le défi de M. Daniel Johnson, à savoir celui d'un "duel télévisé". La chose se fera probablement puisque M. Lesage a déclaré officiellement hier: "J'offre publiquement à M. Johnson de discuter avec lui, dans une émission aussi longue qu'il le désire, d'abord de l'enjeu de cette campagne électorale puis de la nationalisation de l'électricité, clé de la libération économique du peuple québécois". M. Guy Gagnon, candidat libéral dans le comté de Saint-Jacques a envoyé un télégramme hier au directeur général de la société Radio-Canada pour la province de Québec, M. Gérard Lamarque, en vue de prendre les arrangements quant à l'organisation de cette émission. Entre temps, un porte-parole du comté central de M. Johnson a fait savoir que le chef de l'Union nationale donnera une conférence de presse sur le sujet, demain, à Montréal.

Cuba qualifiée d'"acte de guerre" le blocus naval EU

NATIONS UNIES. — Devant une Assemblée générale tumultueuse et une galerie bruyante, le président de Cuba, M. Osvaldo Dorticos, a demandé aux Nations Unies de condamner l'acte agressif que commettent les Etats-Unis en imposant un blocus maritime de l'île. A plusieurs reprises, le président cubain a été interrompu par les cris de "meurtrier" ou de "dégénéré", poussés par des adversaires du régime castriste qui avaient pris place dans les galeries. La police onusienne dut intervenir à maintes reprises pour expulser les manifestants avant d'interdire l'accès aux galeries.

Mettant les Etats-Unis au défi de prouver par "les faits et non par les mots" qu'ils n'ont pas l'intention de déclencher une attaque contre Cuba, Dorticos a demandé aux Nations Unies de décider si oui ou non le blocus naval de Cuba par Washington n'équivaut pas à "un geste de guerre".

Il s'est aussi posé la question de savoir si les Etats-Unis avaient le droit de prendre de telles mesures unilatérales au mépris des Nations Unies. Il a ensuite rappelé la déclaration solennelle de l'Union soviétique, qui affirmait qu'elle défendrait Cuba contre toute agression, et

il a tenu à souligner qu'il avait une confiance totale dans la solidarité russe. Mais si les Etats-Unis font la preuve qu'ils ne veulent pas nous attaquer, alors nos armements deviendront "inutiles". Le président cubain a aussi accusé Washington de payer des tueurs à gage pour abattre de jeunes instituteurs cubains lancés dans la lutte contre l'analphabétisme.

Le délégué américain a pris la parole pour dire qu'il était contraire aux usages de l'ONU de répondre à un chef d'Etat, mais qu'il expliquerait la position de son pays au cours d'une conférence de presse. Dans cette conférence, M. Stevenson a qualifié "d'absurde et de fautive" la déclaration cubaine. Il a ajouté cependant que son pays ne tolérerait aucune agression communiste dans l'hémisphère américain.

M. Dorticos traitait depuis une quinzaine de minutes des problèmes internationaux en général quand une femme s'est levée dans la galerie publique pour dénoncer le régime castriste à Cuba.

Elle a rapidement été expulsée de la salle. Puis deux

Voir page 2: Cuba



Dorticos: un acte d'agression...

Les 8 navires canadiens sont la propriété de filiales d'une firme anglaise

WASHINGTON. — Selon l'Administration maritime américaine, huit navires canadiens, qui ont transporté des marchandises à Cuba en 1962, étaient la propriété de filiales d'une société britannique qui, avec ses partenaires, constitue "le groupe d'armateurs le plus important dans le commerce cubain".

Dans un rapport spécial préparé à l'intention du secrétaire d'Etat, l'Administration maritime estime que durant la période du 1er janvier au 31 août 1962, un total de 432 navires battant pavillon de 22 pays du monde libre, ont effectué 571 voyages vers Cuba. Dans ce nombre, il faut compter les huit navires canadiens, battant pavillon britannique et propriété de sociétés canadiennes, filiales de la Counties Ship Management Company Limited, de Londres.

L'Administration maritime précise que Counties Ship Management était associée à la London and Overseas Freighters Limited et Rethymnis and Katakundis Limited, de Londres, les plus importantes sociétés d'armateurs à livrer des marchandises à Cuba durant les huit premiers mois de l'année.

Ports américains fermés. "Ce groupe est propriétaire de 28 navires qui ont effectué un total de 65 voyages, ou

Voir page 2: Les 8 navires



Le Cardinal WYSZYNSKI primate de Pologne

Le pape reçoit les évêques du rideau de fer

CITE DU VATICAN. — Le pape Jean XXIII a reçu hier en audience privée Son Eminence le cardinal Stefan Wyszyński, de Pologne, tandis que les prélats derrière le rideau de fer continuent d'arriver pour prendre part au concile oecuménique qui débutera jeudi.

Le pape et le cardinal Wyszyński, primate de Pologne et archevêque de Varsovie, se sont entretenus durant une demi-heure, après quoi le pape a reçu 13 évêques polonais, spécialisés en théologie et autres disciplines, invités par le pape à assister au concile.

Un autre prélat du bloc communiste est arrivé pour le Concile, a-t-on appris. Un porte-parole au quartier général.

Voir page 2: Le pape

EN IMPOSANT DES MESURES D'AUSTERITE

Diefenbaker a-t-il passé outre aux droits du parlement?

Par Fernand Bourret

OTTAWA. — Le gouvernement Diefenbaker a eu à faire face, jeudi et vendredi, à des attaques subtiles et profondes de la part des représentants du Nouveau parti démocratique et du parti libéral.

Jeudi, M. Stanley Knowles, porte-parole du NPD, a mis en doute la légalité des ordres en conseil adoptés par le gouvernement pour mettre en vigueur le programme d'austérité.

Il a précisé que le gouvernement a imposé des impôts nouveaux par simples ordres en conseil qui n'ont pas été soumis à l'approbation du Parlement.

Le lendemain, un porte-parole du parti libéral, M. Allan MacEachen, d'Inversness-Richmond, s'est emparé de ce problème pour en faire le sujet d'une motion de blâme contre le gouvernement.

La motion précise que le gouvernement Diefenbaker a nié au Parlement les droits constitutionnels exclusifs d'imposer de nouvelles taxes, ce qui constitue l'essence du gouvernement responsable.

MM. Knowles et MacEachen ont fait une étude assez détaillée de la question et affirmé que les plus hautes autorités légales sont portées à croire, selon le mot de Knowles, que le gouvernement a employé des "subterfuges" pour justifier son geste.

Quant à M. MacEachen, citant plusieurs personnes qui font autorité en droit parlementaire, il a prétendu que "l'acte de loi sur le pouvoir en conseil le 17 novembre 1947, et l'imposition de mesures fiscales sont des fonctions qui appartiennent au Parlement et non à la couronne ou au gouvernement".

Il a rappelé qu'en 1939, un comité interministériel faisant l'étude de la loi des mesures de guerre avait parfaitement établi que cette loi, qui pourrât, accordait au gouvernement en conseil le pouvoir de faire à peu près ce qu'il voulait, ne lui permettait pas, cependant, d'imposer de nouvelles taxes sans l'autorisation du Parlement.

UN PRECEDENT EN 1947

L'orateur a fait un rapprochement entre la politique suivie par le gouvernement libéral en 1947, et le gouvernement conservateur, en 1962, pour affirmer que s'il est vrai que M. D.C. Abbott avait annoncé, le 17 novembre 1947, l'imposition de nouvelles taxes au moyen de la radio, il avait



Hamel tentera de régler la grève à la Dom. Glass

M. René Hamel, ministre provincial du travail, rencontrera les représentants de la compagnie et du syndicat ici aujourd'hui dans une tentative pour régler une grève de six semaines à la Dominion Glass Company.

M. Frank Hanley, député indépendant de Ste-Anne, à la Législature, a demandé à M. Hamel d'intervenir dans ce conflit. M. Hanley a déclaré qu'il y a danger que d'autres actes de violence soient commis à l'usine en grève, si l'arrêt de travail se poursuit.

Sept hommes ont déjà été appréhendés depuis que des troubles ont éclaté jeudi dernier, dans la grève de 1,100 hommes qui réclament une augmentation de 20 cents l'heure. Ils reçoivent actuellement un salaire de base d'environ \$1.67 l'heure.

Quelque 1,100 autres employés sont en grève à l'usine de la Dominion, à Hamilton, en Ontario, depuis sept mois.

L'AFFAIRE CAPOBIANCO

Mise au point de M. Saulnier Protestation de M. Fournier

L'incident de la rue Christophe-Colomb relaté dans la page trois de notre édition d'hier semblait vouloir dire que les agents de l'escouade de la moralité avaient agi sous les ordres de M. Lucien Saulnier, président de l'exécutif de Montréal.

Il n'en est rien. La mission de ces agents avait été ordonnée par M. Saulnier, chef de cette escouade, en l'occurrence le frère du premier.

M. Saulnier, le policier, avait à la suite d'une communication téléphonique anonyme, selon laquelle M. Capobianco se trouvait en possession de documents adressés à M. Lucien Saulnier, président de l'exécutif, envoyé deux hommes afin de vérifier l'authenticité de la dénonciation anonyme.

De fait, selon M. Lucien Saulnier, les agents trouvèrent dans la voiture de M. Capobianco des copies de lettres qui lui

L'Algérie devient le 109e Etat des Nations Unies

NATIONS UNIES. — L'Algérie est devenue hier le 109e Etat membre de l'Organisation des Nations Unies. La candidature algérienne a été adoptée à l'unanimité sans qu'il fut nécessaire de prendre le vote.

Benbella, premier ministre de la nouvelle république, avait tenu à être présent à l'événement et s'adressera aujourd'hui à l'Assemblée générale. M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères de France, a pris la parole pour féliciter l'Algérie et assurer que son gouvernement continuera à accorder son aide financière à l'Algérie.

Benbella doit s'entretenir le 15 octobre avec le président Kennedy. Le lendemain, il sera l'hôte officiel du gouvernement cubain, à La Havane.

M. Roland Vinette communique ses craintes devant des éducateurs

TV éducative : quelle sera l'attitude des éducateurs?

De notre envoyé spécial, Jules LeBlanc

COURVILLE. — "Quelle est, quelle sera, quelle devrait être ou quelle pourrait être l'attitude des éducateurs canadiens-français en présence de l'avènement de la télévision et plus particulièrement de la télévision éducative?" Telle est la question que s'est posée hier soir le secrétaire du Département de l'Instruction publique, M. Roland Vinette, lors de la séance d'ouverture d'une session d'études sur la télévision éducative. La réponse de M. Vinette, qui est également secrétaire du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, fut directe.

"Si nous nous en reportons à l'attitude qui jusqu'à aujourd'hui a été celle des éducateurs de langue française vis-à-vis des techniques audio-visuelles en général, et du film et de la radio en particulier, nous devons répondre que leur attitude devant la télévision éducative sera pour le moins passive, indifférente et même hostile".

M. Vinette prononçait alors une causerie intitulée: "Perspectives de la télévision éducative au Canada français". Il s'adressait à quelque 150 personnes qui sont réunies à la maison Montmorency afin de participer à un colloque de cinq jours organisé par l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF).

Un retard considérable

"Les classes françaises du Québec comptent parmi celles qui font le moins appel à tous les moyens audio-visuels, qu'il s'agisse du simple matériel graphique, du film fixe, du cinéma ou de la radio, à poursuivre



M. Roland Vinette: inquiétude...

Recherches sur des bases scientifiques

COURVILLE. — M. Roland Vinette a affirmé hier qu'il est urgent d'organiser sur des bases scientifiques les recherches et l'expérimentation qu'il faut faire en matière de la télévision éducative.

Portant la parole à l'ouverture du colloque de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, le secrétaire du Département de l'Instruction publique et du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a invoqué, à l'appui de sa requête, la complexité et l'étendue du problème, ainsi que le nombre et l'importance des questions qui sont encore sans réponse.

"Si nous pouvons, au moins dans ce secteur qui n'est pas encore contaminé parce qu'il est inexistant, exclure l'amateurisme, l'a-pu-près l'apriorisme et les préjugés pour les remplacer par l'esprit scientifique, nous aurons rendu un grand service", a-t-il déclaré.

M. Vinette a également affirmé que dans la mesure où la télévision éducative et la télévision scolaire se répandront, il faudra, de toute nécessité, établir une pédagogie de la télévision éducative et didactique. Notant qu'une telle pédagogie n'existe pas encore, il a signalé qu'il faudra, au préalable, se dégager de la pédagogie de l'enseignement oral ou livresque.

De plus, et c'est le premier geste à poser, il faudra former des spécialistes en télévision éducative et scolaire.

Les troupes loyalistes du Yémen marcheraient sur Sana

LE CAIRE. — Les troupes loyalistes au régime monarchique yéménite ont fait savoir hier soir qu'elles se dirigeaient en direction de Sana, capitale du Yémen, sans rencontrer de résistance et qu'elles s'approprieraient à renverser la république mise en place à la suite d'un coup d'Etat, il y a une dizaine de jours.

Cette nouvelle n'a cependant pu être confirmée et le colonel Sallal, président du conseil révolutionnaire, a déclaré à Sana qu'il avait la situation bien en main. Un ordre de mobilisation a cependant été diffusé hier afin, précisait-on, de mater quelques tribus rebelles du nord du Yémen.

A Washington, la légation du Yémen — fidèle à l'ancien régime — a déclaré qu'elle avait reçu un télégramme de l'émir Hassan affirmant que deux colonnes de troupes loyalistes avançaient vers Sana, venant du nord et de l'est. "Toutes les opérations militaires sont un succès".

Mongrain fera connaître sa décision jeudi soir

Le porte-parole d'un nouveau parti politique québécois a déclaré hier que la direction de ce parti avait été de nouveau offerte au maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain et que ce dernier donnera sa réponse jeudi soir.

M. Hériet La Roche, qui était organisateur du parti du Crédit social au cours des dernières élections fédérales, a dit qu'une délégation de 200 membres du Parti d'action provinciale s'était rendue voir M. Mongrain, dimanche soir, à Trois-Rivières.

M. Mongrain a demandé quelques jours de réflexion. Il doit participer à une réunion du PAP à Marieville, jeudi soir, alors qu'on lui offrira la candidature dans le comté de Marieville pour l'élection du 14 novembre.

M. La Roche a déclaré que les membres de la délégation étaient tellement optimistes, après leur entrevue avec M. Mongrain, qu'ils ont immédiatement tenu un caucus en l'hôtel de ville de Trois-Rivières, dimanche. Il a précisé que le groupe comprenait des représentants de toutes les parties de la province. Il a ajouté que des organisations locales sont déjà sur pied et prêtes à appuyer des candidats dans 35 comtés.

M. Mongrain a décliné la semaine dernière une offre précédente, mais il avait cependant dit qu'il se réservait le droit de changer d'idée si la campagne électorale lui montrait que les objectifs du PAP sont négligés par les autres partis.

Agé de 53 ans, M. Mongrain a déjà échoué à trois reprises comme candidat libéral lors de trois élections provinciales antérieures.

Nos éditoriaux

ANDRÉ LAURENDEAU (à la page 4) commente provisoirement le programme de l'Un. nationale qu'il espère provisoire.

★ PAUL SAURIOL examine (en bloc-notes) le programme américain d'aide à l'étranger que le Congrès vient de voter.

Echos de la campagne électorale

L'Union nationale a procédé au choix d'autres candidats aux prochaines élections. Me Maurice S. Hébert...

Le parti libéral du Québec annonce le choix d'autres candidats aux élections. M. Georges Kennedy a été choisi dans le comté de Châteauguay.

Le parti libéral du Québec annonce le choix d'autres candidats aux élections. M. Georges Kennedy a été choisi dans le comté de Châteauguay.

Montréal a inauguré dimanche, sa semaine de prévention des feux

A l'occasion de la Semaine de prévention, qui a débuté dimanche, le 7 octobre, M. Armand Durette, directeur du service des incendies de Montréal...

AVIS DE DECÈS

PREFONTAINE — A Montréal, le 7 octobre 1962, à l'âge de 82 ans, est décédé, M. Roland Préfontaine, B.S.C. Ing. P. P.H.D., époux de Marie-Ange de Martigny...

EMPLOIS DISPONIBLES au service civil du Canada

- INGENIEUR — TRAVAUX DE GENIE CIVIL — à compétence professionnelle, devant organiser et diriger le programme d'entretien et de construction de la Compagnie des travaux, Défense nationale, Fort Churchill, Man. Jusqu'à \$9,300 par année...

Le pape... (Suite de la première page) ral des Pères Capucins a dit qu'il s'agissait du père Simeon Kokov, vicaire apostolique de Sofia et de Plovdiv, en Bulgarie.

72 Orientaux Hier, 72 évêques orientaux sont arrivés. Ce serait le groupe le plus imposant à voyager dans un seul avion, à-t-on signalé. Ils étaient dirigés par Son Eminence le cardinal Thomas Tien, administrateur apostolique de Taïpeh, à Formose et Son Eminence le cardinal Pierre Tatsuo Doi, archevêque de Tokyo.

Plus de 2.500 prêtres, dont 65 Canadiens, assisteront aux séances du concile.

Trois évêques hongrois sont arrivés au cours de la fin de semaine et S.E. Mgr Josp Ujic, archevêque de Belgrade, en Yougoslavie, serait en route pour Rome.

Le concile, le 21e dans l'histoire de l'Eglise, devrait se prolonger jusqu'en 1963.

Son but est de moderniser l'Eglise catholique et de faire en sorte qu'elle puisse relever le défi du matérialisme du 20e siècle.

Des commissions internationales de cardinaux et d'évêques ont siégé à Rome depuis deux ans pour préparer le feuillet du concile. Les sujets à l'étude couvrent tous les aspects de la mission de l'Eglise.

Les commissions Un porte-parole du Vatican a déclaré que les Pères du concile — les évêques ne sont pas appelés délégués puisqu'ils assistent de plein droit — entreprendront la discussion des sujets le 22 octobre.

Entre jeudi et le 22, les 2.500 tétes mitrées se réuniront à peu près tous les deux jours pour élire les membres des 10 commissions du concile.

Les commissions — chacune sera présidée par un cardinal — comprendront 24 membres chacune.

Les commissions, qui s'occuperont des divers aspects de l'enseignement et de la vie de l'Eglise, entreprendront la discussion détaillée avant le concile.

Parmi les Canadiens qui assistent au concile, il y a Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, Son Eminence le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne.

Aidez votre médecin à bien vous soigner

Comment pouvez-vous avoir le meilleur médecin pour vous soigner? Comment le faut-il choisir? Comment s'y prendre pour choisir un médecin? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous donne des conseils pratiques pour vous aider dans ce choix et explique comment obtenir de votre médecin les meilleurs soins possibles.

Comment pouvez-vous avoir le meilleur médecin pour vous soigner? Comment le faut-il choisir? Comment s'y prendre pour choisir un médecin? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous donne des conseils pratiques pour vous aider dans ce choix et explique comment obtenir de votre médecin les meilleurs soins possibles.

Diefenbaker... (Suite de la première page) ont annoncé leurs mesures d'austérité le 24 juin, qu'ils n'ont convoqué le Parlement qu'en septembre et que rien ne laisse actuellement prévoir que le gouvernement a l'intention de faire endosser par les chambres les mesures qu'il a imposées par des ordres en conseil.

Comme l'a laissé entendre, M. Stanley Knowles, qui a rappelé que le roi Charles I fut décapité et que le roi Georges III a perdu les trois colonies américaines pour s'être arrogé le droit d'imposer des taxes sans l'appui des parlements, les néo-démocrates vont appuyer l'amendement libéral.

Le gouvernement trouvera certainement des raisons pour expliquer son geste, il s'appuiera aussi sur des autorités parlementaires pour justifier l'imposition des mesures d'austérité par des ordres en conseil.

Il est vrai que le gouvernement n'a pas fait ratifier ces mesures par le Parlement et que le discours du Trône ne contient aucune indication en ce sens.

UN VŒU DE M. PEARSON Mais que répondront les conservateurs? Ils pourront certainement affirmer que le chef de l'opposition libérale était d'avis, et il l'avait manifesté à plusieurs reprises avant l'ouverture du Parlement, que le gouvernement ne devait présenter aucune mesure susceptible d'interrompre le débat sur l'adresse.

Avant d'étudier toute mesure gouvernementale, avait dit M. Pearson, il faut savoir si ce gouvernement possède la confiance de la chambre. Il ne fallait donc pas, de l'avis de M. Pearson, interrompre le débat sur l'adresse pour présenter une mesure législative.

Hier, M. Pearson voulait empêcher le gouvernement de présenter des mesures législatives d'urgence; aujourd'hui, il reproche au gouvernement le retard apporté à faire approuver les mesures d'austérité annoncées le 24 juin.

A cause du précédent de 1947 et parce que les libéraux voulaient disposer de la motion de confiance avant d'étudier toute autre mesure législative, les crédits voteront contre l'amendement libéral, de sorte que le gouvernement réussira demain à traverser une autre épreuve décisive.

Hurlées à mort ANQUIL — Mona Lévesque, 5 ans, a perdu la vie instantanément hier, hurlée par une voiture devant la demeure de ses parents.

SAINT-ISIDORE de Prescott, Ont. — Mme Marie-Hélène Sabourin, âgée de 76 ans, a été écrasée hier par un tracteur du haut duquel il était tombé. Saint-Anselme est une localité du comté de Dorchester située à environ 25 milles au nord de Cornwall.

Ecrasé sous un tracteur SAINT-ANSELME, P.Q. — Patrick Allen, 4 ans, a été écrasé hier par un tracteur du haut duquel il était tombé. Saint-Anselme est une localité du comté de Dorchester située à environ 25 milles au sud-est de Québec.

Électeurs de MAISONNEUVE Je vous présente vos 3 candidats du PARTI CIVIQUE DE MONTREAL. Siége no 1 EDMOND HAMELIN, Siége no 2 ADRIEN ANGERS, Siége no 3 Dr YVON PAYETTE. Le 28 octobre, votez pour le Parti Civique. DEMAIN : VOS CANDIDATS DANS MERCIER

ARCHITECTE REGIONAL MINISTERE FEDERAL DES TRAVAUX PUBLICS BUREAU REGIONAL DE QUEBEC TRAITEMENT JUSQU'À \$8.400. La Commission du service civil du Canada souhaite recevoir d'architectes bilingues à compétence professionnelle des candidatures à un poste d'architecte au bureau régional de Québec.

Cuba... (Suite de la première page) hommes ont ensuite imité cette femme et ils furent expulsés à leur tour. Toutes les autres personnes qui ont crié ont aussi été chassées de la galerie.

Des contre-manifestants cubains ont peu après fait leur apparition devant l'édifice des Nations Unies brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Arrête, Kennedy. Ne touche pas à Cuba."

Lors du discours de Dorticos, une partie des spectateurs a applaudi à quelques reprises. Les agences américaines précisent qu'il s'agissait de fonctionnaires soviétiques des Nations Unies qui avaient abandonné leur travail pour écouter l'homme d'Etat.

Le bedeau demeure suspendu par les pieds BRESCIA, Italie. — Un bedeau est demeuré suspendu la tête en bas pendant plusieurs heures avant que quelqu'un vienne à son secours.

Le bedeau faisait sonner les quatre cloches à toute volée samedi matin quand un câble s'est enroulé autour d'une jambe pour le hisser à 15 pieds du sol. Il a appelé au secours jusqu'à ce qu'il perde connaissance.

Les villageois sont accourus au clocher dès midi lorsque l'Angelus n'a pas sonné. Il a fallu aux médecins près de deux heures pour ramener le patient.

"Peut-être puis-je prétendre détenir un record mondial — être demeuré suspendu par une seule jambe, la tête en bas, pendant trois heures — a déclaré le bedeau avec un sourire.

L'ouragan Daisy a perdu de sa force HALIFAX — L'ouragan Daisy avait perdu presque toute sa force hier, alors qu'il s'était pour ainsi dire immobilisé, au sud de la Nouvelle-Écosse.

L'Office météorologique dit que le vent a considérablement diminué de même que la pluie. L'ouragan Daisy n'a plus que la force d'un orage ordinaire, disait hier soir, un porte-parole de l'Office.

Au cours de la nuit précédente, la tempête a changé de direction à plus d'une reprise. On s'attend qu'il passe aujourd'hui au sud de Terre-Neuve. Les vents attendront une quarantaine de milles à l'heure et il tombera environ deux pouces de pluie.

Lucien 'Frenchy' Jarraud annonceur-vedette du poste CJMS, fait constamment face au public. Il se doit de conserver une apparence soignée: c'est pourquoi il confie l'entretien de sa coiffure aux spécialistes de la coupe au rasoir du salon de barbier Palais du Commerce, 1600 Berri (local 2), Vt. 9-0013. Faites de même et ayez plus belle apparence.

TV éducative: quelle sera... (Suite de la première page) le par la télévision ou la classe ne serait qu'une simple salle de réception et le maître un simple gardien. On pourrait même concevoir la suppression totale de l'école et du gardien par la réception à domicile... si osé que puisse paraître cet objectif, il ne faudrait peut-être pas l'écarter absolument", a souligné le conférencier. Il faut se demander jusqu'où nous pouvons aller, dans quelle mesure, dans quelles circonstances et dans quelles conditions un tel objectif est souhaitable ou réalisable.

2) Remédier à l'incompétence ou à l'impréparation des maîtres dans un domaine particulier. Ainsi, il est possible que la langue seconde ne puisse être enseignée d'une façon vraiment efficace que par la télévision.

3) Actualiser l'enseignement, c'est-à-dire donner un enseignement constamment tenu à jour. Ceci pourrait s'appliquer dans le cas des disciplines qui évoluent très rapidement.

4) Moderniser les méthodes d'enseignement. L'évolution des méthodologies est parfois aussi rapide que celle des disciplines et du contenu de l'enseignement.

5) Enrichir et compléter l'enseignement régulier, par exemple, en introduisant dans la classe des images, des commentaires ou des explications.

6) Enfin, un des objectifs les plus importants, assurer l'enseignement continu et l'éducation permanente des adultes. "La télévision n'est-elle pas là en présence d'un objectif les plus importants, assurer l'enseignement en présence d'un objectif qu'elle est seule à pouvoir atteindre d'une façon vraiment efficace?", s'est demandé M. Vinette.

Dans la dernière partie de son exposé, le conférencier a affirmé que les éducateurs doivent s'intéresser activement à la télévision éducative et scolaire car, qu'ils s'en mélient ou non, la télévision est et sera éducative pour le meilleur ou pour le pire. Mais les éducateurs ne peuvent se contenter d'une attitude négative et passive. Ils ont "l'impérieux devoir de s'intéresser activement à la télévision éducative et scolaire, d'en sonder toutes les possibilités, d'en évaluer tous les résultats et, enfin, d'en retirer tous les avantages possibles".

De son côté, M. Fred Rainsberry, de Toronto, directeur de la télévision au réseau anglais de Radio-Canada, a indiqué que ce réseau programme des émissions de télévision scolaire depuis 1954; que ces émissions sont préparées de-

puis vingt ans sous la surveillance du Conseil national des émissions scolaires; que, par l'intermédiaire du conseil Radio-Canada offre des émissions scolaires aux provinces anglophones du pays.

M. Rainsberry a insisté sur l'aspect pédagogique de la télévision. D'abord, a-t-il noté, l'efficacité pédagogique de la télévision dépend de l'esprit d'initiative des autorités scolaires et des maîtres. L'optique dans laquelle il faut envisager la télévision, selon lui, c'est: "Il faut en faire un instrument pédagogique".

Signalant que "la télévision ne doit pas servir d'échappatoire à nos responsabilités sociales, qu'elle doit plutôt être l'aliment vivifiant de l'esprit et de l'imagination", M. Rainsberry a affirmé que la télévision doit être aussi un "moyen de communication pédagogique".

Parlant des techniques modernes de diffusion, il a ajouté: "Nous n'échapperons à leur tyrannie qu'à la condition d'en saisir le dynamisme interne et de le faire servir à des fins productives."

Aujourd'hui, les participants à ce colloque de l'ACELF étudieront le thème: "Bilan et perspectives de la télévision éducative". Les expériences tentées à l'étranger et dans différentes provinces du Canada seront alors exposées aux congressistes.



LUCIEN 'FRENCHY' JARRAUD annonceur-vedette du poste CJMS, fait constamment face au public. Il se doit de conserver une apparence soignée: c'est pourquoi il confie l'entretien de sa coiffure aux spécialistes de la coupe au rasoir du salon de barbier Palais du Commerce, 1600 Berri (local 2), Vt. 9-0013. Faites de même et ayez plus belle apparence.

Les 8 navires... (Suite de la première page) plus de 10 pour cent de tous les voyages effectués par les navires du monde libre vers Cuba", dit l'Administration. "Des 43 pétroliers dans le commerce cubain, 16 sont associés avec ce groupe de sociétés maritimes".

Le président Kennedy a recommandé aux pays de l'OTAN de restreindre l'utilisation de leurs navires marchands pour le transport des marchandises communistes vers Cuba et a déclaré que dans deux semaines, les ports américains seront fermés aux navires qui transportent des produits communistes vers Cuba, au cours du même voyage. Des principaux alliés occidentaux, seule l'Allemagne occidentale a laissé entendre qu'elle tentera de faire cesser l'utilisation des navires allemands pour ce commerce. La Grande-Bretagne a fait savoir qu'elle n'interviendrait pas.

L'administration maritime souligne que cinq des navires appartiennent à la Halifax Freighters Limited, de Halifax; deux à l'Acadia Overseas Freighters Limited, de Halifax; et un aux Vancouver Oriental Lines Limited, de Vancouver. Toutes ces sociétés canadiennes seraient des filiales de Counties Ship Management Company Limited, de Londres.

Le Loire PRÉSENTE... ARYS et son TRIO Chaque jour au bar de "La Loire" pour le cocktail, à partir de 5 h. p.m. Le samedi soir, Arys joue à partir de 6 h. p.m. pendant que vous savourez le fameux dîner-buffet \$4.00 seulement! WINDSOR Face au square Dominion

Pour Vos PLANTATIONS d'Automne Visitez notre PALAIS DU JARDIN pour SEMENCES, OIGNONS à FLEURS, ARBRES et ARBUSTES FRUITIERS, PLANTES pour HAIES, ARBRES et ARBUSTES FRUITIERS, accessoires pour le GAZON, le JARDIN et la FERME, etc. Ouvert de 8 a.m. à 6 p.m. du lundi au jeudi, jusqu'à 9.30 p.m. les vendredis, 5 p.m. les samedis, jusqu'à tard en octobre. Guide du Jardinier (105 pages remplies d'illustrations), prix \$0.95. W. H. PERRON & Cie Ltée (51) 515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. (L'ARRO à PLOUFFE) TEL. MU. 1-1015

6 services jet par semaine sans escale Le moyen le plus pratique pour aller en EUROPE. PRATIQUE! — 6 vols par semaine en jet Boeing 707, à partir du 1er novembre. PRATIQUE! — départ tous les soirs (sauf lundi), à la même heure, 7h.45, de Montréal. PRATIQUE! — à Paris, correspondances par Caravelle ou Boeing 707 vers les grandes villes d'Europe et les quatre coins du monde. PRATIQUE! — voyage agréable et reposant, service impeccable, dans une ambiance bien française. PRATIQUE! — tarifs spéciaux: voyages de 17 jours, tarif familial, voyages par groupe, tarif pour émigrants, avions affrétés, etc. PRATIQUE! — vols de jour, départ de New York, tous les matins à 10h. à partir du 1er novembre. Consultez votre agent de voyages, au Air France, à Montréal, 1020, rue Sainte-Catherine ouest — UN. 1-9001. Hors de Montréal: ZENITH 4-5000. AIR FRANCE LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Presse Canadienne et de
la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 9 OCTOBRE 1962



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction Victor 4-3361
Sport Victor 4-3362
Tirage Victor 4-3364
Expédition Victor 4-3365
Composition Victor 4-3366

Appui unanime du NPD d'Ontario au programme d'assurance-santé

TORONTO. — Le Nouveau parti démocratique de l'Ontario, réuni en congrès, a accordé un appui unanime à la motion incluant un régime d'assurance-santé gouvernemental au programme électoral du parti en vue du prochain scrutin provincial dans cette province.

Les 782 délégués au congrès, mettant fin à des délibérations de trois jours, ont rejeté d'un autre côté des amendements suggérés par des membres de l'assistance, aux termes desquels le NPD était invité à proposer au corps électoral l'établissement des hôpitaux et l'émission par l'Etat de permis pour la pratique de la médecine. Le Dr Guy Mersereau, de Welland, a qualifié ces amendements de «coercitifs» et a déclaré que de telles mesures avaient été proposées en Saskatchewan au moment où on établissait un programme d'assurance-santé et qu'elles n'avaient contribué qu'à détériorer la situation.

Le Dr Mersereau a ajouté qu'une «minorité substantielle» de médecins de l'Ontario favorisait l'établissement d'un programme d'assurance-santé par le gouvernement et que cette minorité est prête à orienter l'opinion des médecins sur la question, non pas par la coercition, mais par une honnête discussion.

M. Donald C. MacDonald, chef provincial du parti, qui

a été réélu à son poste pour un mandat de deux ans, s'est dit d'accord avec le Dr Mersereau. «Nous n'avons pas l'intention, a-t-il dit, de partir en guerre contre la profession médicale. Toutefois, nous n'avons pas l'intention de faire des compromis quant aux cinq principes de base contenus dans notre proposition.»

La résolution stipule que doit être établi un programme d'assurance-santé auquel tous doivent apporter leur contribution et sur lequel tous ceux qui ont besoin de soins médicaux puissent compter.

Bien que la responsabilité première de l'établissement d'un tel programme doive reposer sur les épaules du gouvernement fédéral, une province comme l'Ontario est en mesure d'assumer ces responsabilités si le gouvernement fédéral néglige de le faire.

La résolution indique de plus que le programme d'assurance-santé, tel que proposé par le NPD, sera établi par étapes et financé par des contributions individuelles raisonnables et à même le revenu général de la province.

"EDUCATION" AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ADA

Comment réussir dans le commerce de l'épicerie

Comment un épiciériste peut-il effectuer le plus grand nombre de ventes possibles par pied carré dans son magasin et réaliser le plus grand profit net possible par article vendu et par secteur? Telle est la tâche à laquelle se voue l'Association des détaillants en alimentation de la province de Québec, auprès de quelque 400 épiciéristes réunis présentement en congrès au Reine-Elisabeth.

Au cours d'une séance d'étude, hier après-midi, les congressistes se sont penchés sur les problèmes de l'aménagement de la marchandise à l'intérieur d'une épicerie et ce, à partir de données «non techniques, mais psychologiques» précises du consommateur, plus particulièrement en l'occurrence, de la ménagère.

On y a étudié des phénomènes comme l'ordre logique des achats, les produits à demander et les produits «à impulsion», ou encore comment faire acheter davantage le consommateur, la question

des marques nouvelles, des marques connues, des formats, et des prix, le tout à partir d'une analyse approfondie de la psychologie de l'acheteur.

Tout se fait en profondeur, mais est expliqué par des spécialistes dans un langage qui convient au plus grand nombre. Pour connaître la ménagère, on analyse d'abord comment fonctionne un cerveau humain, on démontre qu'un «acte mental», on détermine le rôle des sens internes et des sens externes dans l'acte d'achat, puis on examine l'imagination, la mémoire de l'acheteur moyen.

Par les recherches qu'elle a menées, l'Association des détaillants en alimentation de la province de Québec a conclu que l'achat à l'épicerie est fait presque exclusivement par les femmes. Quand ce n'est pas elle-même qui achète, c'est l'enfant ou le mari, mais qui sont mandatés en quelque sorte par la femme pour acheter tel ou tel produit.

On a établi que c'est la femme qui est la grande responsable du foyer en matière alimentaire, qui décide non seulement des choses à manger mais des marques à acheter. D'un autre côté, c'est la femme qui administre le budget dans plus de 80 pour cent des cas.

L'Association conclut que l'épicerie doit être faite en fonction de la femme. Il est sûr que la femme achète quand même si l'épicerie ne respecte pas ces normes, mais la clé du succès pour l'épicerie, c'est que la femme achète toujours davantage.

Elections

M. Marcel Emond Paradis a été élu président de la Chambre de Commerce des Jeunes, Hampstead, Outremont, Ville Mont-Royal et Westmount.

Les autres membres élus au comité exécutif sont: Mlle Suzanne Gauvreau, vice-présidente et directrice des relations extérieures; M. René Fortin, vice-président exécutif; M. Jean-Paul Zigby, c.a., trésorier; et M. Hughes Ferron, secrétaire.

Les partis doivent devenir de puissants organismes d'éducation

M. Léon Dion: Il faut mettre fin à "l'ère des organisateurs politiques"

Par Jules LeBlanc

«Les chefs des partis politiques devraient enfin comprendre ceci: l'intérêt supérieur de la collectivité exige que la tendance actuelle des partis à n'être que de simples machines électorales soit renversée sans délai. Il faut que les partis deviennent les puissants organismes d'éducation qu'ils auraient dû toujours être. L'ère des organisateurs politiques doit être considérée comme révolue: une nouvelle ère — celle des éducateurs — doit s'ouvrir.»

Voilà ce qu'affirme M. Léon Dion, directeur du département de sciences politiques de l'université Laval, dans un article intitulé: «Perspectives sur l'éducation politique des adultes». Cet article est contenu dans l'ouvrage «Cahier d'information et de documentation que vient de publier l'Institut canadien d'éducation des adultes».

Dans ce cahier de 87 pages, qui est présenté par Mlle Madeleine Joubert, la secrétaire générale de l'I.C.E.A., quatre professeurs de la faculté des sciences sociales de l'université Laval étudient «l'adulte dans son rôle politique». En plus de M. Dion, M. Jean Charles Bonenfant analyse «Les régimes politiques», M. Claude Morin parle de «La détermination des politiques gouvernementales» et M. Vincent Lemieux traite de «La participation à la vie politique».

Un état de passivité

Selon M. Dion, les partis politiques constituent, dans nos sociétés occidentales, les principales organisations d'intégration politique des masses. Or, dans quelle mesure ont-ils contribué à la former et à l'éduquer?

«En dehors des périodes électorales, affirme-t-il, les activités des organisations partisanes sont presque nulles. Inversement, durant les campagnes électorales, les propagandes partisanes sont si intenses, si intéressées, si manifestement orientées vers la cueillette massive des votes, qu'il faudrait être aveugle ou naïf pour croire que les partis politiques peuvent exercer une influence profonde et durable sur la population.

«D'où le désintéressement de plus en plus marqué de la part de la majorité vis-à-vis des campagnes électorales en particulier, et des activités politiques en général. Seul le recours à des techniques démagogiques ou encore à des promesses insensées semble parvenir à éveiller le peuple de sa profonde torpeur.»

M. Dion ajoute que «nous pourrions difficilement exagérer les terribles conséquences qui pourraient résulter éventuellement de la piètre performance éducative des partis politiques majeurs.»

Des résonances profondes

Il affirme par la suite que les administrateurs, les hommes politiques et les souverains ont un rôle important à jouer en éducation politique, que «leurs actes et leurs idées, qu'ils le veulent ou non, ont des résonances populaires profondes», qu'ils sont particulièrement bien placés pour jouer ce rôle: prestige, informations, moyens de diffusion.

Le MLF et le renvoi des professeurs de J.-Cartier

professeurs de J.-Cartier

"Le Frère Untel avait raison..."

«Le Département de l'Instruction publique, le Comité catholique et ses vingt-deux évêques viennent de manifester une fois de plus, et cette fois au grand jour, leur autoritarisme arbitraire et destructeur. C'est en ces termes que le docteur Jacques Mackay, président du Mouvement laïque de langue française, commentait ces jours derniers la décision du Comité catholique de punir sévèrement les six professeurs de l'École normale Jacques-Cartier qui l'année dernière s'étaient permis de réclamer publiquement des réformes importantes.

On sait que le Comité catholique a pris cette décision malgré la recommandation de sa propre commission d'enquête qu'il avait pourtant désignée lui-même.

«Rarement», dit-il, «le docteur Mackay, un organisme officiel ose-t-il manifester autant de cynisme et d'impudence dans l'injustice. Faut-il croire que dans la province de Québec il suffit encore d'être en place et d'avoir l'appui des évêques pour pouvoir en toute sécurité ruiner la carrière d'hommes dont la compétence n'est mise en doute par personne et dont le courage a été un stimulant et un objet d'admiration pour tous les esprits progressifs de la province.»

Ainsi donc quand le frère Untel parlait de la «grande peur» des enseignants, il avait raison: il y a de quoi avoir peur. On réduit au silence ceux qui veulent transformer notre système éducatif.

«A cet égard», poursuit le docteur Mackay, «la commission Montpetit mérite un blâme sévère et porte une responsabilité très grave. En effet, même si elle a recommandé de maintenir en place les six professeurs elle s'est dérobée au devoir de tirer les conclusions découlant de ses recommandations mêmes, puisque les réformes qu'elle suggère sont celles-là mêmes que réclamaient les six professeurs. De quel sophisme les commissaires ont-ils dû se rendre coupables pour absoudre les administrateurs du DIP et ne pas mettre en cause leur entière autorité sur l'avenir des écoles normales, tout en reconnaissant que rien ne doit subsister du mode d'administration que ces derniers cherchent à conserver.»

Mais ce qui est plus grave encore, ajoute le docteur Mackay, c'est que les membres de la commission ont feint d'ignorer que c'était la liberté de penser de tout notre corps enseignant qui était en cause. Au rebours du courageux frère Untel les membres de la commission Montpetit ont donné le coup de pied de l'âne à ceux qui tentaient de desserrer l'étau de la peur qui empissonne sans cesse notre société.

La mission commerciale française arrive au Canada avec des objectifs bien précis

Quelques-uns parmi les hommes d'affaires les plus puissants de France arrivent aujourd'hui au Canada où ils passeront une semaine.

Cette mission commerciale — initiative du CNPF (Conseil national du patronat français) est dirigée par M. Wilfrid Baumgartner, ancien président de la Banque de France et ancien ministre des finances dans le gouvernement Debré. Elle comprend également M. Max Flechet, ancien secrétaire d'Etat aux affaires économiques et M. Dreyfus, président et directeur général des usines Renault. La Siderurgie française est également représentée. Le propos de ce voyage d'une semaine au Canada et plus spécialement dans la province de Québec sera d'étudier attentivement les possibilités d'investissements français en territoire canadien.

Les industriels français seront reçus successivement par MM. Diefenbaker à Ottawa et Jean Lesage à Québec et John Roberts à Toronto.

La mission commerciale quittera le Canada le 16 octobre prochain, en laissant derrière elle un certain nombre d'experts qui poursuivront les entretiens commencés à l'échelon supérieur. Ces experts resteront au Canada et dans la province de Québec plusieurs semaines et pour certains, plusieurs mois; il sera possible alors que des projets concernant aussi bien la sidérurgie québécoise et l'implantation d'une usine d'assemblage de voitures prennent corps ou même soient annoncés.

Les observateurs soulignent que c'est là la mission commerciale la plus consistante qui visite la province de Québec et appellent que le général de Gaulle, lors de son dernier voyage au Canada, avait fait part à ses proches collaborateurs de la

nécessité qu'avait la France de s'intéresser au Canada, tant du point de vue économique qu'éthnique.

Voici rapidement le programme de la mission française: **Mardi**: arrivée à Ottawa après une courte escale à Montréal; **Mercredi**: réunion de travail avec les principaux ministres fédéraux; rencontre avec le premier ministre Diefenbaker. Visite aux Communautés l'après-midi, puis nouvelle réunion de travail. Le soir réception par l'ambassadeur de France; **Jouedi**: survol de la Voie maritime et arrivée à Québec. Dans l'après-midi, conférence de travail avec M. Jean Lesage qui sera entouré de ses collaborateurs des ministères de l'industrie, des richesses naturelles, des finances et du Conseil d'orientation économique; **Vendredi**: reprise de la conférence de travail qui se poursuivra toute la journée. Le soir la mission est attendue à Montréal où l'aura précédée M. Baumgartner; **Samedi**: la mission se sépare pour participer à divers travaux à Montréal et au Seignory Club. Le soir la Chambre de commerce française donne une réception en son honneur au restaurant de l'île Sainte-Hélène. M. Jean Drapeau sera présent; **Dimanche**: colloque au Seignory Club avec la National Industrial Conference Board; **Lundi**: réunion de travail à Toronto avec les ministères de l'Ontario; **Mardi**: les membres de la mission visiteront un certain nombre de réalisations industrielles en Ontario. Départ pour la France.

Un chômeur se rend, pieds nus, de Mil à Ste-Anne de Beauré

STE-ANNE-DE-BEAURÉ. — Ignorant l'avertissement des médecins de danger que le grangère de dépeuple dans ses pieds ensanglantés, Rosario Morin a quitté l'hôpital Saint-Sacrement de Québec dimanche matin pour parcourir les 25 derniers milles qui le séparaient de son objectif, le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beauré.

Un célibataire âgé de 29 ans qui est en chômage depuis 18 mois, Rosario Morin a quitté Montréal à pied le dimanche 30 octobre pour se rendre au sanctuaire national de Ste-Anne dans le but d'obtenir la faveur de trouver un emploi. Il avait juré à son amie qu'il ferait le trajet pieds nus.

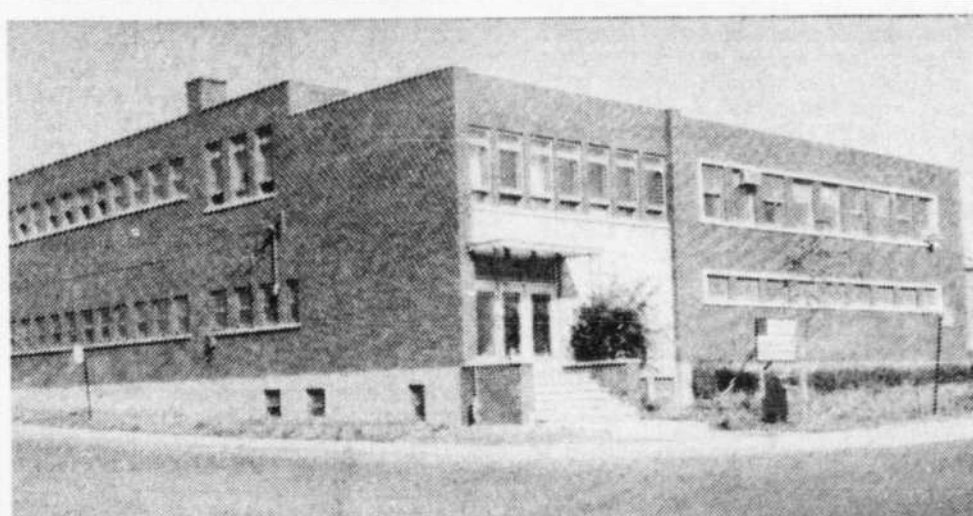
Il a tenu parole, longeant la route de la rive nord du Saint-Laurent par un temps parfois ensoleillé et humide et une température frisante parfois 30 degrés.

Le robuste ouvrier de l'industrie de la construction, qui est opérateur de bélier mécanique de son métier, est arrivé dans la vieille capitale samedi. Il avait une cheville enflée, ses souliers étaient percés et il avait les pieds couverts d'ampoules.

Morin est blessé à une cheville mercredi soir dernier lorsqu'il s'est jeté dans un fossé pour éviter d'être heurté par un camion.

Un bon Samaritain qui passait en automobile a recueilli le pèlerin qui marchait de peine et de misère à cause de cette entorse et l'a conduit à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières.

Morin a déclaré au cours d'une interview à Québec que le personnel médical de la salle d'urgence de l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, à qui il a fait le récit de son aventure, l'a pris pour un imbécile et a refusé de lui prodiguer les premiers soins. Il a ajouté qu'un médecin lui a finalement lancé un paquet de bandages en lui disant de se faire un pansement tout seul.



Le "nouveau" collège St-Denis sera prêt au début de novembre

Le collège Saint-Denis prendra possession de ses nouveaux locaux de façon définitive dans la première semaine du mois de novembre. Les travaux de réfection se poursuivent à un rythme rapide et l'aménagement s'effectuera au cours de la fin de semaine de la Toussaint.

Un immeuble plus spacieux est devenu nécessaire à la suite de l'accroissement considérable de la population scolaire. En effet, le nombre d'étudiants a presque quadruplé depuis l'année dernière. Depuis 1959, l'inscription s'élevait à environ 75 élèves en septembre et atteignait la centaine à la fin de juin. Cependant, la dernière année scolaire avait vu décliner ce nombre jusqu'à 52 en septembre, à cause de la date tardive de l'ouverture des classes provoquée par les événements difficiles de l'été précédent; toutefois, l'année scolaire se terminait avec 116 élèves, le chiffre le plus élevé de l'histoire du collège et la plus forte augmentation jamais enregistrée au cours d'une même année, soit 123%.

La présente année scolaire s'est ouverte le 18 septembre

avec 163 élèves, dont 38 jeunes filles; il faut alors déduire les classes à quatre niveaux (versification, belles-lettres, rhétorique et philosophie) afin de conserver la caractéristique de classes restreintes à une quinzaine d'étudiants.

Les locaux actuels de la rue Saint-Denis, déjà défectueux et tout à fait inadéquats, sont donc devenus surchargés et franchement impropres au travail intellectuel. L'immeuble du boulevard St-Joseph, à l'angle de la 10e avenue à Rosemont, ne revêt évidemment pas l'aspect imposant et le confort enviable de plusieurs maisons d'éducation; cependant, si on le compare à l'édifice minable dans lequel le Collège Saint-Denis a poursuivi son travail depuis treize ans, un pas important vient d'être franchi qui sera le prélude d'un essor véritable dont les étudiants seront les premiers bénéficiaires.

Le nouvel immeuble épouse la forme d'un L et occupe la majeure partie d'un terrain de 100 pieds de largeur par 200 pieds de profondeur. La superficie totale de plancher couvre 23,160 pieds carrés répartis sur deux vastes étages.

Sur le plan strictement pédagogique, 15 locaux seront affectés à des salles de cours dont les plus spacieux serviront aux cours communs d'une même classe et les moins spacieux aux cours optionnels. Un local assez vaste abritera un laboratoire d'art plastique pour les élèves des premières années du classique et les cours de géographie pour les étudiants des classes supérieures. Les laboratoires de chimie et de physique occuperont des pièces plus exigües au sous-sol puisque les groupes qui s'y rendent dépassent rarement 10 élèves. Les étudiants du niveau collégial, pour lesquels aucune période d'études n'est prévue à l'horaire, disposeront d'une bibliothèque-salle d'étude où ils pourront travailler à loisir durant leur temps libre, s'ils le désirent.

Le Québec est le centre des distilleries clandestines

SUDBURY. — La gendarmerie royale du Canada annonce que des distilleries clandestines installées dans le Québec fournissent en spiritueux les «marchés lucratifs» de la province et ceux du nord de l'Ontario.

Le communiqué a été diffusé après une saisie de dix gallons d'alcool froleté dans un camion dont le chauffeur a été arrêté. La police a d'autre part saisi soixante-deux gallons d'alcool dans une maison de rapport et quarante-cinq autres gallons dans un camion conduit par un nommé Maurice Landry. Toutes ces saisies ont eu lieu à Sudbury. Selon la Gendarmerie royale, une des distilleries peut fabriquer cent cinquante gallons par jour. Elle serait dirigée par une bande spécialisée dans le trafic de l'alcool. La police poursuit ses recherches et signale qu'elle a déjà procédé à plusieurs arrestations.

BYRRH
vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUTILLÉ EN FRANCE

En vente dans tous les magasins de la R.A.Q. — Numéro 340B

TOUTES LES ARTÈRES CONVERGENT VERS

PLACE

CREMAZIE

LE COEUR DE LA HAUTE VILLE

Information: tel. 389-1372

UN COMPLEXE ERIGÉ PAR THREE STAR CONSTRUCTION

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE CONCILE

4e édition
100e mille

LE CONCILE

questions réponses

Questions et réponses par le Père André Bilodeau, O.M.I.

Brochure de 64 pages sous couverture de 2 couleurs avec photo du Pape, telle qu'illustrée

Prix spécial de propagande: .25 l'unité - 5 brochures pour \$1. - \$18. le cent - \$150. le mille

Adressez toute commande à

CHRÉTIEN ET APOTRE

4334, RUE SAINT-DENIS — MONTREAL 18, P.Q.

Commandes téléphoniques: 845-6589

Moscou ignore une note occidentale sur Berlin

BERLIN. — Les autorités soviétiques ont ignoré des protestations occidentales contre l'interdiction faite à une ambulance de l'armée britannique de pénétrer dans Berlin-Est, pour venir en aide à un homme blessé. M. Panine, chef du protocole soviétique à Berlin-Est, a écouté la lecture d'une note anglo-américano-française de protestations par M. Ralph Banfield, chef du protocole britannique. Puis il a dit à Banfield que l'affaire ne concernait pas les Russes mais "la République démocratique allemande", le régime de l'Allemagne de l'Est que l'Ouest n'a pas reconnu.

Les notes de protestations ont été rédigées dans des termes identiques par les ambassadeurs américain, britannique et français en Allemagne. Mais les Russes ont tout habituellement de se décharger de leurs responsabilités lorsqu'il s'agit de Berlin.

Le parti social démocrate du maire Willy Brandt a demandé aux puissances occidentales d'empêcher les véhicules soviétiques de pénétrer dans Berlin-Ouest, comme mesure de représailles. Les autobus soviétiques transportent quotidiennement un détachement russe dans Berlin-Ouest pour la garde au monument aux morts soviétiques.

Washington retire une partie de ses troupes à Ole Miss

OXFORD. — Alors que le gouvernement fédéral a retiré une partie de ses troupes de l'université du Mississippi, la Cour suprême des Etats-Unis a rejeté purement et simplement un recours du gouvernement de l'Etat du Mississippi qui contestait la légalité des décisions judiciaires qui ont conduit à l'intégration de James Meredith à Ole Miss.

Le procureur général du Mississippi avait demandé à la Cour suprême de renverser une décision de la cour d'appel fédérale au sujet de Meredith. Celle-ci, sans donner d'explication, a rejeté l'appel de l'Etat.

Par ailleurs le retrait de quelque 3.400 militaires américains du campus de l'université laisse maintenant à 10.000 environ le nombre des soldats fédéraux en position à Oxford afin de prévenir la répétition des sanglants incidents de lundi dernier.



Lord Heath suggère deux amendements mineurs

Londres-CEE: calendrier accéléré

BRUXELLES. — La première journée de la reprise des négociations entre la Grande-Bretagne et le Marché commun a été marquée par un accord global sur le calendrier et l'ordre du jour des prochaines rencontres et par un discours du négociateur britannique, M. Heath.

Celui-ci, faisant part aux ministres des Six de la récente conférence des premiers ministres du Commonwealth, a suggéré deux amendements aux accords déjà conclus, et qui touchent plus particulièrement l'Inde, le Pakistan et Ceylan. Ces amendements concernent la date à laquelle un traité commercial entre la CEE élargie et les trois pays asiatiques entrera en vigueur. Dans un accord réalisé avant l'ajournement du mois d'août, il avait été convenu que le traité commercial qui régirait les importations et les exportations avec l'Inde, le Pakistan et Ceylan deviendrait effectif en 1966. Les pays intéressés voudraient aujourd'hui que cette date soit quelque peu avancée.

Les observateurs politiques pensent que ces amendements sont quelques-unes des "nouvelles propositions" que le premier ministre Macmillan annonçait en fin de semaine.

Lord Heath a d'autre part fait savoir aux Six que le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie aimeraient que le Marché commun étudie attentivement les mesures de libéralisation commerciale adoptées par le président Kennedy, avant d'en venir à la question de l'adhésion elle-même de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne.

Le négociateur anglais a également fait remarquer que les trois pays de la zone tempérée redoutent que les possibilités agricoles d'un Marché commun élargi (donc avec la Grande-Bretagne) satisfassent à la demande antérieure et que cette situation porte un coup aux tarifs actuellement en vigueur pour les produits agricoles à travers le monde.

Il a, d'autre part, été arrêté que les ministres européens auront de nouvelles négociations avec la Grande-Bretagne les 25, 26 et 27 octobre sur la question de l'agriculture anglaise et sur les exportations de l'Inde, du Ceylan et du Pakistan. D'autres rencontres sont prévues les 13, 16 et 17 novembre pour étudier la question des produits agricoles de la zone tempérée du Commonwealth et pour arrêter les modalités financières de la politique financière agricole de la CEE. D'autres négociations auront lieu les 29 et 30 novembre et le 1er décembre et les 10, 11 et 12 décembre.

L'EUROPE EST DE \$138 PLUS PRÈS!

Envolez-vous vers l'Europe ou la Grande-Bretagne à bord d'un réacteur d'Air Canada, pour des vacances de deux semaines. Bénéficiez du tarif de l'Excursion de 17 jours, en réactés, classe économique et votre billet vous coûtera \$138.00 de moins qu'en toute autre période de l'année! Les tarifs de l'Excursion de 17 jours seront en vigueur du 1er octobre au 31 mars. Voyagez en tout confort à bord d'un DC-8 vers l'Angleterre, l'Ecosse, la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'Irlande ou vers n'importe quel autre pays d'Europe, en prenant un avion de correspondance. Ou, choisissez les services vers la Grande-Bretagne à bord d'un réacteur 707 ou d'un turbo-propulsé Britannia de BOAC, moins dispendieux (entente avec Air Canada). Vous ne payez que 10% comptant avant de partir, grâce au Plan: Voyagez maintenant — Payez plus tard. L'Europe est de \$138 plus près — consultez votre agent de voyages ou Air Canada, dès maintenant!

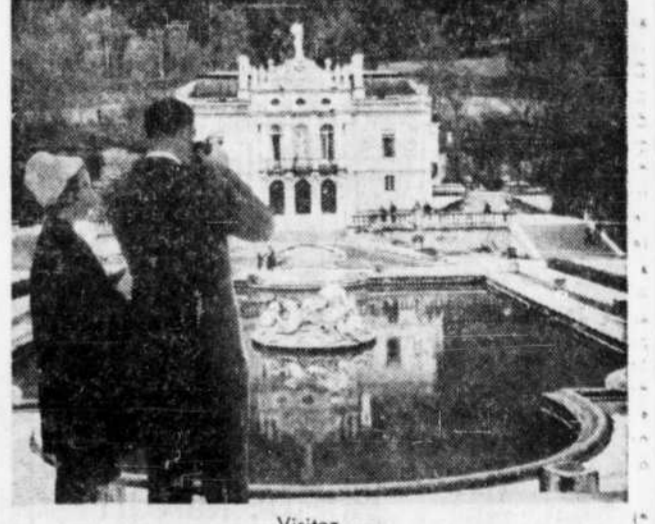
Voici comment vous épargnez:
Montréal vers Londres \$355.70 (\$35.57 comptant)
Montréal vers Paris \$398.50 (\$39.85 comptant)

Les tarifs mentionnés sont ceux d'Air Canada pour l'Excursion de 17 jours, aller-retour, en réactés, classe économique. En vigueur du 1er octobre 1962 au 1er mars 1963.

NOUVEAUX "VAL-U-TOURS" d'AIR CANADA et BOAC! Visitez l'Europe à des tarifs-abaisés, grâce à ces nouveaux et merveilleux voyages! Exemple: seulement \$156.75 (par personne, pour deux) plus le tarif pour l'avion, pour un voyage de 15 jours en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en Angleterre! (Voyage no IT BF VP). Consultez votre agent de voyages dès aujourd'hui sur les "VAL-U-TOURS" d'Air Canada et BOAC!



Voyagez...

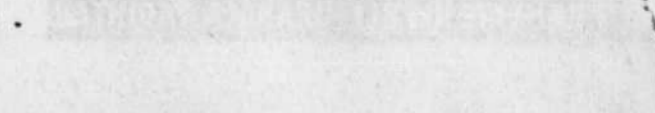


Visitez...



Faites du ski

Consultez votre agent de voyages ou appelez Air Canada HU. 9-3411



AUX QUATRE COINS DU MONDE

L'état d'urgence est proclamé au Venezuela

CARACAS. — Devant l'aggravation de la situation intérieure, le président Romulo Betancourt du Venezuela a suspendu les garanties constitutionnelles. Cette décision permet à la police et aux forces de l'ordre d'imposer la censure sur les informations, de procéder à des arrestations arbitraires et de jeter en prison tout suspect.

Depuis dimanche, des éléments extrémistes ont entrepris le harcèlement de plusieurs casernes et ont fait exploser une bombe dans un grand hôtel de Caracas. Une cinquantaine de personnes auraient été blessées et les commandants militaires ont obtenu du président Betancourt qu'il suspende les garanties constitutionnelles. Dans le centre de la ville, un combat de près de quatre heures s'est déroulé entre les forces de l'ordre et des tireurs isolés qui avaient pris position sur un immeuble, en face d'une caserne.

Toute la journée d'hier des coups de feu sporadiques ont été entendus dans plusieurs quartiers de la capitale.

Le gouvernement vénézuélien accuse les communistes "et leurs alliés" d'être à l'origine de ces incidents.

SUDREAU

PARIS. — M. Pierre Sudreau, ministre de l'éducation dans le cabinet Georges Pompidou, a officiellement confirmé sa démission. M. Sudreau a précisé qu'il avait pris cette décision à cause du différend qui l'oppose à de Gaulle sur la question de la réforme constitutionnelle. La rumeur de sa démission circulait dans les milieux politiques français depuis une dizaine de jours. Il est possible que M. Louis Joxe, ministre des affaires algériennes, hérite du portefeuille de l'éducation.

LAOS

HANOI. — L'organe officiel du gouvernement communiste du Nord-Vietnam a accusé hier les Etats-Unis et leurs alliés d'entreprendre "gravement" les

accords de Genève sur le Laos en maintenant un personnel militaire dans plusieurs régions du Laos. Selon le journal Nhan Dan, des experts militaires américains sont toujours au Laos et se font passer pour des membres du personnel diplomatique. D'autres seraient "répartis" dans les bases militaires aux mains des forces occidentales du général Phoumi Nosavan et mettent sur pied des unités de commandos. Il y a quelques jours, les Occidentaux avaient accusé le Nord-Vietnam de n'avoir pas rapatrié des milliers de soldats nord-vietnamiens qui avaient combattu aux côtés des forces pro-communistes.

CUBA

LA HAVANE. — Le vice-premier ministre cubain, Raul Castro, a déclaré que si les Etats-Unis veulent la libération des 1.100 prisonniers capturés lors de l'invasion cubaine, ils n'avaient "qu'à payer la rançon". Le frère cadet de Fidel Castro a formulé cette remarque dans un discours prononcé à la télévision et capté à Key West, Floride. Un avocat américain, M. James Donovan, de New-York, est actuellement à La Havane où il négocie avec le premier ministre Fidel Castro la libération des 1.113 prisonniers capturés lors de l'invasion avortée du 17 avril 1961.

DÉSORDRES

WASHINGTON. — Selon certaines informations parvenues dans plusieurs chancelleries occidentales, des désordres se seraient produits dans la région de Rostov, en Union soviétique, dans le courant du mois de juin. Le mécontentement d'une partie de la population, consécutive à l'imposition de nouvelles taxes sur le beurre et la viande, aurait obligé l'armée russe à intervenir. Des rapports contradictoires disent que les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur la foule pour la disperser, d'autres disent seulement que l'armée a tiré au-dessus des têtes. Ces incidents se seraient produits dans la petite ville de Novochevassk, sur le Don.

YOM KIPPUR

Les juifs du monde entier ont célébré le Yom Kippur, le jour de sanctification. Ils ont pour l'élimination de la paupérisé durant 24 heures et prié vêtus de la faim et des préjuvés ainsi que pour l'obtention

ÉVASIONS

BERLIN. — Trois jeunes gardes frontières de l'Allemagne de l'Est se sont enfuis à Berlin-Ouest en franchissant à la nage le canal qui sépare les deux secteurs. L'âge des évadés varie entre 18 et 20 ans.

PHILIP AUX É.U.

LONDRES. — Le palais de Buckingham a annoncé hier que le prince Philip fera un séjour de six jours à San Francisco. Il quittera Londres à bord d'un réacteur le 12 novembre pour arriver à San Francisco le même jour. Un porte-parole du palais de Buckingham a précisé que le duc d'Edimbourg "passera la majeure partie de son temps à San Francisco où il s'occupera de questions ayant trait à l'Union des gens de langue anglaise."

L'abbé qui créa le Mouvement d'Antigonish

Pour le "Père Jimmy" Tompkins de la Nouvelle-Ecosse, "Aide-toi le ciel t'aidera" était un article de foi. Lisé dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre pourquoi ce petit prêtre frêle parlait plus souvent du prix du poisson que du salaire du pêcheur et comment il fonda le Mouvement d'Antigonish pour combattre l'ignorance et la pauvreté chez les pêcheurs et les mineurs. Achetez Sélection aujourd'hui même!

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À **5 1/2%** D'INTÉRÊT

Pour des périodes d'un an à cinq ans

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

84, OUEST RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL VI. 9-9421

NOUVEAU TAPIS ÉLECTRIQUE EN ASPHALTE OU BÉTON NO-SNO

MAINTENANT... vous pouvez posséder A PEU DE FRAIS une entrée de garage SANS NEIGE durant tout l'hiver

Ce tapis consiste en des éléments électriques de chauffage fixés sur un treillis et prêts à être incorporés dans le béton ou l'asphalte. Le coût pour une installation dans l'asphalte est comparatif à celui d'une petite soufflerie à neige ordinaire. Dans le béton, le prix varie suivant les conditions et les dimensions de l'entrée. Le coût d'opération est d'environ 8 cents de l'heure pour une entrée de 8 pieds par 35 pieds. — Garantie d'un an.

VOUS ÊTES INVITÉ À VENIR VISITER L'INSTALLATION MODÈLE DU TAPIS "NO-SNO" CHEZ ROBIL, 10400, BOUL. LAJEUNESSE, PRÈS DE LA RUE FLEURY.

AUSSI DISPONIBLES:
• Tapis de chauffage électrique pour installation dans les sous-sols.
• Installation de chauffage électrique dans les gouttières
• Opérateur électronique pour portes de garage

Postez ce coupon pour recevoir gratuitement notre dépliant illustré.

E. R. CHAGNON & FILS LTÉE
8345 rue Pascal Gagnon, St-Leonard, P. Q.
Messieurs, J'aimerais recevoir, sans obligation, votre dépliant au sujet du tapis électrique "No-Sno".
NOM
ADRESSE
VILLE TEL.

TÉLÉPHONE **725 - 4785**

SERVICE DE DÉCORATION • BUREAUX D'EXÉCUTIFS • BUREAUX COMMERCIAUX • ÉDIFICES PUBLICS, etc.

Magnifique table console, style provincial italien, en beau noyer au fini satiné, avec grand miroir de la meilleure qualité, encadré du même bois. Telle qu'illustrée

André St. Amour

ORIGINALITÉ DANS LA DÉCORATION

Soyez avisés, fiez-vous à un décorateur d'une maison réputée afin de donner à votre home le charme et le bon goût qui refléteront votre personnalité.

ESTIMATION GRATUITE

Ouvert jeudi et vendredi soir

J.A. ST. AMOUR LIMITEE MEUBLES DE DISTINCTION

DECORATION INTERIEURE
6575 RUE SAINT-DENIS — CR. 4-8341
"A notre service depuis plus d'un demi-siècle"

ARTS · SPECTACLES



LES PORTES CLAQUENT, une comédie gaie de Michel Fermaud, continue sa carrière au Stella. Quand les portes ne claqueront plus, c'est Giraudoux qui prendra la relève (le 15) avec "Pour Lucrèce" que joueront Yvette Brind'Amour, Germaine Giroux, Gérard Poirier, Gilles Pelletier, etc...

Le 10 dans les locaux de l'Hydro-Québec inauguration de la murale de Mousseau

Monsieur Georges-Emile Lapalme, ministre des Affaires culturelles, et monsieur René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, seront les patrons d'honneur de l'exposition d'œuvres plastiques du peintre et sculpteur montrealais Mousseau. Cette exposition prendra place dans le hall du siège social de l'édifice Hydro-Québec.

Mousseau, qui a déjà exposé de ses œuvres à l'étranger, dans plusieurs pays d'Europe comme aux Etats-Unis, est en voie d'acquiescer une réputation internationale avec ses murales et sculptures lumineuses.

Dès l'âge de 17 ans, il étudia à l'atelier de Paul-Emile Borduas, l'un des premiers peintres abstraits au Canada. En 1956, Mousseau commença à s'intéresser à l'usage des matières plastiques en art. Elles lui permettent d'utiliser la lumière en transparence pour faire ressortir toute la luminosité de son œuvre.

Au nombre des tableaux et sculptures qu'il a créés au moyen de matières plastiques, on peut mentionner les sculptures lumineuses de la salle de concert des Jeunesses musicales au Mont-Orford (1960), la murale de l'édifice du journal Montreal Star (1961), la murale de l'édifice Hydro-Québec (1962).

A l'occasion de cette exposition, les visiteurs auront non seulement l'occasion d'apprécier la plus récente en même temps que la plus volumineuse œuvre de Mousseau à ce jour, soit la grande murale lumineuse qui éclaire et décore le grand hall de l'édifice Hydro-Québec, mais aussi des panneaux qui permettront de juger à volonté le jeu des couleurs lumineuses. Il convient de rappeler que la grande murale fut exécutée à la suite d'un concours auquel plus de 70 artistes prirent part. Au sujet de cette murale de Mousseau, le critique d'art Guy Viau écrivait: "La murale de Mousseau est un centre d'attraction tou-

jours mouvant et imprévisible, une invention qui se fait à mesure".

Outre la murale de l'Hydro-Québec, deux panneaux et deux sculptures sur plastique translucide seront aussi exposés. Les visiteurs pourront eux-mêmes créer plusieurs impressions lumineuses à travers ces tableaux à l'aide de contacts électriques.

Dans le but d'expliquer les procédés de l'artiste, une série de photographies le montrant au travail, sera aussi exposée. De plus, un film intitulé: "Dimension lumineuse" sera visionné. Ce film en couleurs illustre le travail de Mousseau lors de la réalisation de la murale de l'Hydro-Québec.

L'exposition de Mousseau débutera le 10 octobre 1962, à neuf heures du soir, et se poursuivra tous les soirs entre six heures et dix heures jusqu'au dimanche 21 octobre 1962. Les heures de projection du film sont fixées à 7:30 et à 9:30. L'artiste Mousseau invite le public à visiter l'exposition à l'Hydro-Québec, 75 ouest boul. Dorchester.

Après l'exposition de Montréal, Mousseau exposera à Rome et à Paris.

Assemblée annuelle du Conseil d'administration de l'O.S.M.

Le conseil d'administration de l'Orchestre Symphonique de Montréal a tenu son assemblée annuelle le 27 septembre dernier, à l'hôtel Ritz-Carlton. M. Paul Bienvu a été élu président pour la saison 1962-63, succédant à M. Alexander C. Howatson qui avait occupé ce poste durant trois saisons.

L'ex-président a passé brièvement en revue la saison dernière. "A plus d'un point de vue", a déclaré M. Howatson, "ce fut une saison mémorable. Notre orchestre a entrepris une tournée européenne qui a été couronnée de succès, grâce à son chef dynamique, Zubin Mehta. D'autant plus que notre trésorier vous a expliqué que cette tournée a bénéficié d'un budget spécial."

Il a ajouté que la campagne de souscription avait recueilli un montant record et que les concerts d'abonnement, les matinées symphoniques anglaises et françaises avaient été données dans des salles remplies à capacité.

Il a ensuite remercié le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des Arts de la Région Métropolitaine de Montréal et celui de la Province de Québec pour leurs subventions "sans lesquelles il nous serait impossible de continuer d'exister." Il a également adressé des remerciements au Montreal Star et à N. John G. McConnell, à la Compagnie Home Lines, aux Concerts Classiques Molson et à la direction du Ritz-Carlton pour leurs contributions substantielles ainsi qu'à tous les donateurs. M. Anson C. McKim a ensuite donné lecture du rapport financier pour 1961-62. Pour la première fois, le budget d'opération se chiffrait à \$499,819.00, soit près d'un demi-million. L'exercice financier s'est soldé par un surplus de \$3,788.00.

On a procédé ensuite à l'élection du comité exécutif, du comité consultatif et du bureau de direction. L'exécutif est composé de MM. Paul Bienvu, président; Alexander C. Howatson, Peter Kiburn et Lucien G. Rolland, vice-présidents; Anson C. McKim, trésorier; J. Andrew Powell, secrétaire et Pierre Béique, administrateur. Les membres sont MM. Dana T. Bartholomew, Charles Bronfman, André Charron, David Culver, Louis P. Gélinas, A.L. Lawes, André Leman, Claude P. Robillard, William Sofin et Edward C. Wood.

Le comité consultatif est composé de MM. Maurice Chartre, C.A., Jean-C. Lallemand et Herbert H. Lank. Les membres du bureau de direction sont MM. E.L. Alexander, Marc Masson-Bienvu, Gerald Bronfman, John Church, George A. Daly, Marc Dhavernas, Marcel Faribault, John S. Foch, Eliot S. Frost, C.A. Geoffroy, C.I., F.D. Gordon, N.D. Harkness, R.O. Johnson, R. Holley-Keefler, Louis A. Lapointe, Maurice Germain, John Hale, John G. McConnell, Alfred Miller, Berthold Mongeau, Bartlett Morgan, Hon. Jean Raymond, Jack Reitman, Leonard Shavick, Léon Simard, Peter N. Thomson, Paul Tremblay, Roland Thérien, Colin W. Webster et Laurence Weldon.

Le conseil d'administration de l'Orchestre Symphonique de Montréal a tenu son assemblée annuelle le 27 septembre dernier, à l'hôtel Ritz-Carlton. M. Paul Bienvu a été élu président pour la saison 1962-63, succédant à M. Alexander C. Howatson qui avait occupé ce poste durant trois saisons.

LE 14 AU RITZ CARLTON

Inauguration de la saison Pro musica avec Boyd Neel

C'est un ensemble canadien, l'Orchestre Hart House de Toronto, sous la direction de Boyd Neel, qui ouvrira la quinzième saison de la Société Pro Musica, dimanche, le 14 octobre prochain, à 4h.30 p.m. au Ritz-Carlton. On entendra également deux solistes, le soprano torontois Ilona Kombrink et le hautboisiste montrealais Melvin Berman.

Le programme comprendra des œuvres classiques et contemporaines. Boyd Neel dirigera des pages de Karl Friedrich Abel, Henry Purcell, Antonio Vivaldi, Joaquin Turina et Igor Stravinsky. Mlle Kombrink chantera la Chanson Perpetuelle de Chausson. Three French Songs du compositeur de Toronto, Harry Freedman et M. Berman fera entendre la Pièce Concertante No 4, pour hautbois et cordes, de Jean Papineau-Couture.

Doyen du Conservatoire Royal de Toronto, Boyd Neel est un musicien britannique qui fonda avant la guerre un orchestre de chambre qui portait son nom et dont les disques sont devenus des pièces de collection. L'orchestre Boyd Neel fit des tournées en Europe et en Amérique du Nord et parut au Festival de Salzbourg. Il y a quelques années, il organisa l'Orchestre Hart House nommé d'après la salle de concert de l'Université de Toronto. L'orchestre s'est fait entendre à l'Exposition de Bruxelles en 1958 comme délégué officiel du Canada et s'est fait entendre dans toutes les grandes villes canadiennes, sous les auspices du Conseil des Arts du Canada.

Née aux Etats-Unis, Ilona Kombrink est résidente du Canada depuis plusieurs années. Elle est vedette du Canadian Opera Company et du New York City Opera. Quant à Melvin Berman, il est premier hautbois de l'Orchestre Symphonique de Montréal depuis sept ans.

AU REINE ELISABETH

Georges Tapps et Lisa Caroll

Le nouveau programme de la salle Bonaventure de l'hôtel Reine Elisabeth met en vedette, jusqu'au 20 de ce mois, Georges Tapps et sa troupe

de danseurs ainsi que la chanteuse Lisa Caroll. Georges Tapps présente un numéro à claquettes. Lisa Caroll, qui initialement voulait se consacrer au grand répertoire, a trouvé sa véritable voix au music-hall.

INSTANTANÉ... Insolence

On reprend à la télévision une émission déjà célèbre dans le Québec et plus célèbre encore chez nos voisins américains: "les Insolences d'une caméra".

On sait de quoi il retourne. Une caméra cachée imprime sur la pellicule cinématographique les réactions d'un quidam sous lequel une trappe a été préalablement ménagée. A son insu évidemment.

J'ai regardé cette émission occasionnellement et j'ai bien ri, ma foi. Mais aussi comment résister quand on a sous les yeux les ridicules de nos semblables.

Cependant, tout bien réfléchi, je n'aime pas cette émission et je n'aime pas qu'on l'aime.

Parce qu'elle me paraît violer, oh!, non pas une vie intime, mais peut-être ce que nous avons de plus précieux après cette vie-là: la faculté de transmettre à notre visage en particulier le résultat physique d'une émotion, d'un sentiment. Et c'est précisément cela que les "Insolences d'une caméra" nous montre.

Or, je ne pense pas que c'est servir l'homme que de le donner en pâture aussi crue aux regards impitoyables des autres hommes.

Je sais. Il ne s'agit que d'un jeu et les spectateurs qui en rient ne savent même pas que leur rire est cruel.

Mais les commanditaires, eux, ne se sont pas trompés. Ils ont mis en plein dans le mille. Ils savaient que l'homme est un loup pour l'homme.

Nous le savions aussi. Mais ils nous ont appris que l'homme préfère encore être un singe pour l'homme.

Après tout, nous restons dans le règne des vertébrés.

Jean BASILE

Fin de "My Fair Lady" à New-York

NEW-YORK — "My Fair Lady" a terminé sa carrière sur le Broadway samedi dernier, au milieu d'une ovation tumultueuse. C'était la 2,717e représentation de cette comédie musicale à New-York, la plus longue carrière d'un spectacle de ce genre sur le Broadway.

Les recettes brutes de ce spectacle, qui a tenu l'affiche durant six ans et demi à New-York, ont été de l'ordre de \$65 millions, sans compter les recettes décaissant de la vente des disques. "My Fair Lady" est une œuvre de Alan Jay Lerner et Fritz Loewe et les créateurs des rôles du professeur Higgins et d'Eliza Doolittle furent Rex Harrison et Jules Andrews.

Téléselection

Le premier film de la journée au canal 2 sera une comédie sentimentale américaine de Walter Lang "Voyage sentimental". Ce long métrage raconte l'histoire d'une jeune femme qui, à la suite d'un malaise subi, apprend qu'elle est menacée de mort subite. Vedettes: John Payne et Maureen O'Hara. Ce film à 3h.

A 6h, "Ce soir ou jamais".

A 8h, reprise de "Joie de vivre", le téléroman de Jean Desprez, où l'on verra qu'il n'est pas facile pour une fille gâtée de prendre soudain la direction d'une maison.

A 8h.30, "Edition spéciale" avec pour animateur Paul-Emile Tremblay et pour participants Marthe Carrier, Louis Chantilly, Jacques Hébert et Yves Michaud.

A 9h, reprise des "Insolences d'une caméra". Des scènes croquées sur le vif montrant les réactions cocasses de gens victimes de subterfuges. L'animateur en est Paul Berval.

A 11h, un autre long métrage "Le Fric", un film de Maurice Cloche, avec Jean-Claude Pascal, Eleonora Rossi-Drago, Raymond Rouleau et Robert Hanin.

A la radio, à 1h.30, à l'émission "Une demi heure avec..." on parlera de Voltaire et de Mme du Châtelet — 3h.30, ce seront "les chefs d'œuvres de la musique" — à 8h, "Regard sur le Canada français" une revue des journaux de la province avec Réginald Martel comme animateur. Enfin, à 9h, "Concert symphonique" avec, aujourd'hui, des œuvres de Bloch, Barowski, Henry Barraud.

HORAIRES

- ANJOU — "Blaise", tous les soirs, à 8h; sam. et dim., à 8h.30. — Relâche lundi.
LA BOULANGERIE — "Monsieur Bonhomme et les Incendiaires", à 8h.
COMEDIE CANADIENNE — "Requiem pour une nonne", à 8h.45.
THEATRE STELLA — "Les Portes Claquent" — sur semaine, 8h.30; dim., 2h.30 et 7h.30.

CINEMA

- AQUETTE — "La Dolce Vita", à 8h.30; mar., mer., sam. et dim., à 2h; dim., à 8h.
AVENUE — "Carry On Cruising", à 1.30, 3.15, 5.00, 7.10, 9.15.
BIJOU — "Et Dieu Créa la Femme", à 12.30, 3.41, 6.32, 9.43. — "Pardonnez-nous nos Offenses", à 2.01, 5.12, 8.23.
CANADIEN — "Via Mala", à 12.00, 3.10, 6.25, 9.40. — "Le Péché et la Honte", à 1.30, 4.45, 8.00.
CAPITOL — "Lady and the Tramp", à 10.25, 12.30, 2.35, 4.35, 7.20, 9.25.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle "Alain-Resnais": "Lola Montez", 7h.30 et 10h; dim. 3h, 5h, 7h.30 et 10h; dim., 3h, 5h, 7h.30 et 10h.
DORVAL — (Salle Doré) "A Majority of One", à 6.10, 8.10, 10.10. — "Le Péché et la Honte", à 1.30, 4.45, 8.00.
FRANCAIS — "Le Monde de Suzie Wong", à 2.00, 5.30, 9.35. — "Un scandale à la Cour", à 12.20, 4.10, 8.00.
IMPERIAL — "The Wonderful World of the Brothers Grimm", en cinérama — 8 jours, 8 semaines, à 2h, et 8h.30; dimanche, 2h, 5h, et 8h.30.
KENT — "Waltz of the Toreadors", à 12.30, 2.35, 5.00, 7.10, 9.15.
LAVAL — "Via Mala", à 1.25, 4.25, 7.30, 10.30. — "Le Péché et la Honte", à 12.00, 2.55, 5.55, 9.00.
LORE — "Two Weeks in another Town", à 11.40, 12.50, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30.
MONKLAND — "Boys' Night Out", à 1.00, 5.30, 10.00. — "Lolita", à 2.55, 7.25.
OUTREMONT — "A Majority of One", à 1.00, 3.40, 6.20, 9.00.
PALACE — "Hemingway's Adventures of a Young Man", en semaine, à 10.20, 1.00, 3.35, 6.20, 9.05; dimanche, 1.00, 3.35, 6.20, 9.05.
PAPINEAU — "Le monde de Suzie Wong", à 2.20, 6.00, 9.50. — "Un scandale à la Cour", à 2.45, 6.30, 10.20.
PLACE VILLE-MARIE — "Boccaccio '70", à 12.00, 2.50, 5.45, 8.30.
PLAZA — "Via Mala", à 12.00, 3.10, 6.25, 9.40. — "Le Péché et la Honte", à 1.30, 4.45, 8.00.
PRINCESS — "Ring A Ding Rhythm", à 10.00, 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. — "The Three Stooges in Orbit", à 11.20, 2.20, 5.20, 8.20.
RIVOLI — "Le monde de Suzie Wong", à 2.20, 6.00, 9.50. — "Un scandale à la Cour", à 12.35, 4.25, 8.05.
SAINT-DENIS — "Et Dieu Créa la Femme", à 1.30, 4.45, 8.00. — "Pardonnez-nous nos Offenses", à 2.01, 5.12, 8.23.
SEVILLE — "Cinderella", mar., jeu. et ven., à 8h.15; lun., mer., sam. et dim., à 2h, et 8h.15; dim., à 2h, et 7h.45.
SNOWDON — "Adrive & Consent", à 8h, 8h.30, sam., dim. et mer., à 2h, et 8h.30.

LE RIDEAU VERT
Ce soir 8.30
Dim. 2.30 - 7.30
LES PORTES CLAQUENT
Dès le 15 octobre
POUR LUCRECE
J. GIRAUDOUX
Mise en scène de JEAN FAUCHER
AVEC
YVETTE BRIND'AMOUR, FRANÇOISE FAUCHER, DENISE ST-PIERRE, GERMAINE GIROUX, GILLES PELLETIER, GÉRARD POIRIER et ANDRÉ VALMY
AU STELLA - VI. 4-1793
\$1.98 - 4664 St-Denis

à l'Elysée
salle alain resnais
le film magistral du magistral Max Ophüls
Lola MONTEZ
Avec Anton Walbrook, Lise Delamare, Oskar Werner, Peter Lattinov et Martine Carol
en Cinémascope et Eastmancolor
salle eisenstein
LE RENDEZ-VOUS DE MINUIT
avec LILI PALMER et MICHEL AUCLAIR
VI. 2-6053

LE MONDE DE SUZIE WONG
WILLIAM HOLDEN, NANCY KWAN
TECHNICOLOR
SOPHIA LOREN
Au même programme
A L'AFFICHE
FRANCAIS RIVOLI, URANADA PAPINEAU

POUR LA PREMIERE FOIS, FILM EN TROIS SEQUENCES I
Boccaccio '70
JOSEPH E. LEVINE
Produit par CARLO PONTI
IN EASTMANCOLOR
Cinema
PLACE VILLE MARIE
HORAIRE:
Midi, 2.50, 5.45, 8.30
Tél.: 864-2644 A L'AFFICHE

Via Mala
D'après le célèbre roman de JOHN KNITTEL
GRANDS FILMS EN COULEURS
Dany Robin
LE PÉCHÉ ET LA HONTE
CANADIEN LAVAL PLAZA
Le écran de garantie des plus beaux films au monde

2e SEMAINE
ST DENIS BIJOU
Brigitte Bardot
Un film érotique, implacable et cruel
Marina VLADY
Robert ROSSEIN
PARDONNEZ NOS OFFENSES
CINEMASCOPE CURD JURGENS
La seule version originale et complète

L'UNIQUE RESTAURANT - OPÉRA AU CANADA
EXCELLENTE CRITIQUE
"THE DESERT SONG"
DE ROMBERG
Mettant en vedette
MARGO MCKINNON
JUSQU'AU 14 OCTOBRE
DINER DU JOUR DE L'ACTION DE GRACES
SPECIAL A LA DINDE
Enfants moitié prix
Au LutIn
qui bouffe
Vaste terrain de stationnement angle St-Grégoire et St-Hubert

La Femme AU FOYER ET DANS LE MONDE

Invités d'honneur chez Eaton pendant le grand gala canadien du commerce et des arts

Au cours du FESTIVAL CANADIEN, Eaton met en lumière non seulement les aspects industriels et artisanaux de notre pays, mais aussi certains aspects culturels. C'est ainsi que mercredi le 10 octobre paraîtront chez Eaton Madame Yvette Brind'Amour, la directrice du "RIDEAU VERT", théâtre Stella, ainsi que des membres renommés de cette troupe.

Collation des grades à l'Institut Pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame

Présidence conjointe de Mgr Lussier, recteur de l'université de Montréal et de M. Roland Vinette, secrétaire du Comité catholique et du Département de l'instruction publique

Samedi après-midi a eu lieu, à l'Institut pédagogique de la Congrégation de Notre-Dame, 4873, avenue Westmount, la collation annuelle des grades et brevets de pédagogie. La cérémonie était sous la présidence conjointe de M. Roland Vinette, secrétaire du Comité catholique et du Département de l'instruction publique, et de Mgr Irène Lussier, recteur de l'université de Montréal.



Son Excellence Mme Vanier s'intéresse avec beaucoup de sympathie aux enfants et à l'album des cartes de souhaits de l'UNICEF, c'est-à-dire cet organisme mondial qui recueille des fonds pour venir en aide à tous les enfants sous-alimentés ou malades des pays sous-développés.

Mlle Michelle Fleury professeur à l'Institut d'éducation physique

OTTAWA. — L'université d'Ottawa annonce la nomination de Mlle Michelle Fleury, chargée de cours à l'Institut d'éducation physique. Elle est la première femme engagée comme professeur à plein temps à cet institut, qui est un département de la faculté des arts de l'université.

Modes et couleurs des souliers pour le printemps 1963

L'industrie canadienne de la chaussure, annonce qu'au printemps prochain, la chaussure pour dames continuera d'être légère et souple, avec lignes allongées et très féminines. Cette prédiction a été faite à l'avant-première de presse des modes du printemps 63, juste avant l'ouverture de la Foire Canadienne du cuir et de la chaussure.

Nos habitudes gastronomiques

WINNIPEG. — Le nombre accru d'immigrants européens d'après-guerre, et une attitude plus libérale en ce qui a trait à la consommation des liquides avec les repas, apportent un changement notable dans les habitudes alimentaires canadiennes.

L'étude du droit pour les fortes travailleuses

VANCOUVER (PC). — Pour une jeune fille qui étudie le droit, la première année est la plus difficile, dit Wendy Moir qui en est à sa seconde année de droit à l'Université de la Colombie-Britannique.

Femme chimiste décorée

ATLANTIC CITY, N.J. — L'American Chemical Society vient de nommer le Dr Mildred Cohn, de l'université de Pennsylvanie, "La femme chimiste de l'année". Les membres de la société, qui tenaient une assemblée à Atlantic City, dans le New Jersey, ont décerné la médaille Garvan au Dr Cohn.

La Couture Chez Soi

Advertisement for 'La Couture Chez Soi' featuring a dress illustration and the number 9414. Text describes two versions of a dress and provides contact information for the service.



Présidente du Comité des jeunes, au bal "Gaieté grecque", qui aura lieu le 12 octobre, Mlle Suzanne Badaeux, assise à son bureau, travaille avec un membre de son comité, Mlle Nicole Courtois. Le bal au profit du Ballet national du Canada est organisé sous les auspices de la filiale montréalaise.

Horaires de la Radio

Table listing radio programs and their times for various stations including CBF, CFTM-TV, and CBMT.

Horaires de la Télévision

Table listing television programs and their times for various channels including CFTM-TV, CBMT, and CBF.

Petites annonces du "Devoir"

Advertisement for 'Devoir' classifieds, including sections for 'Argent Demande', 'Tailleur', 'Transport Camionnage', 'Bungalow à Repentigny', 'Chambre à Louer', 'Infirmerie Licenciée', 'Maison à Vendre', and 'Hercule Gamache'.


Brunelle & Trudel
 Guy Brunelle, C. d'A.A. — Yvon Trudel, C. d'A.A.
 COURTIERS D'ASSURANCE AGREES

1395 est, rue Fleury — DU. 1-1835
 MONTREAL

DALE & COMPANY LIMITED

S. M. ROSS, président

Service complet d'assurance par tout le Canada.
 Agents de Lloyd's à Montréal



Siège social
 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, P.Q.

Bureaux à
 Halifax • Montréal • Toronto • Winnipeg
 Edmonton • Calgary • Vancouver

Bureaux associés
 Payne & Hardy Ltd., Hamilton, Ont.

61e anniversaire — 1901 - 1962

GROUPE EQUITABLE

L'EQUITABLE CIE D'ASSURANCES GENERALES
 LA SOCIETE PROVINCIALE D'ASSURANCES GENERALES
 LA PROGRESSIVE CIE D'ASSURANCE

276 ouest, rue Saint-Jacques — Montréal

GEORGE DE LERY DEMERS, avocat
 Président

D. M. CHARBONNEAU J. J. MILORD
 Gérant général Secrétaire-trésorier

Royal-Globe Insurance Companies



THE HUDSON BAY INSURANCE COMPANY THE GLOBE INDEMNITY COMPANY OF CANADA
 THE LIVERPOOL & LONDON & GLOBE INSURANCE CO. LTD.

ROYAL INSURANCE CO. LIMITED

500 PLACE D'ARMES, MONTREAL

LE BLANC ELDRIDGE PARIZEAU, INC.
 Courtiers de Réassurance

Bureaux associés :

GÉRARD PARIZEAU, LTÉE, MONTREAL, CANADA
 ELDRIDGE & CO. LIMITED, LONDON, ENGLAND
 le BLANC et de NICOLAY, S.A., PARIS, FRANCE

LE BLANC ELDRIDGE PARIZEAU, INC.
 410, SAINT-NICOLAS, MONTREAL 1 — VI. 2-3453

UN. 6-4669

L. Gaston LeBlanc
 Courtier d'assurance agréé

1290, rue Saint-Denis
 Montréal

LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES

ETIENNE CREVIER, L.S.C., LL.D., F.I.I.C.

PAUL COURTOIS Président
 Vice-président et Gérant général (Assurance générale)

CAMILLE A. LANG, B.S.C., M.B.A.
 Gérant général (Assurance-vie)

SERVICE COMPLET D'ASSURANCE GÉNÉRALE ET D'ASSURANCE-VIE

Siège social: Edifice de La Prévoyance - 507, Place d'Armes, Montréal



L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES
 compagnie strictement canadienne en mesure de vous bien servir

vie et rentes de toutes espèces • incendie • automobile
 • vol • fidélité • garanti • glaces • responsabilité générale • transport terrestre • assurances multi-risques • polices combinées

Siège social: Québec Succursale: 132 Ouest, rue St-Jacques - Montréal

United States Fidelity and Guaranty Company
La Compagnie d'Assurance Fidélité du Canada

ACCIDENT — CAUTIONNEMENT
 INCENDIE — TRANSPORT — MULTI - RISQUES

MAURICE A. BEAUDRY — GERANT
 507 PLACE D'ARMES — MONTREAL

"Consultez votre agent ou courtier comme vous consultez votre médecin ou avocat"

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Québec, au 1er rang des provinces canadiennes pour les incendies et les dommages matériels qu'ils causent

Par Marcel Clément, B.A., L.L.L., rédacteur financier au Devoir

Nous sommes en pleine Semaine de la prévention des incendies au Canada en vertu d'une proclamation royale. Il importe donc que l'on observe cette semaine avec d'autant plus d'empressement que le Québec a eu le malheur de compter le plus grand nombre d'incendies l'an dernier parmi les provinces canadiennes et qu'il s'est aussi classé au 1er rang pour les pertes matérielles, attribuables au feu, en 1961 au regard de 1960, comme on le constatera dans le tableau reproduit dans une autre page.

Et dire que durant la même année, les pertes per capita au pays baissèrent de \$7.26 à \$7.00. Il ne faut pas s'enorgueillir du terrain gagné, car, elles furent il y a quelques années trois fois moindres en Norvège, 7 fois moindres en Angleterre et 20 fois moindres en Italie. Nul doute que chacun n'hésitera pas à parcourir les articles, reproduits dans cette section, afin de se familiariser davantage avec les risques d'incendie et d'être ensuite imbus de l'esprit de prévention du feu dans son propre intérêt aussi bien que dans celui de l'économie québécoise.

\$6,302,593.00 de pertes par le feu à Montréal l'an dernier seulement

Il va sans dire que le genre d'habitations à multiples logements, avec autant de systèmes de chauffage qui est le partage de la Métropole ou habite près des 2/5 de la population du Québec explique les pertes matérielles considérables enregistrées l'an dernier à cause du feu, d'autant plus que la majorité de nos villes ont ce genre d'habitation. S'il est vrai que les dommages matériels à Montréal furent de \$6,302,593.00 en 1961, il faut bien reconnaître toutefois que c'est un peu moins qu'en 1960 et beaucoup moins qu'en 1957 alors qu'ils se chiffrent à \$8,528,230.00. Comme 548 incendies furent attribuables à des fumeurs négligents, 264, à des allumettes, 444, à l'électricité, etc., un peu de précautions et de vigilance auraient pu prévenir l'éclosion de ces feux, et, aussi, les quelque 20 pertes de vie et les centaines de blessés. Grâce à l'excellent travail poursuivi par nos braves pompiers ayant à leur tête M. Armand Durette et, aussi grâce au service rendu par notre Commission des Incendies, dirigée par Me J.-B. Crepeau, commissaire, et son adjoint, M. J.D. McDougall et, enfin, grâce au service de prévention des incendies dirigé par M. J.P. Shaffer, Montréal s'immunise de plus en plus contre les risques de feu.

La lutte contre le feu nécessite au pays des investissements de \$250,000,000.00

La lutte contre l'incendie mobilise, de nos jours, bien des hommes et beaucoup de capitaux. Les services des pompiers

Il faut se familiariser avec les causes d'incendies

Selon la CANADIAN UNDERWRITER ASSOCIATION, groupant 160 compagnies d'assurances générales

Du 7 au 13 octobre aura lieu la semaine de la Prévention des Incendies. Cette semaine est observée chaque année: elle constitue un moyen d'éduquer nos citoyens sur la sécurité contre les incendies et, par là même, de diminuer les pertes de vie ainsi que les pertes matérielles enregistrées à chaque année.

Deux faits démontrent l'évidente nécessité d'une telle éducation: le feu au Canada en 1961 a causé plus de 550 pertes de vie, dont plus de 250 enfants, et a coûté aux Canadiens des pertes matérielles de plus de \$127,000,000.

Renseignez-vous autant que vous le pouvez sur la sécurité contre les incendies et mettez en pratique ces connaissances quotidiennement.

Voici quelques considérations utiles, de la part de Canadian Underwriters' Association.

PRECAUTIONS ELEMENTAIRES

La précaution avec les allumettes et le fumage devrait figurer au premier rang de la liste. Ces objets, pourtant familiers, ne sont pas si inoffensifs lorsqu'ils entraînent un incendie. Savez-vous que, l'année dernière, ils furent la cause d'un feu sur quatre au pays?

Puisque les allumettes et le fumage sont si traités du point de vue de la sécurité contre les incendies, la précaution avec ces objets devrait être votre premier souci. Vous savez comment le fumeur met sa cigarette de côté lorsqu'il va repointer à la porte ou feuilleter le guide des programmes de télévision. Il est si facile d'oublier — et pourtant si dangereux. Quelquefois, pendant une réception, une cigarette tombe d'un cendrier et roule sous un meuble sans qu'on la voie. Elle peut brûler là pendant des heures sans même qu'on le remarque. Plus tard — peut-être même au moment où chacun "se sent en sécurité dans son lit" — le feu frappe la maison sans défense.

Vous savez, évidemment, que les gens ne devraient jamais fumer au lit. Mais le fait de fumer dans un fauteuil est aussi dangereux si le fumeur se sent le moins endormi. Il peut s'endormir et s'il est chanceux être éveillé par les flammes ou la fumée. Trop souvent, par contre, le fumeur assoupi devient inconscient avant qu'il ne s'éveille; et c'est ainsi que se produit une autre fatalité, due au feu.

DES DANGERS A EVITER

Voici maintenant quelques mots au sujet des allumettes — si seulement les gens n'étaient pas si imprudents avec ces dernières. Ils jettent si souvent une allumette dans un panier à déchet. Voilà ce que j'appelle courir après le danger. De plus, les allumettes et les briquets sont trop souvent laissés à des endroits accessibles aux enfants, plutôt que d'être déposés avec soin à des endroits hors de portée de ces mains innocentes. Les enfants qui jouent avec des allumettes causent fréquemment des incendies, mais ce sont

au pays coûtent environ \$70,000,000 par année et à Montréal seulement, le budget du service des incendies était de \$11,329,162.00 en 1961. L'appareillage des postes de pompiers réclame des investissements de \$250,000,000.00. Sait-on que Montréal compte 46 casernes, ayant 176 appareils à leur disposition? Une telle organisation est justifiable, si l'on considère que les dégâts causés par les flammes au Canada ont dépassé le \$1,000,000,000.00 durant les derniers 10 ans et qu'elles ont causé 5,000 pertes de vie. Ce n'est donc pas sans raison que les autorités ont cru bon d'établir la Semaine de la prévention des incendies, afin que, durant cette période, le public soit bien éduqué sur les dangers du feu et les risques d'incendies, causés non seulement de pertes matérielles pour les sinistrés, mais encore, d'emplois pour bien des travailleurs. Ce n'est pas sans raison que l'on dit que l'incendie étouffe l'économie nationale.

Il faut avoir de l'assurance-incendie à la valeur de remplacement tout en se protégeant contre les risques de feu

Avant de clore notre chronique sur la Prévention des Incendies, nous croyons opportun d'insister sur la nécessité de l'importance non seulement de s'efforcer de prévenir les risques d'incendies mais, encore, d'être bien protégés par l'assurance-incendie à la valeur de remplacement, vu qu'il est impossible d'éliminer entièrement les feux, d'autant plus qu'un bon pourcentage est toujours reconnu comme étant d'origines inconnues. A cette époque d'inflation persistante, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'avoir des assurances en conséquence, d'où une révision adéquate de ses polices. Ce qui convenait il y a une décennie, ne convient évidemment plus aujourd'hui, vu la hausse constante du coût des matériaux, de la main-d'oeuvre, etc. Comme la construction coûte aujourd'hui beaucoup plus cher que par le passé, il importe donc d'être convenablement assuré, afin de ne pas être ruiné ou, encore, d'être obligé de faire face à de sérieux ennuis. Dans le doute, vous n'avez qu'à consulter les nombreuses compagnies ou leurs représentants qui s'adonnent au commerce de l'assurance-incendie dans votre province. Il va sans dire que l'emploi de matériaux incombustibles, autant que possible, dans toute maison neuve ou dans tous travaux de rénovation, ainsi que l'installation de gicleurs automatiques, etc., permettent l'élimination de bien des risques d'incendie, tout en reconnaissant qu'il ne saurait y avoir de sécurité absolue là, pas plus qu'ailleurs.

les adultes, et non les enfants qui sont responsables de tels incendies.

Il ne fait aucun doute que les adultes sont responsables des mauvaises tenues de maison qui augmentent, pourtant, considérablement les risques d'incendie. On laisse les rebuts s'accumuler dans les greniers et les sous-sollements. On laisse traîner autour de la maison des vieux journaux, des vêtements et des meubles. Au lieu de les jeter, nous laissons tous ces rebuts là où ils sont — soit autant de causes possibles d'incendie. Un simple nettoyage systématique de tout cela préviendrait ce genre d'incendie.

Dans la cuisine aussi, une mauvaise tenue de maison constitue une menace. On laisse la graisse s'accumuler sur le poêle et dans les casseroles là où elle peut s'enflammer instantanément. Incidemment, c'est une bonne idée que de garder à portée de la main une fourchette à long manche au cas où une casserole prendrait en feu. Dans ce cas-là, la flamme peut être rapidement éteinte en levant un couvercle avec la fourchette et en le plaçant sur la casserole afin d'éteindre la flamme.

LES MAUVAIS USAGES DE L'ELECTRICITE

Le mauvais usage de l'électricité constitue une autre importante cause d'incendie — un incendie sur cinq est, en fait, dû à cette cause, selon la O.U.A. Certaines gens utilisent trop de fils d'extension à partir de leurs prises de courant et surchargent facilement le circuit. Ils placent des fusibles plus forts que la ligne n'en peut supporter. Ils installent des fils d'extension sous les tapis et les accrochent sur des clous de telle sorte que les fils s'effiloquent. Un fil effiloché constitue une cause immédiate d'incendie. Si vous entretenez quelque doute au sujet de la sécurité des fils de votre maison, appelez un electricien qualifié et faites-le vérifier.

Même lorsqu'un feu se déclare, les pertes humaines et matérielles seraient souvent moindres, si les gens savaient comment agir dans de telles occasions. Fondamentalement, la procédure est simple. Premièrement, faites sortir tout le monde de la maison. Ensuite, appelez le département des incendies. On a souvent regretté d'avoir retardé l'une ou l'autre de ces deux tâches.

Un plan d'évasion prévu à l'avance constitue un des meilleurs moyens de sauver des vies en cas d'incendie, selon la C.U.A. Le feu frappe sans avertir et, par là même, il tend à créer la panique, à moins que les gens ne soient entraînés à se diriger, de n'importe quel endroit dans la maison, à la sortie la plus proche et la plus sûre. Et pour cela, ils doivent savoir, à l'avance, comment procéder. Alors,

(Suite à la page 14)

EUGENE LAROCQUE, C. d'A.A. JEANNE LAROCQUE, C. d'A.A.
 "L'assurance donne pleinement satisfaction si l'assuré confie à son agent le soin d'élaborer un PLAN d'ensemble".

EUGENE LAROCQUE & CIE
 Courtiers d'assurance agréés — Assurances générales
 Tél.: UN. 6-3097, 3098 — 1396 ouest, rue Ste-Catherine
 Suite 316 — MONTREAL

ETABLI EN 1883

Osler, Hammond & Nanton Limited
 COURTIER EN ASSURANCES GENERALES

Services conseils-actuaire
 Bénéfices collectifs-sécurité sociale

Service professionnel d'inspection et d'analyse des risques à couvrir

1000 CÔTE DU BEAVER HALL — UN. 6-7891

Une compagnie entièrement canadienne

Compagnie d'Assurance Canadienne Générale

276 OUEST, RUE STANIT-JACQUES
 Insurance Exchange Bldg
 MONTREAL

GERARD PARIZEAU, LTEE
 COURTIERS D'ASSURANCES AGREES

Examen et administration de portefeuilles d'assurances

Gérard PARIZEAU Robert PARIZEAU
 Michel PARIZEAU Marcel MASSON

410, rue Saint-Nicolas, Montréal — VI. 2-3453

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Les incendies ont causé \$1,000,000,000 de dommages matériels au Canada durant la dernière décennie

Par M. ETIENNE CREVIER, L.S.C. L.L.D., F.I.I.C., président de La Prévoyance, compagnie d'assurances, et président de la Fédération des assureurs du Canada

La tragédie canadienne des incendies dure toujours. Au cours des dix dernières années seulement, elle nous a fait déplorer la perte de 5,529 vies humaines sans compter le gaspillage effarant des dégâts matériels, qui dépassent le milliard. La plupart des 798,000 incendies qui ont éclaté durant cette période comportent une trop large part de négligence. La proclamation faite, à l'occasion de la Semaine de prévention des incendies, à 18,500,000 Canadiens le souligne justement.

On y souligne fortément "la nécessité de prendre des mesures rigoureuses afin d'empêcher ces ruines économiques et ces tragiques pertes de vies en vue de maintenir la prospérité nationale".

Consciente de la gravité de la situation, la Fédération des Assureurs du Canada prend une part toujours plus active dans le domaine de la prévention des incendies. En plus des efforts habituels, tels que réalisation de films, publication de brochures, affiches, etc., l'assurance est arrivée à réduire le coût de l'assurance-incendie en réduisant le coût des incendies.

Les statistiques à l'échelon provincial révèlent qu'il y a eu moins d'incendies en 1961 qu'en 1957, celle-ci ayant été la pire année depuis 10 ans, mais il n'empêche que les chiffres sont encore beaucoup trop élevés, plus qu'on n'avait prévu.

DIMINUTION DES FEUX A DOMICILE

Le tableau qui suit donne un aperçu, depuis 1957, des ravages causés par les incendies au Canada (non compris les feux de forêts, non plus que certaines pertes du gouvernement fédéral):

	1961	1960	1959	1958	1957
Nombre d'incendies	82,432	79,022	84,241	86,919	82,088
Mortalités	555	566	560	532	638
Pertes (en millions)	\$127.2	\$129.4	\$124.6	\$120.3	\$133.5
Pertes par capital	\$7.00	\$7.26	\$7.05	\$7.05	\$8.05

Si sombre que s'inscrive l'ensemble, un certain encouragement perce cependant par suite d'améliorations qui se sont fait jour ces dernières années.

Les incendies à domicile ont diminué quelque peu depuis trois ans, passant de 63,000 en 1959 à 60,000 ou à peu près en 1961. Pareille amélioration vaut d'être soulignée, parce que les incendies dans les maisons comptent pour les trois quarts de tous les feux. Les pertes de vie sont aussi dans une proportion identique. Les 60,000 pompiers du pays croient que les conseils courants de sécurité contre le feu enseignés dans les 4,500,000 foyers canadiens seront mis en pratique dans les autres endroits où les gens se rendent travailler et jouer.

DIMINUTION DES MORTALITES D'ENFANTS

On remarque un déclin des gros incendies (de \$250,000 ou plus) en 1961, comparativement à l'année précédente. Ces sinistres forment le quart de la perte totale au pays; ajoutés aux feux de \$50,000 ou plus, ils deviennent la moitié des dégâts annuels. En dépit de ce côté encourageant, la perte par capita de \$7.00 encourue l'an dernier place le Canada parmi les pays les plus durement touchés par l'incendie dans le monde. Ce gaspillage ne peut certes pas aider à améliorer l'économie productive.

Au chapitre des mortalités causées par le feu (par 100,000 de population), l'indice est de 3.0 en 1961, par rapport à 3.9 en 1957. La régression de l'indice est heureuse, encore qu'il survienne trop de tragédies à multiples victimes, dont quelques-unes effacent des familles entières.

Un aspect vraiment réjouissant au tableau: l'année 1961 a compté le nombre le moins considérable d'enfants victimes des incendies depuis cinq ans!

PERTES IMPUTABLES AU FEU EN 1960-61

	Nombre d'incendies		Pertes en dollars		Mortalités	
	1961	1960	1961	1960	1961	1960
Alberta	3,431	4,838	8,674,795	7,639,895	37	41
Colombie-B.	7,081	7,822	13,591,438	18,290,383	79	71
Manitoba	4,029	2,530	4,884,668	6,080,383	22	35
Terre-Neuve	820	600x	5,535,260	1,044,231x	16	19
N.-Brunswick	2,081	2,294	3,867,412	4,769,956	22	24
Nile-Ecosse	2,533	2,659	3,093,709	3,461,464	34	32
Ontario	25,922	25,153	40,773,442	42,163,599	173	185
Île-du-P.-E.	507	487	806,429	740,781	20	3
Québec	31,809	31,379	41,000,000	49,682,518	180	159
Saskatchewan	2,128	2,011	4,778,500	3,132,065	37	25
Terr. du nord	70	68	306,28	679,708	2	2
TOTAL	82,432	79,551	137,132,081	128,792,475	555	566

(x - Chiffre approximatif)
Perte par capita 7.00 7.26
(Remarque: Les dégâts dus aux feux de forêts ne sont pas inclus, non plus que certaines pertes du gouvernement fédéral, ni les pertes du Yukon.)

10 ANS D'INCENDIES AU CANADA

Dans l'ensemble, 10 ans d'incendies au Canada présentent un relief assez peu flatteur, comme on le verra ci-dessous par ces chiffres, tirés des rapports annuels de statistiques communiqués par le Commissaire national des incendies.

Usines	15,000	\$ 160,000,000
Magasins, bureaux, entrepôts	70,000	300,000,000
Habitations	550,000	230,000,000
Ecoles, collèges	3,400	24,000,000
Eglises	2,300	16,000,000
Hôpitaux, institutions	2,000	6,000,000
Théâtres	300	2,500,000
Endroits publics	2,000	11,500,000
Fermes	48,000	75,000,000
Divers	57,000	175,000,000
Total	750,000	\$1,000,000,000

LES EFFETS SUR L'ECONOMIE CANADIENNE

Les incendies industriels assènent des coups durs à l'économie canadienne. Voyons dans les détails la portée du mal: Les feux dans les établissements industriels (usines et commerces) représentent à peu près la moitié des pertes annuelles causées par les flammes. Les chiffres publiés officiellement pour l'année 1960 accusent un déficit de \$22 millions pour les incendies dans les manufactures, tandis que les pertes dans les maisons de commerce atteignent \$37 millions. Au total, \$59 millions dissipés en fumée. — Cette année-là, 49 des incendies industriels ont été de grande envergure (\$250,000 ou plus). A eux seuls, ces grands sinistres ont fait des ravages estimés à \$32 millions, soit un quart du total des dégâts du feu dans tout le pays. Partant d'un échelon inférieur, c'est-à-dire des incendies qui ont causé pour plus de \$50,000 de dégâts, on constate que cette catégorie, qui ne représentait que moins d'un demi d'un pour cent de tous les incendies enregistrés durant l'année, est parvenue quand même à compter pour 45% des dégâts.

— Mais ces chiffres illustrent assez mal l'étendue des pertes encourues par suite des incendies. Ils n'indiquent de fait qu'une fraction de la perte indirecte qui affecte alors l'économie de la communauté. L'Association internationale des chefs de pompiers estime la perte indirecte à cinq fois la perte directe et même, dans certains cas, l'Association affirme qu'elle est beaucoup plus considérable. Un spécialiste canadien du sujet opine que la perte indirecte causée par de graves incendies peut être estimée à dix fois celle des dégâts causés par le feu.

DES EMPLOIS QUI DISPARAISSENT

La grande tristesse qui découle des gros incendies industriels provient souvent du vide que les feux créent dans l'emploi. Quand une industrie majeure s'éteint sous les lances d'arrosage tous les citoyens de la place, directement et immédiatement, en souffrent. Et quand l'usine ne se relève plus de ses ruines, la misère s'approfondit.

Un exemple typique. Le feu détruit un établissement industriel qui employait 350 travailleurs dans une ville de 25,000 habitants. Quelques employés, des femmes pour la plupart, ont trouvé à se placer ailleurs. L'administration ne sait si elle doit reconstruire. La décision est lente à prendre. De toute façon, il faudra au moins une année entière pour remettre l'usine sur pied. Entre temps, quelques ouvriers ont été dirigés ailleurs, dans une autre ville, ce qui implique 40 milles de voyage chaque jour. Pour les autres, c'est la misère de l'incertitude, en vivant de leurs économies ou de l'assurance-chômage, essayant de se faire à de nouveaux métiers, en redoutant le lendemain. Les plus vieux parmi les employés ont accepté avec gravité une retraite anticipée. Dans l'ensemble, pour ces gens, l'incendie a bouleversé leur vie.

LES INCENDIES AU FOYER

Chaque semaine, plus de mille foyers sont la proie des flammes au Canada.

Du point de vue matériel, cela signifie une perte de près de \$30,000,000, quoique l'incendie domestique typique cause en moyenne moins de \$500 de dommages.

En revanche, la constatation véritablement pénible est que les trois quarts de tous les cas de mortalité par le feu surviennent dans ces incendies... et qu'un plus grand nombre d'autres subissent des brûlures atroces et, souvent, d'horribles défigurements.

Les incendies sont rarement un accident. Neuf sur dix sont dus à la simple négligence et à un manque de prudence élémentaire.

Indépendamment des causes de sinistres, les pompiers expérimentés font remarquer que beaucoup de ces fins tragiques auraient pu être évitées. Ne sachant comment se protéger, les victimes d'un incendie se trouvent souvent traquées par leur propre ignorance.

Chaque Canadien, peu importe où se trouve son foyer, peut contribuer à sa propre sécurité, en observant les règles de la prudence et de la prévention des incendies.

Maurice GAUTIER
& Cie Limitée
Courtier d'assurance agréé
ASSURANCES GENERALES
5165 ouest, rue Sherbrooke
Montréal - Tél.: HU. 1-0269

FEU — ACCIDENTS — VIE
AUTOMOBILES, ETC.
Nap. Charest & Fils
Courtiers d'assurance agréés
11504, rue Verville
Tél.: 331-5140
MONTREAL

RATELLE & HETU
ASSURANCES GENERALES
Bureau:
4647, avenue Papineau
525-3283 — 525-3175
MONTREAL

SPRINKLERS "STAR"
AUTOMATIQUES
Installés par
DOMINION SPRINKLER COMPANY, LTD.
J.-H. PETIT, président
Membre de la Chambre de Commerce
7335 Mile End — Montréal
CR. 3-2558
Taux d'assurances incendie réduits au minimum

Geoffrion & Gauvin, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉES
39 est, rue Notre-Dame, Montréal UN. 1-9225

Une compagnie canadienne
Fondée en 1871
Actif excédant \$16,000,000.00
Surplus excédant \$ 6,500,000.00
THE ECONOMICAL MUTUAL INSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL: KITCHENER, ONT.
Une compagnie à risques divers
Accident — Maladie — Automobile — Bons — Bris de Glaces
Feu — Responsabilité — Transport Intérieur — Vol
Succursale
276 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — MONTREAL
Tél.: VI. 9-1374
J.-A. VILA LÉO DELORME
Gérant provincial Surintendant des Agences

The Prudential Assurance Company Limited
BUREAU PRINCIPAL AU CANADA: MONTREAL
INCENDIE - AUTOMOBILE - ACCIDENT - RISQUES DIVERS
"MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUERIR"
Le taux de pertes de vies humaines et de dommages matériels sérieux causés par les incendies dans les foyers est fantastique et une seule solution à ce fléau semble exister: "Eliminer vous-mêmes les dangers d'incendies dans vos propres foyers". Une inspection personnelle de vos propres locaux vous permettra peut-être de découvrir les dangers sérieux qui vous étaient inconnus auparavant, alors agissez immédiatement en vous aidant de notre guide sur le projet. Permettez à votre représentant "Prudential" de vous fournir ce dépliant.
MARCEL GOSSELIN - GERANT PROVINCIAL
JEAN DELORME - GERANT ADJOINT
635 Ouest, boul. Dorchester, Montréal Tél.: UN. 8-2361

The YORKSHIRE INSURANCE COMPANY Limited
TRANSIGEONS TOUS LES GENRES D'ASSURANCE GENERALE
SIÈGE SOCIAL POUR LE CANADA: 500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL 1
C. C. ANGAS, Gérant
Succursale Province de Québec
L. A. HYLANDS
Gérant
ROLLAND ROY
Surintendant des Agences

J.J. MARTEL INC.
ASSURANCE GENERALES
133 ouest, 1ère Rue - CP. 1540
AMOS, Qué.

HORACE LABRECOUE & FILS LIMITEE
Courtiers d'assurances agréés
AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 50 ANS
1411 Crescent, Montréal
Tél.: VI. 9-2371

ASSURANCES GENERALES
LUCIEN DESCHAMPS
FEU - VIE - VOL
AUTOMOBILE, ETC.
2180, RUE DES ORMEAUX
Montréal — Tél.: CL. 5-5125

O. LEBLANC & FILS Limitée
AGENTS GENERAUX
La Sécurité Compagnie d'Assurances générales du Canada
Anglo Scottish Insurance Co. Ltd.
Royal Scottish Insurance Co. Ltd.
Patriotic Assurance Co. Ltd.
La Compagnie d'Assurances Générale de Commerce
266 ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL

THE HARTFORD INSURANCE GROUP
HARTFORD FIRE INSURANCE COMPANY
HARTFORD ACCIDENT AND INDEMNITY COMPANY
HARTFORD LIVESTOCK INSURANCE COMPANY
LONDON-CANADA INSURANCE COMPANY
NEW YORK UNDERWRITERS INSURANCE COMPANY
Succursale province de Québec:
410, rue Saint-Nicholas, Montréal 1, P. Q. — VI. 4-2841
EDWARD H. SHEA GERARD LAFLEUR
gérant assistant-gérant
D'année en année, vous serez satisfait avec la Hartford

UNE SIMPLE NÉGLIGENCE PEUT FAIRE NAÎTRE UN TAS DE CENDRES
Etes-vous certain d'être bien assuré?
LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCES DES CAISSES POPULAIRES
Siège Social: Lévis

INCENDIES — AUTOMOBILE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE
PATRONALE ET CIVILE — TRANSPORT TERRESTRE — VOL
BRIS DE GLACE — BIENS IMMOBILIERS — BIENS MOBILIERS
La Compagnie d'Assurance Générale de Commerce
La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile
La Compagnie d'Assurance Canadienne Nationale
Siège social: SAINT-HYACINTHE, QUE.
Succursales et Bureaux à: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Calgary, Halifax, Saint-Jean, Terre-Neuve
La succursale de Montréal, située à 276 ouest rue Saint-Jacques, est sous la gérance de M. Jean-Louis Lavallée

COMMERCIAL UNION ASSURANCE COMPANY LIMITED
NORTH BRITISH AND MERCANTILE INSURANCE COMPANY LIMITED
THE OCEAN ACCIDENT AND GUARANTEE CORPORATION LIMITED
THE CANADA ACCIDENT AND FIRE ASSURANCE COMPANY
THE OCCIDENTAL FIRE INSURANCE COMPANY
UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED
PALATINE INSURANCE COMPANY LIMITED
RAILWAY PASSENGERS ASSURANCE COMPANY
OCEAN MARINE INSURANCE COMPANY LIMITED
GRUPE D'ASSURANCE COMMERCIAL UNION
SIÈGE SOCIAL CANADIEN A MONTREAL
Les compagnies vendent tous les genres d'assurances. Elles ont des succursales et des bureaux au service du public à:
HALIFAX ST JOHN CITE DE QUEBEC TROIS-RIVIERES
SHERBROOKE MONTREAL OTTAWA TORONTO HAMILTON
LONDON SUDBURY WINDSOR FORT WILLIAM WINNIPEG
CALGARY EDMONTON VANCOUVER VICTORIA

Laurin, Laurin, Beaudry Inc. Dominion Insurance Agencies Limited

Courtiers d'assurance agréés

Etude et analyse complète d'assurance pour
industrie, commerce ou personnelle

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Montréal

Siège social : 630 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
Succursale : 181 rue Bay, Toronto

Stewart, Smith (Canada) Ltd., Assurance

ont doté Montréal et Québec non seulement des
services directs avec Lloyd's de Londres, mais
aussi avec les compagnies suivantes :

LONDON & EDINBURGH

Siège social pour le Canada,
630 ouest, rue Sherbrooke, 7ième étage

GREAT EASTERN

Siège social : 630 ouest, rue Sherbrooke
Incorporée à Ottawa en 1952

ALBION INS. CO.

Siège social : 630 ouest, rue Sherbrooke
Incorporée à Ottawa en 1956

276 OUEST, RUE ST-JACQUES MONTREAL



PREVENTION

Prévenez les ennuis que peuvent créer des polices
non conformes.

Nos experts de longue et complète expérience peuvent faire
l'examen de vos polices, l'inspection de vos établissements,
la vérification de taux qui s'y appliquent et vous remettre
un rapport complet de ce travail de même qu'un programme
d'améliorations à faire.



Tout
n'a pas disparu
en fumée

Un édifice peut brûler, mais non le terrain.
Lorsqu'ils établissent les valeurs à couvrir
par de l'assurance incendie, certains proprié-
taires d'édifices incluent inconsciemment
la valeur du terrain, tandis que d'autres sont
loin de porter suffisamment d'assurances —
beaucoup moins que leur valeur actuelle. Les
montants que vous payez en assurance vous
couvrent-ils adéquatement?

Permettez à nos agents d'examiner,
des maintenant, votre situation

Groupe Northern & Employers

ASSURANCE-VIE - INCENDIE - ACCIDENTS ET AUTOMOBILE

CHARLES CURTIS

Gérant pour le Canada

QUEBEC - MONTREAL - OTTAWA - TORONTO - HAMILTON
LONDON - WINDSOR - SUDBURY - WINNIPEG - CALGARY
EDMONTON - VANCOUVER - GRANBY - VICTORIA
FORT WILLIAM

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Il faut pratiquer les mesures préventives, en décelant les causes d'incendie et éviter un sinistre

Par M. J. P. SHAFFER, chef inspecteur de la Prévention des incendies, à Montréal

Une fois de plus, cette année, par proclamation royale, la semaine du 7 au 13 octobre 1962 est consacrée à la prévention des incendies. Les autorités municipales et le directeur du service d'incendie de Montréal désirent profiter de cette semaine pour éveiller l'esprit de toute la population sur les dangers de feu qui menacent leur vie et leurs propriétés.

La prévention des incendies est l'affaire de chacun. Cette vérité est si simple qu'il faut la répéter. Avez-vous songé au tribut énorme que nous payons tous à l'incendie? La plupart des feux sont attribuables à l'ignorance, à l'imprudence, et même l'insouciance, et tous les feux de ce genre sont évitables.

ELIMINATION DES RISQUES

Il n'existe pas d'immunité contre les risques qu'on laisse subsister autour de nous; il s'agit de savoir comment les éliminer. Il faut plaindre les gens qui s'imaginent qu'il est possible de vivre à l'abri de tout danger. Si l'incendie est la conséquence et en quelque sorte l'expiation d'une imprudence, d'un oubli ou d'une négligence, il importe de surveiller nos actes et prévoir d'avance tout ce que nous pouvons faire en présence des dangers. D'ailleurs, on peut éviter ou prévenir bien des pertes humaines et matérielles en se servant du simple bon sens et en suivant les conseils élémentaires qui sont disséminés par tous les médiums de publicité, surtout durant cette semaine.

En matière de prévention des incendies et de sécurité, l'éducation commence par l'étude de la responsabilité, du devoir de protéger sa vie et celle des autres. Le malheur est que les ignorants et les imprudents ne sont pas les seuls à souffrir de leurs actes. Il n'existe pas d'être humain complètement isolé de ses semblables. Tout citoyen, imbu de civisme, se doit pour sa propre conservation et celle des autres, de pratiquer les mesures préventives, en décelant les causes de feu et éviter un sinistre. Il y aura quand même des incendies plus ou moins graves en dépit des précautions prises. C'est pourquoi, chacun doit acquiescer les connaissances et l'habileté voulues pour réduire les accidents et les pertes auxquels il est exposé, en même temps que les autres membres de la collectivité.

STATISTIQUES REVELATRICES

Considérons sommairement les statistiques de chaque année et nous relevons toujours au premier rang le nombre trop élevé d'incendies causés par les fumeurs imprudents; au second rang, ce sont les feux que causent les appareils ou systèmes de chauffage, qu'ils soient défectueux, mal installés ou mal entretenus et souvent mal isolés de tout matériel combustible.

Donc, les problèmes les plus importants dans la prévention des incendies sont d'empêcher le feu d'éclater, de mettre un obstacle à sa propagation, de faire en sorte de le trouver à temps et de l'éteindre rapidement.

Par exemple, comment les feux prennent-ils dans les demeures? Si c'est un fer à repasser oublié, tous savent que

c'est là une chose évitable et un risque très connu. Si le feu a pris dans une armoire, faut-il chercher à accuser les souris ou se demander ce qu'il contenait? On y trouvera peut-être une quantité assez considérable de linges entassés et qui auront servi à polir les chaussures, à cirer les planchers et les meubles; cette petite masse de linges imbibés de ces divers ingrédients huileux ou graisseux finissent par chauffer et prennent feu spontanément. Le même risque peut exister dans la cave ou le hangar où des chiffons auront servi à nettoyer les pincesaux, etc.

Le feu prend dans les murs creux, dans les cloisons, la cause peut être retracée à un court-circuit causé par des vibrations continues de la maison ou par la détérioration de l'isolation sur les fils que le temps ajouté à la vibration a pu amener. Avant qu'un tel feu prenne, on se sera aperçu que les fusibles sautaient et on les aura remplacés par des fusibles trop forts qui ont résisté au court-circuit et causé le chauffage des fils sur toute la longueur de ce circuit. La faute, c'est de ne pas avoir cherché la cause qui faisait sauter les fusibles; donc ce feu était évitable.

Les rebuts de toutes sortes, qui sont accumulés dans les hangars et les caves, sont une grande cause de feu et une cause qui facilite la propagation rapide d'un feu que l'on ne découvrira peut-être que lorsqu'il aura pris des proportions désastreuses. En plus de ces rebuts, le moindre commencement d'incendie trouvera un aliment très fourni à cause de réservoirs à l'huile qui y sont généralement installés d'une manière plutôt précaire et dangereuse, et les incendies en ces endroits se transforment trop souvent en conflagration coûteuse.

APPEL A LA PRUDENCE

Il faut donc craindre le feu partout, à toute heure du jour et de la nuit. Certaines personnes semblent très tranquilles du fait qu'elles portent des assurances proportionnées, mais les assurances ne protègent pas la vie, l'emploi, les salaires des ouvriers; elles ne protègent pas non plus ceux qui combattent l'incendie contre l'asphyxie, les écroulements imprévus et ne protègent pas les familles chassées de leurs demeures et des misères qui s'ensuivent.

Les autorités municipales, le directeur du Service d'incendie, ainsi que moi-même faisons un pressant appel à tous les contribuables afin qu'ils se pénètrent bien de l'idée que l'incendie n'est pas un danger sans remède mais, les preuves des années passées et les preuves que nous donne une foule d'industries bien organisées, doivent nous convaincre que les incendies sont un mal évitable et plus facilement évitable que la plupart des accidents dont trop de gens sont victimes.

Nous ne ferons jamais trop d'efforts pour convaincre le public, que malgré l'apparente sécurité dont il se croit entouré, qu'il est toujours exposé au feu à moins d'user de beaucoup de prudence et en faisant un effort pour apprendre quels sont ces dangers minimes qui peuvent dégénérer en désastre pour nous et savoir comment les éviter.

"POLICES COMBINÉES" NORTH AMERICA

pour

Propriétaires d'Habitations, Locataires d'Habitations,
Propriétaires de Motels, et Hommes de Profession

réduit le coût d'assurance jusqu'à 20%

Vous pouvez obtenir de la North America, dans une seule et même police—dite Police Combinée—toute la protection d'assurance essentielle dont vous avez besoin. Cette "police combinée" vous offre la protection de quatre polices ordinaires séparées. Elle vous épargne du temps et des ennuis et en plus, elle rend possible une réduction jusqu'à 20% dans le coût de vos assurances.

Voici la protection obtenue dans une seule et même police:

INCENDIE et 15 classifications de protection étendue sur votre habitation (si vous êtes propriétaires)

INCENDIE et 15 classifications de protection étendue sur vos meubles de ménage et effets personnels.

VOL (Vol avec effraction, Vol à main armée et Cambriolage) comprenant la protection en dehors de votre habitation.

RESPONSABILITÉ—protection de responsabilité extensive, comprenant les sports.

Cette Police Combinée spéciale a été innovée par North America pour fournir une protection d'assurance essentielle moyennant un coût minimum. Vous pouvez l'obtenir des maintenant, sans attendre l'échéance de vos polices présentement en vigueur.

Pour de plus amples renseignements, complétez et retournez le coupon suivant:

INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA,
276 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Je suis intéressé à obtenir des renseignements concernant vos Polices Combinées spéciales, sans obligation de ma part.

NOM

ADRESSE

Actif et Surplus tels qu'indiqués dans le 170e Rapport Annuel

Actif du Groupe au 31 décembre 1961 \$1,286,000,000
Surplus aux détenteurs de polices au 31 décembre 1961 \$ 650,800,000



INSURANCE BY NORTH AMERICA

Fondée en 1792

BUREAU-CHEF CANADIEN—TORONTO

Bureaux de service à travers le monde

Les risques sont acceptés uniquement par l'entremise d'un Agent ou d'un Courtier.

INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA — UNE COMPAGNIE LICENCIÉE DU DOMINION

INCENDIE • MARINE • CASUALTY

AGENCE MARQUETTE LTEE

COURTIERS EN ASSURANCES

DE TOUS GENRES

465, rue St-Jean — Montréal — Vt. 9-7587

L'ACADIE, Compagnie d'Assurance



FONDÉE EN 1862

Bureau Administratif : 460 rue SAINT-JEAN, MONTREAL

Gérant : MAURICE ST-ARNAUD
Gérant adjoint : A. G. SMALL
Surintendant des agences : R. BERTHIAUME

Innovatrice du PLAN "A plus"

Automobile, incendie et risques divers

J. A. BLONDEAU Limitée

Gérants

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

contre l'Incendie

LA NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCES

Incendie et Risques Divers

637 ouest, rue Craig, Montréal, UN. 1-5501

242 ans
d'expérience et d'intégrité
PLUS un service
à la page...

une heureuse combinaison de qualités
à la disposition des agents aussi
bien que des assurés.



The LONDON ASSURANCE Group

THE LONDON ASSURANCE
GUILDHALL INSURANCE COMPANY LTD.
THE BRITISH LAW INSURANCE COMPANY LTD.
THE CITADEL INSURANCE COMPANY OF CANADA LTD.
THE SEA INSURANCE COMPANY LTD.

255 ouest St-Jacques — Montréal



INCENDIE - AUTOMOBILE - ACCIDENTS

LA SÉCURITÉ
Compagnie d'Assurances Générales
du Canada

A. SAMOISSETTE, O.B.E.
Président directeur général

FERNAND CARON
Surintendant pour la province de Québec

SIEGE SOCIAL: EDIFICE LA SECURITE

261 ouest, rue St-Jacques, Montréal-1, Qué.

DE BELLEFEUILLE ET MAILLOUX
Courtiers d'assurance agréés
Assurances générales
44 est, Notre-Dame, Suite 7 — Montréal 1
Téléphone : UN. 1-5195

CHARLES-J. DUPUIS **PAUL-E. TREMBLAY**
DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY,
INC.
Courtiers d'assurance agréés
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

Lesage, Proteau Liée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
ALPHONSE PROTEAU, Président
111, Côte de la Montagne Tél.: 522-5287 QUEBEC
620, Cathcart, Suite 1006 Tél.: 866-2318 MONTREAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
Stanstead & Sherbrooke
A. D. — 1835
INCENDIE — AUTOMOBILE
CASUALITE — RISQUES DIVERS
Siège Social :
SHERBROOKE, Qué.
J.-P. GAUTIER, directeur général
Bureaux à :
MONTREAL — QUEBEC — TORONTO — WINNIPEG
CALGARY — SASKATOON — VANCOUVER — HALIFAX

The London & Lancashire
The London & Lancashire Insurance Co. Ltd.
The London & Lancashire Quarantee
& Accident Co. of Canada
Standard Marine Insurance Co. Limited
Law Union & Rock Insurance Company Limited
Mercantile Insurance Company
Quebec Fire Assurance Company
Merchants Fire Insurance Company
Établi au Canada depuis 100 ans
276 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. VI. 9-7591
Quebec Fire Assurance, établie en 1818,
a son bureau-chef à 79 Saint-Pierre, Québec

LA PAIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA
SIEGE SOCIAL — 465 SAINT-JEAN
MONTREAL
Tel. VI. 4-8632
"LA PAIX, la compagnie qui PLAIT"
AUTOMOBILE — INCENDIE — RESPONSABILITE
VOL — BRIS DE GLACE

Elle a établi le 1er bureau d'assurance au Canada en 1804
1782 - 1962
En affaires depuis 180 ans
Groupe Phoenix de Londres
Sucursale de la province de Québec :
460, RUE SAINT-JEAN — MONTREAL
Gérant: Maurice St-Arnaud; gérant adjoint: A. G. Small
Roger Berthiaume, surintendant des agences
La Compagnie fait affaire au Canada depuis 158 ans
1804 - 1962
Bureaux régionaux:
Québec — Trois-Rivières — Sherbrooke — Rimouski
R. M. SKETCH
gérant pour le Canada

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

A propos de réassurance

Par C. ALBINET, licencié en droit, directeur de LA PAIX, compagnie d'assurances générales du Canada

Parmi toutes les techniques liées à celle de l'assurance proprement dite, la réassurance est sans aucun doute une des plus complexes et des plus intéressantes.

Se proposer d'examiner tous les aspects et toutes les nuances d'une technique aussi vaste est une entreprise qui dépasse le cadre d'un exposé succinct. Toutefois il ne semble pas trop ambitieux de vouloir résumer en quelques idées de base les différentes méthodes par lesquelles une compagnie d'assurance peut réaliser l'objet de la réassurance, c'est-à-dire "s'assurer elle-même". C'est le but que nous nous sommes fixé dans le présent article.

I — Historique

La réassurance a pris naissance avec l'assurance maritime lorsqu'il est apparu que certains risques étaient trop considérables pour être supportés par une seule compagnie. D'où sa forme initiale de réassurance facultative entre plusieurs compagnies qui décidaient de se partager un "gros risque" maritime.

Le développement des opérations d'assurance a par la suite entraîné la création d'organismes spécialisés qui sont, d'une part, les compagnies de réassurance proprement dites, d'autre part, les services de réassurance des compagnies d'assurance.

II — Définition.

La réassurance est l'opération par laquelle une compagnie d'assurance s'assure à son tour, cette opération pouvant être obligatoire ou facultative.

1. La réassurance facultative

Il y a réassurance facultative lorsqu'une compagnie propose à un réassureur de son choix une partie d'un risque qu'elle ne peut conserver en totalité, ce réassureur étant libre d'accepter ou de refuser la portion de risque qui lui est ainsi proposée.

Cette méthode impose pour chaque affaire l'accord du réassureur, ce qui entraîne des difficultés de gestion assez considérables.

2. La réassurance obligatoire

Il y a réassurance obligatoire lorsqu'une compagnie s'engage à céder obligatoirement à un réassureur une partie de tous les risques qu'elle est appelée à souscrire. Ce réassureur s'engage de son côté à accepter obligatoirement toutes les portions de risques qui lui sont ainsi cédées.

III — Méthodes de réassurance

Selon le but qu'elle poursuit, la réassurance revêt deux formes distinctes: réassurance des sommes assurées ou réassurance des dommages.

1ère partie — La réassurance dite "des sommes assurées". Dans cette première forme de réassurance, la compagnie détermine tout d'abord la partie du capital garanti qu'elle peut conserver pour son propre compte. Une telle réassurance s'effectue donc à partir du montant assuré par la police.

Deux méthodes essentielles peuvent être distinguées: — La réassurance dite "Participation pure" ou "Quote Part", et — La réassurance dite "Excédent de sommes".

La réassurance dite "Participation pure"

C'est le système de réassurance le plus simple puisqu'il consiste à réassurer, suivant un pourcentage définitif et invariable, toutes les polices qui font l'objet du traité.

Exemple: Une compagnie décide de conserver pour son propre compte 20 pour cent de tous ses risques incendie. Elle réassure alors 80 pour cent de ses affaires auprès d'un ou plusieurs réassureurs:

- Primes souscrites \$1 million.
- Primes cédées en réassurance: 80 pour cent de 1 million soit \$800,000.
- Sinistres encourus: \$400,000.
- Participation des réassureurs à ces sinistres: 80 pour cent de \$400,000, soit \$320,000.

Les réassureurs sont donc toujours intéressés dans la même proportion, (80 pour cent dans l'exemple choisi), aussi bien pour les primes que pour les sinistres, et cela à partir du premier cent de prime et du premier cent de sinistre.

Ce système, qui assure une parfaite association d'intérêts entre la compagnie et ses réassureurs, nécessite peu de gestion. Il suffit à la compagnie de calculer, à la fin d'un exercice déterminé, la part de ses réassureurs tant pour les primes que pour les sinistres, suivant la proportion fixée au traité.

2. — La réassurance dite "Excédent de sommes"

a) Plein de conservation

Ce système de réassurance fait intervenir la notion de plein. Le plein est le montant que la compagnie décide de conserver pour son propre compte.

Le montant varie en fonction de la qualité des risques, d'où la nécessité pour la compagnie de disposer d'un tableau de pleins fixant les limites de sa conservation par grandes classes de risques.

Le plein constitue la conservation de la compagnie, qui doit alors céder aux réassureurs l'excédent de risque qu'elle ne peut elle-même conserver.

Le plein ainsi défini est appelé plein de conservation de la compagnie.

b) Plein de souscription

Pour une classe de risques déterminée, la compagnie estime qu'elle peut conserver \$10,000 pour son propre compte, mais elle désirerait souscrire des polices garantissant jusqu'à \$50,000. Il lui faut alors négocier un traité d'excédent comportant 4 pleins de réassurance de \$10,000, afin de bénéficier pour cette classe de risques, d'un plein de souscription de \$50,000, soit:

- 1 plein de conservation: \$10,000.
- 4 pleins de réassurance: \$40,000. (4 fois \$10,000.)

Il convient de souligner à ce sujet:

1. que le nombre de pleins de réassurance (4 dans l'exemple choisi) est fixé une fois pour toutes lors de la conclusion du traité.
2. que le plein de conservation de la compagnie ne doit jamais être inférieur au plein de réassurance (\$10,000 dans l'exemple choisi), afin que compagnie et réassureurs — ayant chacun 1 plein — se trouvent intéressés dans la même proportion sur un risque déterminé.
3. qu'un même réassureur peut prendre 1 ou plusieurs pleins dans un traité d'excédent.

c) Exemples

Supposons que, pour une classe de risques déterminée, le plein de conservation de l'assureur soit de \$10,000, et que le taux de prime soit 1 pour cent.

Le plein de réassurance — qui ne peut être supérieur au plein de conservation — est également de \$10,000. S'il s'agit d'un traité d'excédent comportant 4 pleins de réassurance, le plein de souscription est donc de \$50,000, soit:

- Plein de conservation de la compagnie: \$10,000.
- 4 pleins de réassurance: \$40,000. (4 fois \$10,000.)

— Plein de souscription: \$50,000.

La compagnie peut donc souscrire un maximum de \$50,000 sur cette classe de risques. Examinons maintenant dans le cadre de cet exemple le partage des capitaux assurés, des primes et des sinistres.

Partage des capitaux assurés

Cas	no I	no II	no III	no IV
Plein de souscription: \$50,000.	\$ 8,000.	10,000.	20,000.	50,000.
Partage	\$ 8,000.	10,000.	10,000.	10,000.
	Néant	Néant	\$10,000.	10,000.
	Néant	Néant	\$ 2,500	10,000.
			(soit 50% du risque)	
			\$40,000.	10,000.
			(soit 80% du risque)	

Partage des primes

Cas	no I	no II	no III	no IV
(Taux: 1 pour cent des capitaux assurés)	\$ 80	\$ 80	Néant	Néant
	100	100	Néant	Néant
	100	100	50%	50%
	100	100	80%	80%
	100	100	80%	100

Partage des sinistres

Cas	no I	no II	no III	no IV
(Hypothèse d'un sinistre de \$4,000.)	\$4,000.	\$4,000.	Néant	Néant
	4,000.	4,000.	Néant	Néant
	4,000.	2,000.	50%	50%
	4,000.	800.	80%	80%
	4,000.	800.	80%	800.

Pour un assureur, la réassurance Excédent présente deux avantages essentiels par rapport à la réassurance Quote part.

— elle augmente dans des proportions souvent considérables sa capacité de souscription, car un traité d'excédent peut comporter un grand nombre de pleins de réassurance.

— elle freine l'hémorragie de primes qui est un des inconvénients majeurs de la réassurance quote part. En effet, la réassurance excédent suppose une sélection dans la cession des risques, certains même étant conservés en totalité par la compagnie s'ils n'excèdent pas son plein de conservation.

Par contre ce système de réassurance entraîne une gestion assez lourde et nécessite l'intervention d'un personnel beaucoup plus spécialisé que lorsqu'il s'agit de la mise en oeuvre d'un traité de Participation pure.

2ème partie — La réassurance dite "des dommages"

Dans cette deuxième forme de réassurance, la compagnie se réassure non plus en fonction du capital garanti par la police, mais en fonction du sinistre qui peut frapper cette police.

Deux méthodes essentielles peuvent être distinguées: L'excédent de sinistres ou "Excess of loss" et l'arrêt de la perte ou "Stop loss".

1. La réassurance dite d'Excess of loss

La compagnie raisonne sur un sinistre déterminé.

a) Objet

Compte tenu des polices qu'elle a en portefeuille et de l'importance de ses réserves, la compagnie estime, par exemple, qu'elle peut supporter pour son propre compte tous les sinistres ne dépassant pas \$20,000. Par contre, s'il survenait un ou plusieurs sinistres excédant \$20,000, (dont certains pourraient atteindre des sommes considérables), l'assureur risquerait de se trouver en difficulté financière. Il limitera donc à \$20,000, sa perte sur un sinistre déterminé en souscrivant un traité "Excess of loss".

b) Méthode

Ce traité protégera la compagnie contre tout sinistre dépassant \$20,000. C'est ainsi qu'un traité de \$80,000, de couverture en excédent de \$20,000, garantira la compagnie pour la portion de dommages comprise entre \$20,000 et \$100,000, chaque fois que surviendra un sinistre de plus de \$20,000.

Le montant que la compagnie accepte de payer elle-même sur un sinistre déterminé (soit \$20,000 dans l'exemple choisi) est appelé "la priorité".

La prime de réassurance versée par la compagnie pour obtenir cette protection consiste en une prime globale forfaitaire calculée sur son encaissement annuel dans la branche protégée par le traité.

Cette forme de réassurance, fréquente en assurance automobile, est utilisée lorsque la compagnie redoute qu'un seul ou plusieurs sinistres, particulièrement graves, ne viennent compromettre l'ensemble de ses résultats.

(Suite à la page 14)

LIONEL A. AUDETTE, prop.
Normandin & DesRosiers
ENR.C.
ASSURANCES GÉNÉRALES
Fondée en 1898
1027 OUEST, LAURIER — CR. 3-2519

FONDÉE EN 1901
Robert Howard J. A. Carmody T. W. Litchfield
D. Oliver W. Mines
Robert Howard & Co.
LIMITED
COURTIERS EN ASSURANCES
EDIFICE CANADA CEMENT — UN. 1-3651

O. RENÉ GRAVEL & CIE INC.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
1681, PARC LAFONTAINE - MONTREAL
LA. 6-2587
Au service du public depuis un quart de siècle
Tél.: OR. 7-5085 — OR. 7-7096

— FONDÉE EN 1864 —
Robert Hampson & Son Ltd.
SOUSCRIPTEURS ET GÉRANTS CANADIENS
MARYLAND CASUALTY COMPANY
UNITED STATES FIRE INSURANCE CO.
465, rue Saint-Jean, Chambre 805 — Montréal

— FONDÉE EN 1710 —
SUN INSURANCE OFFICE
LIMITED
Londres, Angleterre

Sucursale de la province de Québec :
715 Carré Victoria — MONTREAL
La plus Ancienne Compagnie d' Assurance au Monde

ACCIDENT — FEU — AUTOMOBILE
GROUPE GUARDIAN-CALEDONIAN
GUARDIAN ASSURANCE COMPANY LIMITED CALEDONIAN INSURANCE COMPANY
THE GUARDIAN INSURANCE CO. OF CANADA CALEDONIAN-CANADIAN INSURANCE CO.
THE INSURANCE CORPORATION OF IRELAND LTD.
L'attitude généreuse et progressive du "Groupe Guardian & Caledonian"
est appréciée par ses agents et assurés
Sucursale de la province de Québec: Edifice Guardian, Montréal
G. L. Williams, gérant provincial

GROUPE ROYAL EXCHANGE - ATLAS
ROYAL EXCHANGE ASSURANCE ATLAS ASSURANCE CO. LTD.
Inc. A.D. 1720 Inc. A.D. 1808

CAR & GENERAL INSURANCE CORP. LTD.
ESSEX & SUFFOLK INSURANCE CO. LTD.
MOTOR UNION INSURANCE CO. LTD.
UNITED BRITISH INSURANCE CO. LTD.
CANADA UNI, COMPAGNIE D'ASSURANCE
Siège social au Canada: 759 carré Victoria, Montréal, 1
Sucursales et Agences par tout le Canada

Gérard Berthiaume

Courtier d'assurance

2261 Rockland Road
Ville Mont-RoyalTéléphone : RE. 9-7767
AV. 8-6405

Tél.: 274-8235

JEAN GUIMONDCOURTIER
D'ASSURANCE
AGRÉÉ74 Chemin Sainte-Catherine
Outremont, Qué.**Jean-Paul Lachance Inc.**

Courtiers d'assurances agréés

4430 est, rue Sainte-Catherine
Téléphone : CL. 6-1638
Montréal**LECLERC & FILS INC.**EXTINCTEURS CHIMIQUES
de toutes sortesVENTE ET RECHANGE
5 CAMIONS A VOTRE SERVICE 54515, RUE LAFONTAINE
CL. 5-2901**Le Pool - Le Courtier**Simplicité
RapiditéQualité
Flexibilité

Suite 714, 637, ouest, rue Craig, Montréal

UN. 6-3088

RAYMOND SOUCIEAu service des gens de la Rive Sud
depuis 1940491 RIVERSIDE DRIVE — SAINT-LAMBERT
Tél.: OR. 1-7461

Affiliée à la C. U. A.

**SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCES**— Incendie
— Responsabilité publique
— Responsabilité patronale
— Vol résidentiel
— Vol commercial
— Automobile
— Assurances combinées
— Assurances "Tous risques"
— CautionnementPrésident:
Alfred TOURIGNY, C.R.Secrétaire:
Adrien DEMERS

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1 VI. 5-3291

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**Le fléau du feu est plus dangereux que la guerre**

Par M. ARMAND DURETTE, directeur du Service d'incendie à Montréal

Une autre Semaine de Prévention des Incendies est en cours. Pourquoi cette Semaine est-elle consacrée chaque année à la dissémination de conseils au sujet de l'incendie? C'est parce que ceux qui font une spécialité de la Prévention et du combat contre l'incendie, étaient parfaitement au courant de la situation, voient des millions et des millions de valeurs monter en fumée et des centaines de vies sacrifiées inutilement à l'inconscience, à l'ignorance et à la négligence.

DES DANGERS A CONJURER

La semaine de Prévention des Incendies, ainsi que la semaine annuelle du grand nettoyage ou d'embellissement sont les deux seules, nous croyons, qui ont un caractère permanent, et préconisent toutes les deux la lutte contre des dangers très connexes. Pourquoi ces deux semaines ne reviennent-elles que spasmodiquement? Evidemment, c'est parce que les gouvernements des deux pays de l'Amérique du Nord ont vu dans le danger de l'incendie un des plus grands fléaux qui menacent les grandes agglomérations comme les petites, détruisant les vies avec la propriété et semant partout la misère, la privation, l'inquiétude et trop souvent la mort. Nous payons à l'incendie un tribut qui serait ridicule s'il n'était pas si tragique.

EFFORTS SOUTENUS

Malgré tous les efforts conjoints de tous les assureurs, de tous les Services d'incendie, des bureaux de prévention fédéraux, provinciaux, et municipaux, malgré le travail de laboratoires, d'ingénieurs, de multiples compagnies qui s'ingénient à améliorer la lutte contre l'incendie, les pertes de notre continent et les pertes de notre ville continuent d'être élevées, et nous savons que si notre population pou-rait, quelques moments, de temps en temps, oublier ses intérêts immédiats et personnels pour penser au feu et à ses dangers, nous pourrions réduire ces pertes, en dépit de la croissance rapide de nos villes et de leur population.

POINT DE COMPARAISON POSSIBLE

Aujourd'hui, on ne peut pas comparer nos incendies à ceux d'autrefois pour la bonne raison que les villes modernes sont équipées de merveilleuses machines pour combattre le feu: mais malgré cet avantage marqué et appréciable, les pertes de chaque incendie sont beaucoup plus grandes que dans les incendies d'autrefois parce que la valeur des choses détruites est très élevée pour des causes que tous connaissent. Malgré les progrès de la science, on n'a pas trouvé de substitut pour remplacer le bois pour construire nos maisons et nous ne pouvons pas prévoir le temps où l'homme trouvera un produit aussi facile à utiliser que ce produit de la nature. Une petite proportion de nos édifices, je veux dire un bon nombre d'édifices commerciaux et industriels, sont de construction résistante au feu mais souvent remplis de produits très combustibles qui seront sinon détruits au moins rendus inutilisables par la chaleur ou la fumée.

UN RAPPEL CONSTANT

Rappelons-nous toujours que le grand fléau qui nous menace est plus dangereux que la guerre, car il est toujours présent, il ne signe pas de traité et il attaque toujours sans déclaration préalable; c'est notre guerre perpétuelle et la population est trop portée à croire que c'est un mal inévitable. Si nous pouvions convaincre nos concitoyens que l'application de quelques simples mesures de prudence de la part de tous et de chacun diminuerait de moitié ou des trois quarts les incendies, nous aurions accompli une tâche très efficace car les résultats seraient décisifs et tout à l'avantage de notre Cité.

Je prie donc instamment tous mes concitoyens de bien lire les listes de recommandations publiées dans presque tous les journaux et répétées à la radio pendant cette semaine du 7 au 13 octobre. Je les prie aussi de se les graver dans la mémoire et de les mettre en pratique pendant tous les jours de l'année qui suivront.

La Can. Sprinklered Risk Pool groupe 23 cics d'assurance

Ces institutions sont membres de la Conférence des compagnies indépendantes

La Canadian Sprinklered Risk Pool a été formée vers la fin de 1960 par vingt-trois compagnies d'assurance ayant un actif de plus de \$800 millions. Ces compagnies sont membres de la Conférence des compagnies indépendantes et jouissent d'une réputation fort enviable, auprès du public assuré dans la province de Québec.

Les statistiques démontrent depuis bien des années, que l'installation d'un système de gicleurs automatiques était la meilleure protection contre les dommages causés par les incendies. De ce fait, la Canadian Sprinklered Risk Pool a été conçue par ces compagnies pour étendre leur propre service au public par l'intermédiaire du courtier ou l'agent d'assurance. Cette opération se fait avec économie par le Pool avec l'établissement d'un service technique efficace et un système d'inspection pour aider l'assuré à éliminer ou à réduire les risques de feu et autres périls s'y rattachant pour protéger adéquatement sa propriété. Les statistiques démontrent aussi que les incendies dans les propriétés, protégées par des gicleurs automatiques, représentent à peu près 10% des dommages causés par les incendies dans les propriétés d'occupation similaire, sans ce système de protection.

C'est le devoir et la responsabilité de tous les citoyens de prévenir et de réduire les dommages de deux dans notre province. A cette fin, le Pool offre aux assurés ses services par l'intermédiaire des courtiers et des agents indépendants d'assurance de la province de Québec.

Lionel Gaudry

Courtier d'assurance agréé

751 est, rue Rachel, Montréal
Tél.: LA. 6-5557

R-Marcel Lafaille, président

ROLLAND LAFAILLE & MORIN, INC.

Courtiers d'assurances agréés

3974 ouest, rue Notre-Dame
Montréal (30e)
Tél.: Wellington 7-4655Pierre Simoneau, président
Lévis Laurier, vice-président**Pierre****Simoneau Inc.**
ASSURANCES GÉNÉRALES
Courtiers d'assurance agréés3364 est, rue Sainte-Catherine
Montréal — LA. 6-9146**Rosario Pauzé & Fils Enrg.**

Courtiers d'assurance agréés

ROSARIO PAUZÉ
YVON PAUZÉ4105 Jean Brillant
Tél.: RE. 1-8236**INCENDIE****AUTOMOBILE****RISQUES DIVERS****Global General Insurance Company**

Siège social à Toronto, Ontario

Succursale de l'est du Canada

Victor Mongeon

Gerant

620 ouest, rue Saint-Jacques — Montréal

Téléphone: Victor 2-6461

**Propriétaires
Protégez-vous contre les risques d'incendie**

Nous avons les matériaux les plus modernes, qui vous assureront une protection efficace **contre le feu**. La laine minérale "Thermoroc", soufflée dans le toit ou les murs d'une maison prévient la propagation de tout foyer d'incendie, parce que ce matériel est **incombustible**. Sa présence a pour effet de combler les espaces libres par où le feu se propage ordinairement,

LA SALLE

VAL ROYAL

BÂTIMENTS, MATÉRIEL, ÉLECTRIQUE

National

BÂTIMENTS, MATÉRIEL, ÉLECTRIQUE

Gavard

BÂTIMENTS, MATÉRIEL, ÉLECTRIQUE

159 ouest, Jean-Talon, Montréal CR. 3-1781
325 de l'Espinay, Québec LA. 4-247812,200 Boul. Reed, Cartierville FE. 4-5320
11,401 Boul. Pie IX, Montréal-Nord DA. 2-7341150 ouest, Beaubien, Montréal CR. 6-2511
667 Ave. Galt, Verdun PO. 9-4581

6180 Boul. Taschereau, Brossard OR. 6-1833

**Encouragez
nos
annonceurs**

COMPÉTENCE COURTOISIE CÉLÉRITÉ

J. E. CLEMENT INC

(Service spécialisé en matière d'assurances incendie et risques divers)

LES AGENCES D'ASSURANCES ASSOCIÉES INC.
FRANÇOIS DESMARAIS, président et directeur généralTHE CONTINGENCY
INSURANCE CO. LTD

420 ouest, rue Lagachetière

861-9081

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES — OCTOBRE 7-13, 1962

L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE PROTÈGE FINANCIÈREMENT
MAIS VOUS SEUL POUVEZ SAUVER DES VIESAssurez-vous contre toute éventualité — Consultez les Agents
de**La Reliance Compagnie Canadienne d'Assurances**Bureau Chef: 759 Carré Victoria
Montréal

Charles H. Godner, Gérant, Province de Québec

**LA COMPAGNIE
D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES**

SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

FÊTERA PROCHAINEMENT SES 35 ANS EN AFFAIRES

**NEW HAMPSHIRE INSURANCE CO.
GRANITE STATE INSURANCE CO.****Guy O. Thomas**

Secrétaire et gérant pour le Canada

J.-Léon Plante

Gérant adjoint

276 ouest, rue Saint-Jacques

Montréal

La nationalisation de l'électricité était décidée depuis février

SHAWINIGAN. — Le cabinet provincial avait décidé, dès le mois de février dernier, de nationaliser les compagnies privées d'électricité, a révélé dimanche le premier ministre.

Après avoir fait remarquer qu'il ne s'était jamais, à une exception près, adressé à une assemblée aussi nombreuse, M. Jean Lesage a souligné qu'il s'agissait de l'ouverture d'une campagne électorale historique et que le choix de Shawinigan pouvait avoir une signification symbolique.

"Les membres de l'équipe libérale, a-t-il dit, qui depuis deux ans ont transformé le visage du Québec, en étaient arrivés à prendre une décision d'une extrême gravité. Des experts et des spécialistes du ministère des richesses naturelles nous ont présenté des études et des documents prouvant la nécessité urgente de nationaliser l'électricité."

"Des février, le cabinet a accepté à l'unanimité le principe de la nationalisation. Nous

étions en pleine session. C'est pourquoi, au cours de l'été, les membres du cabinet se sont réunis chez moi pour discuter de moyens à prendre pour établir la nationalisation. Nous avons poursuivi ces pourparlers les 4 et 5 septembre, au lac à l'Épave.

"Nous avons examiné tous les aspects de la question."

Ici M. Lesage a cité quelques chiffres. C'est ainsi, par exemple, qu'en nationalisant l'électricité, l'Hydro-Québec pourrait recueillir qu'une seule et même somme de \$40.000.000 par année. Provenant de l'économie produite par l'unification du réseau: \$5.000.000; des profits des compagnies: \$20.000.000 et des impôts payés au fédéral: \$15.000.000. De ces quarante millions, vingt iraient au paiement des intérêts des obliga-

tions de \$350.000.000 que devra émettre l'Hydro pour étatiser et les autres vingt millions serviraient à l'amélioration du réseau particulièrement en Gaspésie et en Abitibi.

"Personne ne paiera plus, a dit M. Lesage et nombreux seront ceux qui verront diminuer leurs comptes d'électricité."

Enquête royale

Le premier ministre a dit que le cabinet avait rejeté l'idée d'une enquête royale. "Nous avons les données du problème, nous avons les chiffres et nous avons la responsabilité de prendre une décision finale. Nous l'avons prise. D'autres que nous, a-t-il ajouté, seraient allés devant la commission d'enquête et nous aurions été forcés d'assister aux procédures. Je me serais senti coupable, si nous avions agi ainsi."

M. Lesage a dit que le cabinet avait également songé à étatiser deux compagnies seulement: celles de l'Abitibi et de la Gaspésie. "Mais en fai-

sant cela, nous aurions grevé de \$20.000.000 le budget de l'Hydro-Québec et qui aurait payé". Les chemins de l'Hydro, c'est-à-dire la population de Montréal et de la région ou les payeurs de taxes à travers la province. Une telle solution me répugnait. Nous l'avons rejetée et nous avons décidé de nationaliser les onze compagnies d'électricité."

Le premier ministre a fait remarquer que l'Union nationale, en ne favorisant la nationalisation que de deux petites compagnies s'est allié au monopole de l'électricité.

"Le monopole de l'électricité, a-t-il dit, a ses prophètes et ses valets. On les trouve parmi les chefs de l'Union nationale qui est devenue l'aile politique du monopole de l'électricité dans le Québec."

M. Lesage a dit qu'il s'était assuré en Europe et États-Unis que l'Hydro-Québec pourra obtenir facilement les \$350.000.000 nécessaires à la nationalisation.

Une fois la nationalisation réalisée, a-t-il ajouté, la dette directe et indirecte moyenne de la province sera de \$366.37


par tête, alors que celle de l'Ontario est actuellement de \$305.55 et celle de la Colombie britannique, de \$736.68. Cela n'empêche pas, a-t-il dit,

que ce sont ces deux provinces qui, lors des computations pour les arrangements fiscaux sont considérées comme les plus riches du pays."



Mieux que la correspondance, l'Interurbain permet un contact direct et une action immédiate. C'est comme cela qu'on fait des affaires!





ÉLECTEURS et ÉLECTRICES


de l'ÎLE de MONTRÉAL

LA LOI EXIGE L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions

LUI SEUL VOUS IDENTIFIE

conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote



Publié par le Président général des élections.

Placements

INTEGRALEMENT GARANTIS

8 1/2% ET 7 1/2%

POUR

1 AN — 6 MOIS

3 ANS 10% EN 1^{ère} HYPOTHEQUES SUR BUNGALOW

LANDLORD ACC. Corp.
190 est, boul. DORCHESTER
Tél. : 861-5438

Maintenant ouvert jusqu'à 3h. a.m.
Ouvert le dim. de 4h. p.m. à minuit



CUISINE ESPAGNOLE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE

casa del Sol

Venez entendre la musique d'ARMANDO CHEMARY'S orchestre espagnol Mettant en vedette **DOMINGO**

2025 RUE DRUMMOND
Réservation : 842-4664

360 est. rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107




HAUFFAGE PLOMBERIE

Obtenez


Obtenez tous
Obtenez tous les
Obtenez tous les renseignements

et aidez-nous à accélérer votre courrier! Chaque fois que vous adressez une enveloppe vous n'avez qu'à observer ces quatre points pour accélérer le service de la poste:

- 1 Inscrivez correctement et au complet le nom de la personne à laquelle vous écrivez.
- 2 Inscrivez correctement et au complet l'adresse et le numéro de la zone postale dans les six villes du Canada divisées en zones.
- 3 Ecrivez votre adresse de retour et le numéro de la zone postale dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe.
- 4 Ecrivez lisiblement.



PO-62-4F




Achetez vos obligations d'épargne du Canada

(Revenu moyen à l'échéance: 5,11% par an)

à la Banque Royale

Demandez une formule officielle de souscription à la plus proche succursale de la Banque Royale (il y en a une tout près de chez vous). Remplissez-la et nous nous occuperons de tous les détails. Vous pouvez acheter comptant ou par versements, à votre convenance.



BANQUE ROYALE

Plus de 9,000,000 d'acres de forêts, incendiés l'an dernier

Vs 702,000 en 1959

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Canadienne et de Toronto ouvriront leurs portes ce matin, après les avoir tenues fermées hier à l'occasion du Jour d'Action de grâces au Canada.

Notre dollar a remonté de 1-32 hier à 92-15-16 sur le marché du change de N.-Y.

La fête du Yom Kippour, célébrée hier, a tenu bien des Juifs hors du marché et la série mondiale de baseball attirera aussi hier bien des spéculateurs, d'où un virement modéré hier sur la Bourse de New-York.

Nickel, Shawinigan et Hiram-Walker étaient résistants hier parmi les valeurs canadiennes transigées sur le marché américain, alors que le C.P.R. et Aluminium hésitaient.

La moyenne des industriels de DJ a clôturé 0.50 point plus bas, hier, à 586.09, au regard d'un bas de 583.24 et d'un haut de 589.90.

Il faut se familiariser avec les causes d'incendie

(Suite de la page 8)

Ne tardez pas à mettre sur pied un plan d'évasion dans votre maison. Voici comment procéder. Figurez deux sorties d'évasion possibles par le premier étage pour toutes les chambres du haut. Ainsi, si l'une des deux sorties est bouchée par le feu, l'autre sortie demeure praticable.

CONSEILS A SUIVRE

Si la porte n'est pas chaude, retenez la porte avec votre pied alors que vous l'ouvrez légèrement. Ne vous placez pas la tête dans l'entrebâillement. Si le corridor semble frais et s'il n'y a pas de flamme ou de fumée qui sortent de l'escalier, vous pouvez alors l'utiliser comme porte de sortie.

Les gens ne devraient jamais laisser les enfants seuls dans une maison. Lorsqu'ils sortent, ils devraient s'assurer que le gardien d'enfants sait quoi faire en cas d'urgence. D'abord sortir les enfants de la maison, ensuite appeler le département des incendies et finalement avertir les parents.

A propos de réassurance

(Suite de la page 11)

2. La réassurance dite "Stop loss" L'assurance raisonnée cette fois sur un ensemble de sinistres et non plus sur un sinistre déterminé.

Dans certaines branches d'assurance, le danger pour l'assureur se présente non pas sous la forme d'un seul sinistre particulièrement grave, mais sous la forme d'une multiplicité de sinistres venant à l'exercice déterminé. C'est le cas notamment de l'assurance "grêle" liée à un phénomène naturel capricieux qui peut concentrer ses dommages sur une région déterminée sans toucher à la région voisine, éloignée seulement de quelques milles.

La compagnie doit alors se protéger contre une telle catastrophe au moyen d'un traité de réassurance "Stop Loss".

En effet, 40 pour cent des frais généraux et 70 pour cent des sinistres entraîneront pour la compagnie la perte maxima de 10 pour cent qu'elle est disposée à subir (40% réassurance sera appelé à intervenir pour arrêter automatiquement à 10 pour cent des primes la perte de la compagnie.

La prime de réassurance est, comme dans l'Excess of loss, calculée forfaitairement en fonction de l'encaissement annuel de la compagnie dans la branche protégée par le traité.

CONCLUSION

Les quatre formes de réassurance que nous venons d'examiner successivement — participation pure et excédent de sommes pour la réassurance des sommes — excess of loss et stop loss pour la réassurance des dommages.

C'est ainsi que la branche automobile pourra être protégée par un traité participation pure et un traité excess of loss, la branche incendie par un traité participation pure et un ou plusieurs traités excédent de sommes (1er excédent et 2ème excédent), la branche responsabilité civile par un seul traité excess of loss et la branche grêle par un seul traité stop loss.



M. Maurice Douville

M. J.-Louis Lévesque, président de J.L. Lévesque Inc. et de Crédit Interprovincial Inc., annonce la nomination de M. Maurice Douville au poste de gérant de la succursale de Québec de J.L. Lévesque Inc., agent de change, membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, affiliée à Crédit Interprovincial Inc., membre de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières, dont la succursale de Québec est dirigée par M. Roger Paquet, directeur gérant.

À noter...

C'est aujourd'hui que 5,000,000 d'actions de Keeley-Frontier Mines seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.

La mission économique française doit arriver, aujourd'hui, dans notre ville.

L'Association des détaillants en alimentation tient son congrès annuel au Reine Elisabeth et, ce soir, l'hon. René Hamel y adressera la parole.

Il faut remonter au 12 octobre 1961 pour trouver le virement aussi peu considérable qu'hier sur la Bourse de N.-Y. Sur l'American Stock Exchange, il faut remonter au 18 février 1958 pour trouver ce marché aussi peu achalandé qu'hier.

Les prédictions d'une augmentation de 5 p.c. dans le total des contrats de construction en 1963 aux E.-U. inviteraient à un certain optimisme, car, "tant va le bâtiment tant vont les affaires" veut un vieux dicton.

J.-L. Lévesque Inc., agent de change, membre des Bourses de Montréal et Canadienne, annonce la nomination de M. Maurice Douville comme gérant de la succursale de Québec.

Comme on le sait, J.-L. Lévesque Inc. est affiliée à CRÉDIT INTERPROVINCIAL INC., membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, dont la succursale de Québec est dirigée par M. Roger Paquet, directeur gérant.

Bien connu dans les milieux financiers de la vieille capitale, M. Maurice Douville possède une expérience d'au-delà de trente ans dans le domaine des valeurs mobilières. Sa haute compétence en ce domaine des valeurs mobilières sera donc très précieuse aux nombreux clients de ces deux firmes progressives.

Les bureaux de Québec sont reliés à leur siège social de Montréal par des lignes téléphoniques directes et reçoivent aussi directement les cotes de la Bourse de Toronto. Ils sont donc parfaitement équipés pour assurer un service complet. CRÉDIT INTERPROVINCIAL INC. et J.-L. LÉVESQUE INC. comptent également des succursales à Trois-Rivières et à Moncton.

L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté de 1 pt à 72.7 hier sur le marché américain.

La nouvelle que le gouvernement américain allait commencer à vendre les stocks de maïs qu'il détient a fait baisser les prix des grains hier à Chicago. Les cours du maïs baisseront de 1 ct par boisseau.

Selon une compilation de J. R. Timmins & Co., membres des Bourses de N.-Y., Montréal et Toronto, et l'IDAC, il sera payé en octobre par les corporations canadiennes \$66,940,230 en dividendes, contre \$61,428,184 durant le même mois l'an dernier; ce qui porte le total depuis le début de l'année à ce jour à \$702,272,306, à rapprocher de \$649,527,662 durant les 10 premiers mois de l'an dernier. Il y eut accroissement dans tous les groupes de valeurs, sauf les utilités publiques.

Il y aura demain conférence de presse au Reine Elisabeth, alors que les dirigeants de la Société Canadienne pour le développement des entreprises (CED) instituée par 10 compagnies d'assurance, des banques, etc., feront connaître les buts de cet organisme fondé pour venir en aide aux nouvelles entreprises ou compagnies prometteuses — cette aide sera sous forme de capital ou de directives.

Depuis les temps reculés où l'homme primitif a découvert l'art de faire du feu en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre, l'humanité semble s'évertuer à brûler la forêt si précieuse qui contribue d'une façon prodigieuse à notre prospérité et à notre bien-être.

Il y a deux semaines, à la station d'expérimentation forestière du gouvernement fédéral, à Petawawa (Ontario), un imposant groupe de spécialistes en matières forestières, représentant les gouvernements fédéral et provinciaux et les industries dont le bois est la matière première, s'est réuni pour prendre part à la cinquième conférence canadienne sur la lutte contre les feux de forêt organisée par la section forestière de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers.

Le fait le plus frappant qui ressort de cette conférence, c'est que la grande majorité des incendies forestiers sont causés par la négligence de l'homme et que celui qui se rend responsable d'une catastrophe commet un acte criminel. Il faut considérer, a-t-

Table with 3 columns: Nombre d'incendies forestiers, Année, Superficie ravagée. Data for years 1958-1961 showing increasing area burned.

Voilà une preuve peu édifiante de l'incurie des Canadiens à l'endroit de la plus précieuse de nos richesses naturelles.

Un autre conférencier a fait ressortir le fait qu'une région boisée réincendie perd habituellement tout son humus, c'est-à-dire que la mince couche de terre qui recouvre le sol est détruite jusqu'au roc et qu'il faudra plusieurs générations avant que cet humus soit remplacé et qu'il y repousse des arbres, probablement plus d'un siècle.

Pour ce qui est de la seule perte d'argent, signalons que les dommages causés aux forêts par le feu s'élevaient au bas mot à \$10 l'acre, en moyenne, seulement en droits de coupe. Pour 1961, la perte globale se totalisait donc à près de \$100,000,000. Si on établit la valeur du bois ainsi détruit en termes de produits finis, sous forme de papier, par exemple, on voit que la perte nette pour le Canada dépasse \$2.5 milliards. C'est, pour un petit pays comme le nôtre, une perte effrayante, car elle représente près d'un tiers du budget du gouvernement fédéral.

Bourse de New-York

Le virement hier à Wall Street fut l'un des moins considérables encore vu cette année.

NEW-YORK PA — Les cours étaient mixtes hier à l'issue de la séance la plus terne depuis près d'un an en place new-yorkaise.

Le virement a été de 1,950,000 actions contre 2,730,000, vendredi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires enregistré depuis le 12 octobre 1961, alors que 1,890,000 actions avaient changé de mains.

La Bourse Américaine, ce fut pas encore puisque le virement a été de 460,000 actions au regard de 960,000 vendredi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires depuis le 18 février 1958.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs était inchangée à 217.7. La seule nouvelle encourageante est l'annonce que les contrats de construction accuseront vraisemblablement une hausse de cinq pour cent au cours de l'année qui vient.

Korvette a été le stock le plus en demande, gagnant 1-2 à 29-3-8 sur un déplacement de 40,699 actions, General Motors a cédé 1-2 à 54-3-8 sur un déplacement de 28,200 actions.

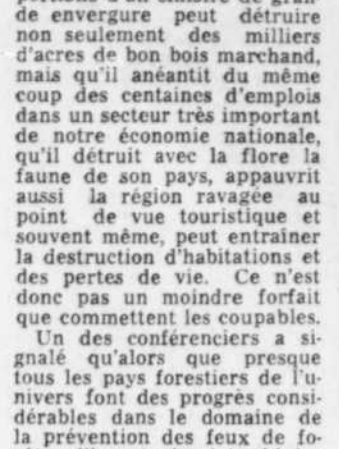
Sur le marché des valeurs canadiennes, Dome Mines a cédé 5-8 et McIntyre Porcupine 3-8. Aluminium Ltd, Pacifique Canadien et Distillers Seagrams ont perdu 1-8 chacun. International Nickel et Walker-Gooderham ont gagné 3-8 chacun.

La Bourse Américaine, Shawinigan et Scurry Rainbow Oil ont gagné 1-8 chacun pendant que Fargo Oil a cédé 1-8.

Canada se sont élevés à \$365,069,300, soit \$43,395,700 ou 10.6% de moins que le total pour le même mois l'an dernier; ce qui porte le chiffre pour les 9 premiers mois de cette année à \$2,525,290,600, soit \$134,682,100 de plus que le total pour le même espace de temps l'an dernier, selon ce qui ressort de la compilation rendue publique ce matin par MacLean Building.

Il restait que la construction résidentielle a monté de 19.7% cette année au regard de la construction d'affaires a baissé de 25.3% et que la construction industrielle a diminué de 10.2%. Pour les 9 premiers mois de cette année, les contrats de construction adjugés dans Toronto furent de \$363,700,000, soit \$31,300,000 de plus que le total pour la même période l'an dernier, contre \$333,100,000 à Montréal, soit \$48,300,000 de plus qu'en 1961. Espérons que notre Cité continuera d'accuser une augmentation plus forte que la Ville Reine, si elle veut conserver son titre de Métropole du Canada que Toronto entend lui disputer de plus en plus, si l'on en juge par ce qui se passe depuis quelque temps.

Nomination chez Atlas Steels Limited



M. DENIS J. CHEVALIER Atlas Steels Limited, Welland, Ontario, annonce la nomination de M. Denis J. Chevalier, comme gérant de l'administration de la nouvelle usine Atlas Steels à Tracy, P.Q.

M. Chevalier fréquenta l'université Sir George Williams à Montréal et a servi dans la Marine Royale Canadienne au cours de la deuxième guerre mondiale.

Depuis de nombreuses années, il fut associé avec une compagnie canadienne importante dans le domaine d'administration d'usines, et au cours des dix dernières années s'occupa de transport. Il apporte à Atlas Steels une vaste expérience dans les méthodes d'administration d'usines.

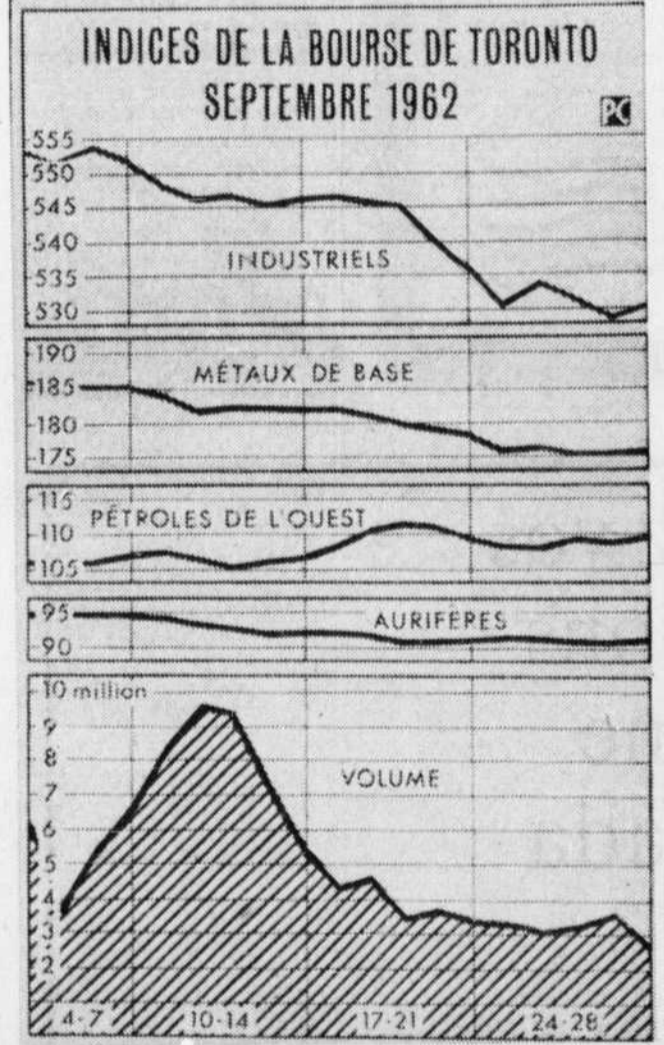
Campbell Chibougama Mines gagna 31.3 cts l'action

Campbell Chibougama Mines a vu ses ventes atteindre les \$10,208,202 durant l'exercice clos le 31 mai 1962. Son profit net, après toute déduction, fut de \$1,385,620, soit l'équivalent de 31.3 cts l'action ordinaire. Le moulin a fonctionné à 2,974 tonnes par jour. Sur un actif de \$27,498,660, les disponibilités figurent à \$3,813,258 contre un passif exigible de \$1,970,032. L'assemblée annuelle aura lieu le 31 octobre à l'hôtel Windsor.

Cours de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.12 à l'achat et \$35.14 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: 35.13-50 250 shillings, 9 3-4 pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 41.70 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10 cotait 104.60 NF.



MARCHÉ À LA BAISSE — L'indice des valeurs industrielles à la Bourse de Toronto a baissé d'un sommet de 554.17 où il se trouvait le 6 septembre dernier à 530.27 à la fin du même mois. Les pétroles ont été le seul compartiment à afficher de la fermeté et leur indice indiquait 11.54 le 19 septembre dernier. Ce graphique illustre les fluctuations de quatre indices et le volume des ventes.

ÉTAIN FAB METALS MINES LIMITED. Sur la propriété de FAB METAL MINES LIMITED au Nouv.-Brunswick. Un rapport sur les progrès des travaux présentement en cours sur la propriété sera envoyé aux actionnaires prochainement. Les actionnaires non enregistrés sont priés d'enregistrer leurs actions ou de faire parvenir leurs nom et adresse au bureau de la compagnie.

Les administrateurs de The Royal Trust Co se réunissent à Ottawa

Demain à l'occasion de l'inauguration d'un nouvel immeuble

Son Honneur la Mlle Charlotte Whitton procédera demain à l'inauguration officielle du nouvel immeuble de The Royal Trust Company à Ottawa. A cette occasion, les membres du conseil d'administration de cette importante société de fiducie se réuniront dans la Capitale du pays, pour la 1ère fois dans l'histoire de la compagnie, soit MM. Ross Clarkson, Chairman, Jack Pembroke, président, B. C. Gardner, vice-président et John M. Wells, vice-président et gérant général, tous de Montréal; Conrad F. Harrington, vice-président et surintendant de la succursale, de Toronto; William G. Arbuckle, Montréal; Henry G. Birks, de Montréal; eGeorge W. Bourke, de Montréal; James B. Cross, de Calgary; N. R. Crump, Montréal; Shirley G. Dixon, de Toronto; Charles P. Fell, de Toronto; C. Antoine Geoffrion, de Montréal; G. Blair Gordon, de Montréal; Arthur C. Jensen, de Montréal; M. W. Mackenzie, de Montréal; Duncan K. MacTavish, d'Ottawa; John W. McKee, de Toronto; T. Rodgie McLagan, de Montréal; D. Ross McMaster, de Montréal; H.C.F. Mockridge, de Toronto; A.C. Price, de Québec; Lucien G. Rolland, de Montréal; H. Greville Smith, de Montréal et Jules R. Timmins, de Montréal. Les directeurs honoraires suivants seront aussi présents: R.P. Jellett, président honoraire de Montréal; R.J. Dinning, d'Edmonton; Norman J. Dawes, de Montréal et H.E. Sellers, de Winnipeg.

Bourse de Londres

Recul général hier sur ce marché. LONDRES — Un recul général des valeurs de tout rang et d'autres valeurs à intérêt fixe a été enregistré hier à la bourse de Londres.

La hausse enregistrée sur les marchés outre-mer vendredi a eu des répercussions hier à Londres. Dome Petroleum et Aluminium étaient en hausse de plus d'un point. Algoma, Abitibi, Shawinigan, Canadian Oil et Central-Del Rio ont tous fait du progrès.

Dans le secteur industriel, des établissements commerciaux ont fléchi légèrement à la suite des commentaires défavorables dans les journaux. Les banques canadiennes étaient généralement en baisse.

CAPITAL ASSOCIATES LTD. AVIS DE DIVIDENDE. Avis est donné par la présente qu'un dividende semi-annuel de 1¢ par action sur les Actions Communes, sans Valeur au Pair, de la Compagnie, a été déclaré pour la période se terminant le 30 septembre 1962, aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 29 septembre 1962, et que celui-ci sera payable le lundi, 15 octobre 1962.

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada. Achats—Ventes—Cours. Exécution des commandes de Bourse. Service Français: Claude Allaire, Jean-Louis Lord. Wood, Gundy & Company Limited. 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: V1cor 5-2131.

Exigez de votre courtier un Fonds Mutuel canadien-français. FONDS MIXTE RADISSON R.I. 4 est, rue Notre-Dame, Montréal 1.

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, CO. Membres de Bourse de Montréal, Bourse Canadienne, Bourse de Toronto. MONTREAL 129 ouest, rue St-Jacques. 80 ouest, rue Jean-Talon. QUÉBEC CHICOUTIMI.

Société d'Entreprise de Crédit Inc. Institution de prêts hypothécaires. Prêts sur maisons résidentielles et de rapports. Centres d'achats — Motels — Edifices commerciaux. Terrains — Prêts temporaires de construction. Achats de portefeuilles — Prêts sur hypothèques existantes. Brochures explicatives à votre disposition. 3703 ave Dupuis, Montréal — Québec — Sherbrooke — Trois-Rivières — Chicoutimi — Rimouski. Tél. 735-1371.

Yankees captivent devant Chuck Hiller

Le joueur de deuxième but des Giants frappe un grand slam pour assurer la marge victorieuse à son club — Don Larsen, le vainqueur et Jim Coates, le perdant — Cinquième partie aujourd'hui, à 1 p.m., à N.-Y.

NEW-YORK. — Chuck Hiller a claboté un coup de circuit dans la septième manche hier pour permettre aux Giants de San Francisco de triompher des Yankees de New-York au compte de 7-3. La Série mondiale de quatre de sept est donc rendue à 2-2. Hiller, un frappeur de .276 durant la saison, n'avait cogné que trois circuits en 162 parties. Son circuit, à lui seul, eut suffi à donner la victoire.

La série est maintenant égale à deux parties. Le premier des deux clubs qui remportera deux victoires sera champion du monde.

Le coup de Hiller a été réussi contre Marshall Bridges, le troisième lanceur des Yankees. Mercredi les clubs ne jouent pas, étant à effectuer le voyage de retour à San Francisco.

Aujourd'hui, les lanceurs en présence seront Jack Sanford, pour les Giants et Ralph Terry, pour les Yankees. Ce sont deux droitiers.

Une foule composée de 66,667 spectateurs, la plupart en manches de chemise, a vu les Giants prendre une avance de deux à zéro, sur le double de Felipe Alou et le circuit de Tom Haller, à la deuxième manche. Les Yankees ont nivelé le pointage à la sixième grâce à deux buts sur balles à Mickey Mantle et Roger Maris, suivis de simples par Moose Skowron et Cleve Boyer.

Avec deux retraits à la neuvième manche, les Yankees ont opéré un ralliement. Kubek et Richardson réussissent des simples et Kubek compte sur un autre coup sûr de Tom Tresh. Mais Mantle mit fin à la partie avec un roulant au champ intérieur.

Whitey Ford, le lanceur débutant, fut retiré à la sixième en faveur d'un frappeur d'urgence, Juan Marichal, de son côté, dut quitter le monticule, après s'être blessé à un doigt. Don Larsen, le seul à avoir réussi une partie parfaite dans les séries, fut le lanceur gagnant. Jim Coates absorba la défaite.

Les deux "H"

Le grand salm de Hiller était le premier par un joueur de la ligue Nationale, en 59 Séries mondiales, la ligue Américaine en a réussi sept.

Haller et Hiller, deux noms presque identiques, ont fait oublier les deux "M" des Yankees. Mantle et Maris, qui n'ont pas frappé un seul coup sûr.

Pour compléter la bonne humeur des Giants, Don Larsen a été crédité de la victoire. Il y a exactement six ans, hier, que Larsen lançait sa partie parfaite pour les Yankees contre les Yankees contre les Dodgers. Le sort a voulu que le premier frappeur à lui faire face fut

Yogi Berra, le joueur qui était son receveur il y a six ans avec les Yankees.

Houk, qui retira Ford, pour un frappeur déclara que le lanceur des Yankees avait qu'il avait moins d'effort.

Les Yankees ont laissé 10 couleurs en plan.

Juan Marichal s'est blessé quand il a été attrapé sur la main par une troisième strike à la cinquième manche.

Dark, ne voulant prendre aucune chance, même avec une avance de 7-2, appela son meilleur lanceur, Bill O'Dell, pour finir la partie. Il répondit aux espoirs de son gérant, en dépit d'un moment d'anxiété à la neuvième manche.

Selon Dark, après Sanford, (2-7) qui lance aujourd'hui, ce sera au tour de Billy Pierce, (16-6), jeudi à San Francisco. Willie McConvoy jouera au premier but aujourd'hui, Matty Alou sera au champ droit et Haller sera le receveur.

Dark a déclaré que Marichal ne pourrait plus lancer cette saison.

Jeuneurs et clubs	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Cepeda, Giants	151	602	99	209	38	5	11	302		
Skowron, Yankees	161	602	95	166	21	2	3	49	5	276

DEUXIEME MANCHE	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Richardson, Yankees	151	602	99	209	38	5	11	302		
Hiller, Giants	161	602	95	166	21	2	3	49	5	276

Ouvertures remises

L'aménagement des centres récréatifs Saint-Charles et Pére-Marquette n'étant pas complété malgré le travail acharné du personnel de la cité, il est impossible de les ouvrir au public, annonce M. André Champagne, directeur des parcs.

M. Champagne a cependant ajouté que chacun des éléments des centres — piscine, gymnase, arènes, salles de jeux, restaurants — ouvriront au fur et à mesure qu'il sera terminé. Par exemple, a-t-il expliqué, la piscine du Centre Saint-Charles est déjà ouverte au public, depuis le 16 juillet dernier.

Le directeur des parcs a rappelé qu'on avait d'abord voulu mettre les centres en service, les 2 et 3 octobre respectivement et même le 1er octobre avec les 23 autres centres récréatifs de la ville; il a exprimé son profond regret de ce que la chose soit matériellement impossible.

PREMIERE MANCHE	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Kubek, Yankees	144	485	83	144	25	5	14	58	2	397
Boyer, Yankees	158	566	83	154	24	1	18	69	3	372

CHAMP GAUCHE	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Kubek, Yankees	130	487	73	148	23	5	10	68	3	304
Boyer, Yankees	157	622	94	178	28	1	20	84	3	393

CHAMP DROIT	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Kubek, Yankees	154	581	96	177	30	3	25	98	1	315
Boyer, Yankees	157	590	92	151	34	1	33	100	1	336

RECEVEURS	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Howard, Yankees	136	494	63	138	23	5	21	91	1	279
Haller, Yankees	99	272	33	71	13	1	18	55	1	261
Berra, Yankees	86	232	25	52	8	0	10	35	0	224

RESERVES — CHAMP INTERIEUR	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Linx, Yankees	71	129	28	37	8	0	1	15	6	287
Long, Yankees	108	283	29	74	12	0	8	41	6	260
Howman, Giants	46	42	8	7	1	0	1	4	0	190

RESERVES — CHAMP EXTERIEUR	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Holes, Giants	19	24	9	0	0	0	1	0	0	375
Nieman, Giants	30	30	17	13	2	1	1	0	0	309
M. Alou, Giants	78	195	29	57	8	1	13	34	3	292
Lopez, Yankees	108	335	45	92	19	1	6	47	0	275

RESERVES — RECEVEURS	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Orsino, Giants	18	48	4	13	2	0	0	4	0	271
Bianchard, Yankees	9	246	33	37	7	0	13	39	0	233

CLUBS AU BATON	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
GIANTS	165	538	87	183	33	32	204	74	276	
YANKEES	162	564	81	150	20	29	199	70	42	287

CLUB A LA DEFENSIVE	P	A	Cl	Pp	R	A	Mor.			
Yankees	141	173	131	148	979					
Giants	4383	1654	142	150	377					

LANCIERS "YANKEES"	P	MI	Cl	B	R	Cl	GI	P	Mpm
Cleveland	38	258	17	11	0	0	2	0	284
Bridges	42	71	48	68	0	0	8	4	317
Daley	43	105	108	58	17	14	3	23	322
Stafford	43	213	188	77	106	7	2	14	388
Coates	50	118	124	59	71	3	0	7	359
Turley	24	88	68	47	42	0	0	3	432
Arroyo	27	34	12	21	0	0	1	3	476
Sheldin	34	118	136	58	2	0	7	8	419

LANCIERS "GIANTS"	P	MI	Cl	B	R	Cl	GI	P	Mpm
Marichal	37	263	203	150	18	3	18	11	323
Sanford	39	296	122	92	147	13	24	7	342
O'Dell	43	281	262	66	195	20	2	19	432
Piasek	43	187	147	66	106	7	3	3	382
Bolin	41	92	84	33	72	2	0	7	332
Duffins	24	42	42	23	28	0	1	2	386
Miller	40	107	106	42	77	0	0	4	412
Larsen	49	88	87	58	0	0	3	4	440
Lopez	9	12	13	5	8	0	0	0	525
McCormick	49	113	47	42	1	0	5	3	536

Deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Deux robustes conducteurs d'origine hongroise, Paul Kosregi et Julius Kobergy, font leurs débuts ce soir à Blue Bonnets. Kosregi conduira Proper Way, un trotteur de huit ans, dans la septième course, tandis que son compatriote Kobergy pilotera le poulain Sharp Scott dans la deuxième course.

Paul et Julius réussissent à s'enfuir de leur pays ravagé par la guerre civile, en 1956. Depuis ils ont fait un peu de tous les métiers, dont du taxi à Montréal, avant d'économiser assez d'argent pour fonder une écurie publique riche maintenant de 14 chevaux.

Kosregi est bien connu dans les cercles européens du trot et ambie. En 1955, il pilota le trotteur victorieux dans le Derby de Hongrie, disputé à Budapest sur une distance d'un mille et demi.

TROT NOTES... Deux formidables vétérans de l'ambie, Lint (12 ans) et Ezra Deen (13 ans) se font la lutte ce soir dans l'épreuve principale, un Amble B2 de \$1,700. Chacun de ces vieux routiers a visité le cercle des vainqueurs à son dernier départ... dans la même épreuve, la rapide Success Jean est à surveiller, de même que les excellents "boueux" Miss Kay Cash et Even's Jet... Quant à Réal Bardier, il prétend qu'il peut causer de désagréables surprises dans le sulkie de son puissant Demon Rainbow... Normand Bardier, frère de Réal,

ajoute: "Je n'ai pas dit mon dernier mot; n'oubliez pas que je conduis Gosnover, qui finit le mille en cyclone..."

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Les deux Hongrois à leurs débuts, ce soir

Johnny Pesky très heureux

NEW-YORK (PA) — Johnny Pesky était très heureux de sa nomination de gérant des Red Sox de Boston, qui lui ont annoncé, samedi soir, le propriétaire, Pawlawsky et l'ex-échant Mike Higgins. Ce dernier devient vice-président de l'équipe.

Pesky a évolué pendant la plus grande partie de ses 13 ans dans les majeures avec les Red Sox, faisant de brefs séjours à Washington, Detroit et Baltimore. Il fut gérant avant l'organisation du Detroit dans le but de devenir gérant de la première filiale de Boston à Seattle en 1960.

Pesky a toujours été une étoile avec les Red Sox en 1942, puis de 1946 à 1951, alors qu'il a frappé pour une moyenne de .300 à l'exception d'une année.

Toutefois, dans les séries de 1946, il fut le meilleur lanceur des Sox en laissant Enos Slaughter, du St-Louis, compter le troisième but alors qu'il avait la balle en sa possession à l'arrêt-court.

"Pas convenable pour les femmes"

LONDRES (PA) — En Grande-Bretagne, le capitaine d'une équipe de soccer, composée entièrement de femmes, s'est indignée du fait que l'Association britannique du football ait refusé d'admettre son club.

Mme Joan Dix, âgée de 34 ans, capitaine de l'équipe, a déclaré "qu'on s'inquiétait parce que les femmes pourraient devenir de meilleures joueuses de football que les hommes."

Les sportives sont âgées de 16 à 35 ans, et devaient faire partie de l'association, pour pouvoir jouer au profit d'une œuvre de bienfaisance, sur un terrain réservé à la ligue de football.

Cette association de football est l'organisme dirigeant du football britannique. Un porte-parole de l'association a dit que "ce jeu n'est pas convenable pour les femmes et qu'on ne doit pas les encourager à participer à ce sport", ajoutant "que les clubs affiliés à une association régionale de football devraient refuser l'entrée de leur terrain à ces femmes qui tentent de s'adonner à cet ancien et honorable jeu réservé aux hommes."

Mais Mme Dix a eu le dernier mot: "L'Association ne nous jouerons sur un terrain de ferme, s'il le faut."

CINCINNATI (PA) — Jack Nicklaus a ajouté une somme de \$2,000 à ses gains au golf alors qu'il a triomphé avec son partenaire dans le tournoi amateur sur invitation de Cincinnati, d'un enjeu de \$10,000.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné que le 19e jour de décembre 1962, à 10h30 de l'avant-midi, DAME MINNIE GREENSPON, femme de LOUIS BICK, de la cité et du district de Montréal, y demeurant à 4993, Jean-Brilliant, s'adressera par requête à l'un des juges de la Cour Supérieure, siégeant dans la Division de Pratique pour le district de Montréal, pour obtenir des lettres de vérification constatant à qui a été dévolue la succession de feu le DR E. A. GREENSPON, en son vivant médecin, domicilié dans la cité et le district de Montréal, et la part de chaque héritier en icelle.

Raymond PILON, député-protonotaire LONG & AQUIN, Avocats, 333, rue Craig, ch. 212, Montréal, Procureurs de la Demanderesse

AVIS REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS est, par le présent, donné, conformément à l'article 1514 du Code civil, que LUBELL SALES LTD., dont le siège principal est situé dans la Province de Québec, est située dans la Cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs de la BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant date du 1er jour d'octobre 1962, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 2e jour d'octobre 1962, sous le numéro d'acte 162891.

Le 4e jour d'octobre 1962. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE No 582 043

CATHERINE CURRIE, épouse de GARNET TYSON, ingénieur, résidant au 1065, Boulevard Brown, dans la Cité de Verdun, District de Montréal, Demanderesse, vs GARNET TYSON, ingénieur, de cité et district de Montréal.

Défendeur, PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur GARNET TYSON de comparaître d'ici un mois, Montréal, 5 octobre 1962.

Omer HARDY député-protonotaire Me Raymond A. Cartwright 132, rue St-Jacques Ouest Montréal, P. Q. Procureur de la demanderesse

BUREAU DU GREFFIER CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES MONTREAL, P. Q.

Les Alouettes voient leurs espoirs s'envoler

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Alouettes, mes amours

Des hochements de tête et des grincements de dents étaient hier les deux façons de répondre à la question sur toutes les lèvres des milliers de spectateurs qui avaient pris d'assaut le stade Molson en vue d'assister à "la" partie Alouettes vs Roughriders. Les plus décidés et les plus osés criaient même sur tous les toits qu'ils auraient la tête de Perry Moss si les Alouettes ne faisaient pas qu'une houchée des Outaouais. On ne voulait pas d'explications, ni d'excuses: on voulait une victoire décisive, on la voulait avec véhémence pour ne pas dire avec démesure. Malgré des airs de fanfare gais et entraînants, les partisans, par trop déçus depuis le début de la saison, n'avaient pas le cœur à chanter. Ils l'avaient à la violence, et les "choeurs de chants" s'organisaient dans les estrades, pour miauler à l'unisson au cas où les choses iraient mal dès le début de la partie. "Pourquoi les alouettes ne gagnent-elles jamais "la" partie qu'ils devraient gagner? Pourquoi... pourquoi... pourquoi... et le ton de la discussion même avant la partie s'élevait, devenait écho puissant...

L'espoir flanche

Pour un temps on fut en droit de s'attendre à une défaite rapide et concluante des Alouettes mais après un début inquiétant les choses prirent meilleure tournure et le sourire des partisans des Alouettes redevint aussi radieux que les espoirs printaniers l'avaient façonné, car "on" avait pris une confortable avance de 7 à 0. A ce moment de la joute tous les amateurs trouvaient la température idéale, les arbitres impartiaux et les Roughriders Equipe banale à souhait: mais aussi vrai que l'ingratitude est l'arme exclusive des partisans déçus, aussi vrai une autre fois également le ciel se rembrunit, car à la fin de la première demie les Outaouais menaient par le pointage de 10 à 7. Les murmures reprirent dans les estrades et devinrent menaçants à souhait. Au moment où on se demandait si l'orage allait se déclencher les Alouettes firent taire une fois de plus leurs critiques les plus sévères en jouant véritablement en professionnels... ce qui retarda ou plutôt "endormit" le mal de dents qu'ils avaient l'air de vouloir guérir à coup d'aspirines. Le compte monta presque également et le soulagement prit figure de guérison. Tant que la défaite était évitée, c'était partie gagnée.

Fin dramatique et décevante

C'était partie gagnée à condition que les efforts de la brigade des Thelen, White et Stewart soient tenus en respect. Malheureusement monsieur Jackson, le quart-arrière des Roughriders ne l'entendit pas ainsi. Vagues après vagues déferlèrent dans la direction des buts des Alouettes. Le succès leur sourit tant et plus ils prirent une avance que tous ont cru insurmontable 23 à 10 Stephens pour justifier sa réputation d'étoile américaine rallia les forces déclinantes des siens et deux passes électrisantes égalèrent le compte. Plus que trois minutes à jouer et la victoire à la portée de la main, les Alouettes ont vu cependant les Roughriders leur ravir l'espoir qu'ils conservaient de prendre part aux séries éliminatoires. Ce n'est pas mathématiquement sûr qu'ils n'y participeront pas, mais ce n'est pas prouvé non plus qu'ils pourront jouer mieux qu'ils ne l'ont fait hier. Lorsque les 20,000 partisans encore sous le coup de l'étonnement de ce botté-massue qui assurait le triomphe des hommes de Frank Clair, ont quitté le stadium, non seulement le silence de la déception avait-il tari les propos des plus fanatiques partisans, mais en outre, ils se faisaient complices du vol silencieux d'une Alouette abandonnée à son triste sort d'automne: l'émigration vers des ciels meilleurs.

Ontario bat Québec au tennis

Les vétérans de l'Ontario l'ont emporté sur ceux du Québec au tennis en fin de semaine au Toronto Cricket Club par le score de 6-4. C'était la première rencontre de genre organisée entre les deux provinces. L'an prochain, les rencontres auront lieu à Montréal.

Jan Nordstrom, le champion canadien a enregistré le premier point pour le Québec en

ayant raison du capitaine de l'Ontario, John Bonus au compte de 10-8, 2-6, 6-0. Chet Coleman de Toronto a égalisé en battant Jacques Bourgoing de Lachute, 6-3, 6-2. La troisième rencontre est allée à Toronto alors que William Small de Toronto l'emportait sur Tom Harvey: 6-1, 5-7, 6-3. Willet Tibbits de Valois égalisait à nouveau en gagnant contre John Dickenson de Toronto: 6-1, 3-6, 6-3.

Toronto est parvenu à la victoire en remportant quatre des six rencontres de doubles: Jan Nordstrom-Tom Harvey, Montréal battant John Bonus-William Small, Toronto, 6-4, 6-4;

Chet Coleman-John Dickenson, Toronto battant Jacques Bourgoing-Lachute, Willet Tibbits, Valois, 6-2, 6-3;

Roy Mansell, Oakville-Bruce Harrison, Toronto battant Pat Gain-Paul Bedard, Montréal, 6-4, 6-3;

John Saunders, Shwinigan, John Rickwood, Como, 6-2, 6-3;

Doug Philpott-Henry Harrington, Toronto battant Pat Gain-Paul Bedard, Montréal, 6-3, 3-6, 6-3.

Ces rencontres furent clôturées par un dîner d'actions de grâce; l'an prochain ces mêmes rencontres seront disputées à Montréal.

Nouvelles en abrégé

NEW-YORK (PA) — On rapporte que les Cards de St-Louis ont offert le lanceur Larry Jackson en échange de Dick Groat aux Pirates de Pittsburgh. Ces derniers seraient consentants à se départir de Groat.

NEW-YORK (PA) — Luke Appling, qui a évolué pendant 21 ans dans les majeures, sera instructeur des Orioles de Baltimore l'an prochain.

PHILADELPHIE (PA) — Le champion mondial poids lourd, Sonny Liston, a été arrêté par un gardien de parc, ici, vendredi soir. Aucune charge n'a été portée contre lui et il a été subséquemment relâché. Selon l'officier, le champion sentait la boisson lorsqu'il a intercepté dans le parc alors que sa Cadillac n'allait qu'à 15 milles à l'heure.

Les résultats à B. B.

PREMIERE COURSE	Dill Will	3.80
C-3 — Trot — \$700	Tempo: 2:08	
Sparky Song	10.80	4.10
Clement Hanover	6.60	3.30
Uncle William		
Tempo: 2:10		
DEUXIEME COURSE		
C-3 — Amble — \$700		
Ralwin	7.50	2.80
Popular Philip	6.10	2.50
Rizhley's Ann		
Tempo: 2:11 2-3		
Pari double: \$14.50		
TROISIEME COURSE		
C-1 — Amble — \$1,100		
Check Up	63.00	11.90
Jonny Barnes	4.30	3.50
Sir Prince		
Tempo: 2:09 3-5		
QUATRIEME COURSE		
C-2 — Amble — \$1,100		
Atom Direct B.	31.70	7.10
Magway Hai	2.50	2.50

Dans la dernière seconde de jeu, Ottawa ravit aux joueurs de Perry Moss ce qui paraissait une victoire certaine — Ottawa devance Hamilton. — Chaque club a encore quatre parties à jouer

Par Jean-Paul Cofsky

Alfred Hitchcock n'aurait pu mieux deviner une fin de partie aussi excitante ni aussi dramatique que celle qui s'est déroulée hier sous les yeux stupéfaits de quelque 20,000 spectateurs alors que les Roughriders d'Ottawa ont vaincu les Alouettes de Montréal dans la plus importante partie de la saison pour les hommes de Perry Moss au compte de 26 à 24. Dans la dernière seconde — et il s'agit ici de secondes de cadran — un botté de placement a anéanti les efforts d'un Sandy Stephens qui avait rallié les siens à compter du troisième quart et qui les avait menés à une fraction du miracle de ce qui aurait pu être leur victoire la plus populaire de l'année. Malheureusement le destin et la détermination des Roughriders a privé les partisans des Alouettes d'une victoire qu'ils avaient presque méritée.

Les milliers de spectateurs qui envahissaient les estrades du stade Molson hier après-midi n'étaient pas là pour rendre grâce de bienfaits reçus depuis le début de la saison mais plutôt pour supplier le destin de leur faire grâce d'une petite, toute petite victoire, et combien importante. Depuis samedi soir dernier, jour fatidique où les Argos de Toronto ont rejoint les Alouettes au classement du Big Four, les partisans des oiseaux rouges — du moins ceux qui leur restent — demandent à grands cris que les espoirs du début soient enfin justifiés, car leur patience est à bout et ni les excuses de joueurs blessés, ni les excuses de la guigne qui ne les lâche pas ne sauraient tenir lieu de victoire morale. Le temps des aspirines est passé: les amateurs voulaient à partir d'hier goûter un peu au vin de la victoire. La seule question était de savoir si les hommes de Perry Moss étaient prêts à le servir.

L'action s'enchaîna vigoureuse et furieuse dès le début de la joute. Les Roughriders captèrent le botté des Alouettes et le marteau-pilon des Roughriders s'ébranla: Jackson A White et l'offensive des Outaouais grugeait des avances précieuses pousse par pousse jusqu'à la ligne de 25 verges des Alouettes.

Mais la défensive des Alouettes se resserra et Schnell avec l'aide de Billy Ray Locklin repoussèrent les envahisseurs menaçants au grand soulagement des partisans des Alouettes qui commençaient à pousser des grognements de désapprobation dirigés dans la direction de Perry Moss.

Au moment où les amateurs de football commencent à douter des capacités du général chargé de conduire les Alouettes vers une victoire longtemps espérée, Stephens prit la situation en mains. Des passes courtes et précises à Larry Hickman et Luster les firent avancer à leur tour jusqu'au milieu du terrain.

Dixon, encore une fois l'étoile, porta le ballon pour une avance de 20 verges. Stephens entra alors en action lui-même et déclina les applaudissements de la foule qui le bouillait depuis le début de la joute. Finalement le travail de géant des Oiseaux Rouges à l'offensive porta des fruits et Dixon dans une course électrisante donna l'avantage d'un touché aux Alouettes. Converti par Oliver.

Deuxième quart
L'offensive des Roughriders revint à la charge au début du deuxième quart. Après une courte série de courses au sol les Roughriders se trouvèrent en position de s'inscrire au tableau de pointage. Moe Racine

Il faudra des débouchés pour les jeunes talents du football

HALIFAX — Les professeurs, les administrateurs d'institutions d'enseignement de même que les personnes intéressées au football sont d'avis qu'il faudra trouver d'autres débouchés, d'ici cinq ans, pour absorber tous les jeunes talents du football que l'on est à former dans les provinces de l'Atlantique.

On compte environ 700 jeunes gens des clubs de collèges et de high schools en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve qui jouent régulièrement au football et pour qui il faudra former avant longtemps d'autres ligues de football.

Clyde O'Malley, président de l'Union du football des Maritimes, prédit que le football mineur, y compris les ligues de high schools, deviendra l'une des plus grandes attractions sportives, dans les Maritimes, d'ici cinq années.

L'aide de la TV
Le président de la Conférence du football de l'Atlantique, Phil Carr-Harris, s'entend que le football se développe davantage dans les high schools et que l'on verra beaucoup plus de joutes du samedi matin dans un plus grand nombre de localités des Maritimes.

Carr-Harris, tout comme O'Malley, sont d'avis que la diffusion à la télévision des ligues majeures et de la finale pour la coupe Grey a grandement contribué à la popularité du football.

M. Leonard B. Hannon, principal du high school Queen Elizabeth dit que le coût d'équipement et les distances sont le principal empêchement à la formation d'un

réussit un botté de placement qui porta le compte à Alouettes 7, Ottawa 3.

White, Thelen et Jackson continuèrent leur attaque-marteau et s'approchèrent une fois de plus très dangereusement de la ligne des buts des Alouettes.

Mais à nouveau Stephens dans des courses éblouissantes ramena l'espoir au cœur des partisans toujours prêts à sourire à un gagnant.

Et les espoirs s'envolent
Malgré le travail de géant de la ligne des Alouettes, celui de la ligne offensive des Roughriders n'en continua pas moins le sien et grâce à des poussées tenaces, soutenues et pilonnantes les Roughriders parvinrent enfin à prendre l'avance dans la partie grâce à un spectaculaire touché de White, converti par Moe Racine, quelques deux minutes avant la fin de la première demie, Ottawa 10, Alouettes 7. Le coup de pistolet annonçant la fin du deuxième quart déclancha des huées qui s'adressaient toutes à la brigade des arbitres qui évidemment ne peuvent plaire à tous, surtout pas aux partisans des Alouettes en déficit.

Au début du troisième quart les Alouettes de peine et de misère parvinrent à contenir l'attaque des Roughriders et Stephens assista tel un bronco des plaines du Far West, opéra trottées après trottées dans l'armure de la défensive des Roughriders.

Les Alouettes sonnèrent bientôt à la porte du succès entraînés qu'ils furent par l'élan de Stephens. Jouant cependant avec toute la prudence d'un noyau qui ne veut pas briser la planche de saut après laquelle il s'accroche, les Alouettes se contentèrent d'un botté de placement réussi d'ailleurs par Bobby Jack Oliver. Le compte égal maintenant à Ottawa 10 et Alouettes 10. Un oiseau dans la main vaut mieux que deux dans le bois et les Roughriders, qui semblent avoir pris pour devise Perry Moss.

Joie de courte durée
Les partisans étaient déjà à se consoler d'une défaite retardée lorsque le malheur frappa de nouveau sous les espèces de courses au sol et d'un point final sous les apparences d'un touché par trop réel, converti en plus, pour donner de nouveau l'avance aux Roughriders au compte de 17 à 10. Le troisième quart se termina dans l'appréhension d'un autre malheur pour les partisans des Alouettes. Ernie White dans une autre de ses courses étonnantes fut le responsable de ce nouveau coup décevant.

Le quatrième quart débuta par un coup de tonnerre, quelques courses à droite et à gauche et une fois de plus les Roughriders martelaient la dé-

fensive des Alouettes. Une longue passe à Chandler, suivie d'un converti et les Roughriders semblaient hors de portée avec le compte de 23 à 10.

Les espoirs renaissent

Alors que tout semblait perdu, les Alouettes combattant pour sauver au moins leur honneur, réussirent un touché spectaculaire sur une course de la longueur du terrain de la part de Bobby Lee Thompson qui ramena les Alouettes dans l'orbite d'une victoire possible. Comme dans les histoires de suspense les mieux réussies, le miracle d'une fin heureuse après une histoire de déboires faillit se réaliser alors qu'une passe miraculeuse de Stephens à Luster, produisit un autre touché pour enfin égaliser le compte à nouveau. Pour rendre la situation plus dramatique encore et faire continuer le suspense, le converti fut manqué et le score égal laissa tous les amateurs sur des épines... Avec moins de six minutes à jouer, Ramassant toutes leurs énergies, les Alouettes, malchanceux même quand la chance leur sourit, ne purent réussir le botté de placement qui aurait scellé vraiment l'issue de la joute. Ils durent se contenter d'un simple avec une mince avance d'un point: 24 à 23... Et trois minutes à jouer.

Deux minutes à jouer et Ron Stewart qui mange littéralement des verges de gazon. Les partisans des Alouettes ont le respir haletant. La foule est debout et le mesurage d'un essai gâché... Donne l'avantage à nouveau aux roughriders.

Pour mettre un point final à la situation à peu près la plus dramatique de la saison, sur le dernier jeu, avec à peine trois secondes à faire les Roughriders ont réussi un botté de placement pour anéantir d'un seul coup ce qui restait aux Alouettes d'espoir de se maintenir dans la course au championnat. Ce botté réussi par les Outaouais demeurera longtemps dans la mémoire des partisans qui ont cru au miracle, qui l'ont presque vu s'accomplir sous leurs yeux, mais qui on du conclure que la destinée travaillait sourdement contre eux, que leurs favoris jouent en champions ou non.

- SOMMAIRE
- 1er Quart: 1 Montréal, touché (Dixon) 13-13; 2 Montréal, converti (Oliver); 3 Ottawa, botté de placement (Racine) 2-9;
 - 4 Ottawa, touché (White) 12-46;
 - 5 Ottawa, converti (Racine);
 - 6 Montréal, simple (Oliver) 12-30;
 - 7 Ottawa, touché (White) 14-39;
 - 8 Ottawa, converti (Racine);
 - 9 Ottawa, touché (Chandler) 4-35;
 - 10 Montréal, touché (Thompson) 5-15;
 - 11 Montréal, converti (Oliver);
 - 12 Montréal, touché (Luster) 7-15;
 - 13 Montréal, simple (Oliver) 10-30;
 - 14 Ottawa, botté de placement (Racine) 14-39.



George Dixon a réussi hier son 11ème touché de la saison pour les Alouettes. Avec Sandy Stephens, il a été une des consolations des Alouettes qui ont perdu encore une partie "photo-finish".

Houk n'a rien à se reprocher

NEW-YORK — Ralph Houk, après la partie d'hier, a déclaré que c'était lui qui avait pris la décision de retirer son as lanceur, Whitey Ford, pour un frappeur d'urgence, durant la partie d'hier.

"Whitey n'a pas demandé à être relevé, dit-il. Il m'a dit qu'il n'avait pas autant d'étoffe que d'habitude et ce fut assez pour moi".

"J'y ai vu une chance de prendre les devants avec Yogi Berra, comme frappeur de re-

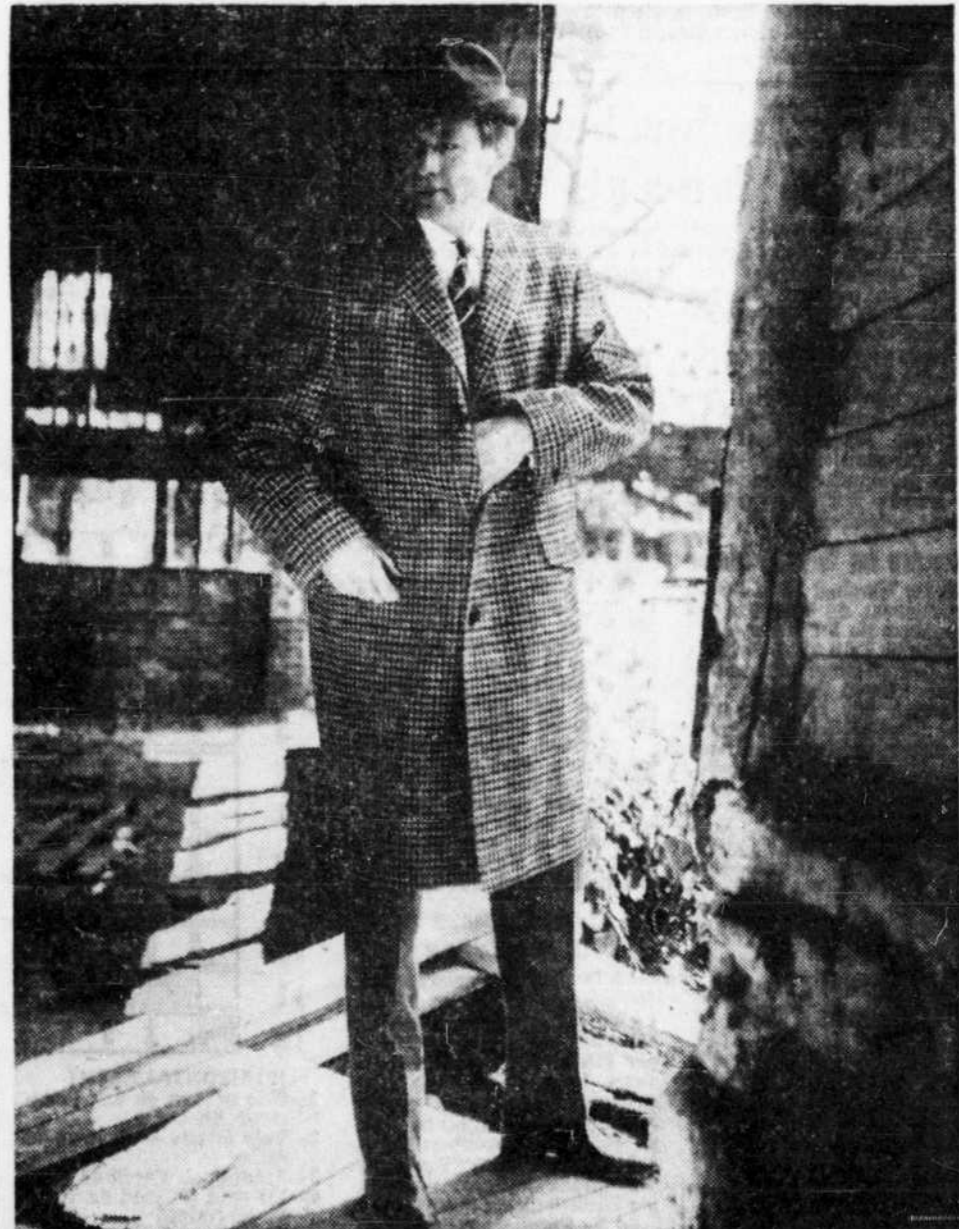
lève. Je ferais le même geste demain, n'importe quand".

Les deux clubs, à ce moment-là, étaient sur un pied d'égalité à 2-2, à la septième manche. Ford, qui a commencé 18 parties dans les séries et qui a un record de 79 retraits au bâton à sa fiche, fut remplacé par Jim Coates qui céda ensuite sa place à Marshall Bridges.

Les gérants d'estrade, après le grand slam d'Hiller, n'ont pas manqué de critiquer le geste de Ralph Houk.

"Nous avions deux hommes sur les buts, Showron et Boyer, dit Houk. Même si Ford m'avait dit qu'il était en grande forme, je crois que je l'aurais enlevé quand même. C'était notre chance pour une grosse manche. Je devais la prendre, mes lanceurs de relève étaient prêts".

Ford, de son côté, a dit que s'il avait été gérant du club, il aurait fait la même chose que Houk. Il aurait utilisé un frappeur d'urgence.



La plus grande innovation en matière de tissage depuis 7,300 ans

La laine, présentée en Aquaspectrum

Après 7,300 ans, le tissage offre quelques choses de radicalement nouveau. Il s'agit du procédé Aquaspectrum, assurant aux vêtements masculins un raffinement de coloris que la LAINE fait ressortir d'une façon superbe.

Le tissu de drap Aquaspectrum est tissé avec un fil de laine multicolore dont le nuancement permet de réaliser de subtils effets de couleurs sur toute l'étoffe. Cette innovation, qui vient bouleverser les méthodes séculaires de tissage, est le fruit d'un procédé secret dont Aquaspectrum a l'exclusivité. Elle vous est présentée dans des palettes reflétant la nouvelle allure britannique, en vente dans tous les magasins qui offrent les meilleurs vêtements pour hommes — à partir d'environ \$95.

Aquascutum
LTD., OF LONDON, ENGLAND

AQUASCUTUM (CANADA) LIMITED, 4217, RUE TRÉBVILLE, MONTREAL 34

plus grand nombre de clubs de high schools.

En Nouvelle-Ecosse, les régions du Cap Breton et de Picou sont à la veille d'avoir leurs équipes. Dans d'autres régions, c'est qui manque, c'est la concentration d'une population suffisante au support de clubs.

J. Guy Renner, conseiller auprès du conseil des étudiants du high school St. Pa-

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Garantis de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimes et remplacements gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

5529, rue PAPINEAU — 527-3641

CE SOIR 8 h. 15

(Sauf le jeudi)

DIMANCHE 2 h. 15

Blue Bonnets

Admission générale \$1.00 — Clubhouse \$2.50

La vie universitaire

Est-il opportun d'accorder le droit de vote à 18 ans?

Par Réal Pelletier

Qu'arriverait-il le 14 novembre prochain si les jeunes de 18 à 21 ans avaient le droit de vote? La question vaut d'être posée même s'il faut multiplier les hypothèses pour tenter d'y répondre. Elle intéresse tous les jeunes et bon nombre d'universitaires s'en préoccupent, qui sous l'aspect politique pratique, qui sous l'angle du droit, qui quant à l'opportunité de la chose.

Dans une enquête menée l'an dernier, l'hebdomadaire "Vie Etudiante" avait demandé l'avis de plusieurs personnalités à ce sujet, notamment le ministre des affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, le sociologue Léon Dion et une psychologue, Mlle Lise Roquet.

On comprend la difficulté pour M. Lapalme de répondre à la question, mais le ministre s'est quand même dit d'accord "personnellement" sur le principe du droit de vote à 18 ans.

De son côté, l'abbé Dion explique que, si on limite le droit de vote à 21 ans dans la plupart des pays, c'est que la pleine responsabilité du citoyen n'est reconnue qu'à 21 ans. À ceci, des jeunes ajoutent qu'à 18 ans, on paie des impôts, on contribue à l'assurance-chômage, on est tenu responsable de ses actes devant la loi et on est passible de prison et qu'avec une telle somme de responsabilités doit correspondre un privilège, le plus grand dont un homme jouit en démocratie, celui de choisir ses chefs.

L'abbé Dion poursuit: "Cependant, puisque la capacité de reconnaître l'intérêt général demeure le critère fondamental de détermination du droit de vote, il y a lieu d'examiner la possibilité d'étendre ce droit à tous les citoyens à partir de 18 ans. Effectivement, certains pays ont déjà adopté cette mesure et ne s'en portent pas plus mal."

Autre est la position de Mlle Roquet qui considère la capacité d'objectivité comme le critère fondamental déterminant le droit de vote. Elle analyse la question sous l'angle de l'émotivité et de la connaissance des éléments en jeu et conclut que le jeune, entre 18 et 21 ans, ne répond pas à ces deux facteurs d'objectivité.

Le reproche qu'on peut faire à cette théorie, c'est qu'elle isole l'homme de son contexte d'évolution sociale, qu'elle ne tient pas compte par exemple de l'équilibre des forces politiques en présence ou encore — et ceci est plus grave — de l'équilibre des générations. Dans une société où la moyenne de vie est de près de 70 ans, ce n'est quand même pas la catégorie de 18 à 21 ans qui peut à elle seule renverser un régime ou faire la loi.

En soi, il est vrai que l'adulte maîtrise davantage son émotivité et possède un plus fort bagage de connaissances que le jeune de 18 ans. En fait, on constate que l'adulte moyen fait preuve de presqu'autant d'émotivité sur le plan politique que le jeune. Il est vrai que d'observer attentivement une foule "neutre" qui écoute Réal Caouette pour s'en rendre compte.

Sur le plan de la connaissance des éléments en cause, est-il nécessaire de mentionner le degré d'éducation que possèdent nos jeunes par rapport à notre masse adulte. La jeunesse s'intéresse de plus en plus aux choses politiques, avec des yeux neufs et une soif de connaître que n'ont sans doute pas comme les générations précédentes, en raison des moyens de connaissances dont la jeune génération dispose.

On peut se réferer encore une fois, à titre d'exemple, au succès créditiste et se demander si la jeunesse est prête à gouverner la doctrine de ce parti avec la même naïveté que plusieurs de ses pères.

Mais au-delà de ces arguments accidentels, la raison majeure, à notre avis, pourquoi le droit de vote devrait être accordé à 18 ans, est le souffle de rajeunissement que les jeunes sont en mesure d'apporter à toute la vie politique chez nous.

Qu'on pense à la présente élection provinciale. On peut supposer que l'impact de cette population de jeunes, plus exigeants en même temps que plus impétueux, aurait déjà contribué à modifier la facture des programmes électoraux. Il est également permis de croire que bon nombre de politiciens devraient songer à changer leurs méthodes d'approche des électeurs. Un rajeunissement de la vie politique, sous tous ces aspects, serait la conséquence directe de l'adoption d'un tel amendement à la loi électorale.

Béatrix Tuchweber et René Veilleux, lauréats Pfeiffer

Les docteurs Béatrix Tuchweber et René Veilleux ont été choisis lauréats Pfeiffer pour 1961-62. Ce prix est décerné, chaque année, à l'automne, par l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale de l'Université de Montréal "au jeune chercheur jugé le plus apte à réussir dans une carrière en recherche fondamentale". Le choix des récipiendaires se fait parmi les étudiants post-scolaires inscrits à l'Institut durant l'année précédente.

Discussion sur la calciphylaxie
Le Dr Marshall R. Urist du Département de chirurgie orthopédique de l'Université Los Angeles de Californie, dirigera sous les auspices des conférences Claude Bernard, une discussion sur la calciphylaxie, à l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales de l'Université de Montréal, à 4 heures, aujourd'hui dans la salle S-700.

Par ces conférences, associées au nom du grand physiologiste français Claude Bernard, l'Institut veut élargir le champ de son enseignement post-scolaire en recherche médicale.

Au département d'expansion de l'université d'Ottawa
OTTAWA. — Un Montréalais, M. Brian J. Selwood, vient d'être nommé directeur du département d'expansion de l'Université d'Ottawa et s'occupera, notamment, des campagnes de

AVIS DE DECÈS

TESSIER — A Montréal, le 7 octobre 1962, à l'âge de 75 ans, est décédé, Me Camille Tessier, C.R., autrèfons du contentieux et président du Bureau de révision de la ville de Montréal, ex-protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal, époux de feu Edmée Paquette, père de Jean-Marcel, André, Camille (Mme Maurice Fautoux) Bernard, Pierre et Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 octobre. Le convoi funéraire partira du salon J.A. Deslauriers, No 5650 ch. Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement Beverley et Laird.

FR. GUSTAVE TARDIF:

Le Canada français traverse la période la plus critique de toute son histoire

QUEBEC. — "Le peuple canadien-français traverse la période la plus tragique de son histoire. De l'attitude de Laval lors d'une allocution prononcée en face des questions auxquelles il doit répondre immédiatement, dépend sa survie ou sa disparition à brève échéance, car nous deviendrons maîtres chez nous ou nous serons assimilés par le géant américain."

C'est ce qu'a déclaré le Frère Gustave Tardif, doyen de la faculté de commerce de Laval lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la collation de diplômes à des étudiants aux cours du soir qui se sont spécialisés dans le domaine de la vente.

Le nouveau doyen s'est ensuite interrogé sur les dangers auxquels fait face le peuple du Québec. Il a dit qu'il continuait à avoir confiance dans nos élites, mais il a ajouté qu'en démocratie, "l'ignorance et l'individualisme peuvent annuler les réformes les plus généreuses".

"Notre manque de civisme menace de nous détruire. Je crois que c'est là notre problème capital." Le frère Tardif a ensuite rappelé une déclaration faite par les évêques en 1956 et dans laquelle ils encourageaient les autorités à faire passer le bien commun avant les intérêts particuliers.

Et le doyen de se demander: "Quelle fut la répercussion à cet enseignement solennel et opportun? La situation s'est-elle améliorée?" Il répond qu'au niveau des chefs, cette proclamation a produit une certaine crainte "qui est comme le commencement de la sagesse. Mais, dans les couches populaires, je ne crois pas qu'on puisse décevoir encore le moindre progrès; j'en veux comme preuve la tyrannie qui s'exerce auprès de députés en vue d'obtenir des faveurs personnelles".

"Sur ce plan, la vigilance de notre égoïsme n'a pas diminué. Notre étroitesse d'esprit n'a pas changé. On n'a pas encore la patience d'attendre la satisfaction d'intérêts particuliers secondaires et quelquefois apparents au service du bien commun. Et la prudence des chefs ne résistera pas indéfiniment à l'opinion publique."

"Il faut créer une opinion conforme à cette doctrine salutaire proclamée par nos évêques. Si la situation ne s'est pas améliorée, c'est qu'on n'a pas exploité à fond cette thèse qui demeure quand même à la portée de tous les esprits."

"C'est là notre mission que je veux vous proposer aujourd'hui." Le Frère Tardif a dit aussi que l'inquiétude de nos chefs tant religieux que civils indique que l'avenir de notre peuple se joue actuellement sur le plan économique.

Réal Caouette: Nous préférons encore Diefenbaker à Pearson

VANCOUVER. — Les députés créditistes à la Chambre des communes ont voté contre la motion de censure libérale parce qu'ils n'entendent pas donner la préférence au chef libéral Pearson au détriment du premier ministre Diefenbaker, a déclaré M. Réal Caouette, chef national adjoint du Crédit social. Adressant la parole lors d'une réunion mouvementée dans la circonscription de Burnaby-Coquitlam, M. Caouette a déclaré que les vieux partis politiques sont tous deux liés avec "des intérêts financiers" et qu'il est pratiquement impossible de faire un choix entre les deux.

Tout au long de son allocution, M. Caouette a été l'objet des sarcasmes d'un groupe imposant de trouble-fête. À un certain moment, M. Caouette a interrompu son discours lorsque cinq de ses partisans ont quitté leurs sièges en vue de mettre à la raison l'un des "chahuteurs" qui avait crié à son adresse: "Tu es un fasciste, Caouette!"

Il a fallu plusieurs minutes avant de rétablir le calme à cette réunion, à laquelle assistaient 750 personnes environ.

Non à l'austérité
L'homme politique québécois a déclaré que les députés créditistes vont lutter contre le programme d'austérité par

M. R. Préfontaine est décédé dimanche

M. Rolland Préfontaine, ing. p., fondateur et ancien président de la Solex Lamp Company est décédé dimanche à l'âge de 82 ans. M. Préfontaine était le fils de feu Raymond Préfontaine, maire de Montréal et ministre dans le cabinet Sir W. Laurier et de Mme Hermantine Rolland, fille du fondateur de la cie de papier Rolland.

Le défunt avait été vice-président et directeur de la maison Dupuis Frères Ltée, vice-président et directeur de la société d'administration et de fiduciaire de Montréal, membre de la corporation de l'école polytechnique, membre de la corporation des ingénieurs professionnels et gouverneur à vie de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

Il laisse dans le deuil son épouse née Marie-Ange De Martigny, ses enfants: Raymond (Mme T.-M. Bienvenu); Pierre, époux de Jacqueline Morency; Jean; Monique (Mme Roger Dessere); neuf petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu demain en l'église Saint-Léon de Westmount. Il n'y aura pas de convoi de la résidence. La réunion aura lieu à l'église, M. Préfontaine est exposé à sa résidence, au no 359, ave Ken-sington à Westmount. L'inhumation sera faite au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Politique agricole pour l'est
OTTAWA. — Une bataille se livre actuellement, dans les coulisses, aussi bien dans le camp conservateur que dans le camp libéral, sur la colline parlementaire, pour mettre au point une politique agricole d'un intérêt spécial pour les cultivateurs de l'est.

Ce besoin a tout d'abord été reconnu par les dirigeants conservateurs lorsqu'ils se sont réunis ici en août pour discuter le thème qui sera soumis par le parti à l'élection du 18 juin dernier, dans les régions rurales de l'Ontario et le Québec. Les deux partis ont accordé la plus haute priorité à cette question, croyant qu'une élection générale peut survenir à l'importe quel moment et que leur politique doit être exposée aux Communes le plus tôt possible.



Le Dr Bertrand Primeau (à gauche) directeur médical de l'Institut de réhabilitation de Montréal, a pris une part active à la conférence qui a eu lieu, cette semaine, à Sainte-Adèle, sous les auspices du Conseil canadien pour la rééducation des handicapés. On voit ici le Dr Primeau en compagnie de M. Edgar Guay (au centre), sous-ministre provincial du bien-être, et de M. Ian Campbell, coordonnateur de la réhabilitation civile au ministère fédéral du travail.

OUVERT AUJOURD'HUI de 9 h. 30 à 5 h. 30

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 h.

aubaines formidables du nouveau

Dupuis

VENTE SEMI-ANNUELLE

"TEX-MADE"
Draps blancs ou rayés

Deux séries favorites dans tout foyer

COTON PERCALE	RAYURES MULTICOLORES (Arc-en-ciel)
186 fils au pouce	Fond blanc
Blanc neige	136 fils au pouce
39 x 75" et	39 x 75" et
72 x 104"	72 x 104"
Chacun	Chacun
3.51	3.48
54 x 75" et	54 x 75" et
81 x 104"	81 x 104"
Chacun	Chacun
3.96	3.68
Super grand	
108 x 117"	
Chacun	
10.95	
LES TAIES	LES TAIES assorties
42 x 33"	environ 42 x 33"
La paire	La paire
1.79	1.78

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

DRAPS "TEX-MADE" AJUSTES

... Les coins s'emboîtent parfaitement et les draps s'enlèvent sans difficulté pour être lavés. Deux qualités de coton blanc.

Coton 136 fils au pouce	Percale 186 fils au pouce
28 x 52"	39 x 80"
Chacun	Chacun
1.98	4.98
33 x 63"	54 x 80"
Chacun	Chacun
3.19	5.50
36 x 75"	60 x 80"
Chacun	(Queen)
3.79	6.95
39 x 75"	72 x 80"
Chacun	(King)
3.99	8.50
48 x 75"	78 x 80"
Chacun	(Hollywood)
3.99	11.50

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

"Lady Galt"

COUVRE-LITS 100% COTON

Ils sont lavables et demeurent toujours beaux et décoratifs. Texture artisanat (Homespun), qualité sans repassage.

Prix ord. 7.98

SPECIAL VENTE SEMI-ANNUELLE CH.

4.99

GRUPE 1	GRUPE 2
a) 86 x 100"	b) 72 x 105"
TULIPES	CARREAUX
Tons bleu, vert, rouge sur fond beige	Bleu - Vert Rose - Brun

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

Incomparables

SERVIETTES "MARTEX"

Une qualité de ratine épaisse

BAIN	25 x 48"	2.80
Ord.	3.50 chacune	
TOILETTE	16 x 28"	1.58
Ord.	1.98 chacune	

DEBARBOUILLETTE 13 x 13"
Ord. .89 chacune

Simplement au toucher vous admettez qu'il s'agit de "MARTEX"... la ratine spongieuse durable, bon teint. Tons unis de: Rouge - Rose cendre - Jaune soleil - Brun ébène - Rose pâle - Vert menthe - Bleu pâle - Lilas - Turquoise - Jaune citron - Blanc - Beige - Melon - Bleu royal.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTELEMENT
1—Elle permet de voir l'intérieur du corps
2—Très étonné — Prénom de reine
3—Prénom — Façon de faire
4—En cour — Pied de vigne — Souverain
5—Emploi
6—Morceau de bois brûlé en partie — Participe gai
7—Très fatigué — Châtié
8—Pas bonne pour la santé
9—Mesure de longueur — Conjonction — Accent de la voix
10—Dire non — Symbole de nourriture
11—Possède un — Erre dans les parages
12—Sans effet — Conduire

VERTICALEMENT
1—Recherche de membres
2—Atteindra le but
3—Non mariée
4—Colère — Temps dont on dispose
5—En long — Tragédie de Corneille — Impersonnel
6—Agres — Ait en mains
7—Démonstratif — Membre de la famille
8—Cru italien
9—A travers — Mesure de surface métrique

Solution d'hier
Horizontalement: —
1—REMEMBRANCE
2—ECUME — HUM
3—VOLA — EGALERA
4—ELAN — PRIERES
5—LITANIES — ENS
6—AERIENNE — STE
7—TRETAEU
8—RE — RESEAU
9—LAID — SI
10—CROISSANT — IL
11—EU — ES — IGUANE
12—SES — RESTES

Verticalement: —
1—REVELATRICES
2—COLIERE — RUE
3—MULATRE — LO
4—EMANAIT — AIE
5—ME — NEE — ISSU
6—EPINARDS
7—GRENUDE — AIR
8—APAISE — SONGE
9—LE — ME — TUS
10—CHERES — AT
11—EURENT — USINE
12—MASSER — ILES